

## PROCÈS-VERBAL de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mâcon, le 26 mars 2022

L'assemblée générale extraordinaire de la FFA s'est réunie le samedi 26 mars 2022 à Mâcon, sous la présidence de Christian Vandenberghe.

Les comités départementaux et ligues représentés, délégués et nombre de voix :

NOM	Prénom	Groupe	Qualité	Voix
CALCHERA	Claude	COMITÉ DÉPARTEMENTAL AIN	Délégué	1
JOUVRAY	Lydie	COMITÉ DÉPARTEMENTAL ALPES MARITIMES/PM	Déléguée	4
BOULET	Patrick	COMITÉ DÉPARTEMENTAL AUBE	Délégué	1
MADDALONI	Pierre	COMITÉ DÉPARTEMENTAL BOUCHES DU RHÔNE	Délégué	6
PECHIN	Jean-Loup	COMITÉ DÉPARTEMENTAL CHARENTE MARITIME	Délégué	2
BLAISE	Hervé	COMITE DEPARTEMENTAL CHER	Délégué	1
LE GARREC	Sylvain	COMITÉ DÉPARTEMENTAL CÔTES D'ARMOR	Délégué	1
FLEURET	John	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DROME-ARDÈCHE	Délégué	2
GERVAIS	Lydie	COMITÉ DÉPARTEMENTAL FINISTÈRE	Déléguée	5
BUFFO	Xavier	COMITÉ DÉPARTEMENTAL GIRONDE	Délégué	4
VALLOIS	Jean-François	COMITÉ DÉPARTEMENTAL HAUT RHIN	Délégué	1
DELCASSE	Alexandre	COMITÉ DÉPARTEMENTAL HAUTE GARONNE	Délégué	6
BERGERET	Jean-Luc	COMITÉ DÉPARTEMENTAL HAUTE SAVOIE	Délégué	4
TASSY	Alain	COMITÉ DÉPARTEMENTAL HAUTS DE SEINE	Délégué	7
SIGAL	Delphine	COMITÉ DÉPARTEMENTAL HÉRAULT	Déléguée	3
PEROT	Soizik	COMITÉ DÉPARTEMENTAL ILLE ET VILAINE	Déléguée	3
GAUTIER-GUYON	Sophie	COMITÉ DÉPARTEMENTAL LOIRE ATLANTIQUE	Déléguée	8
MANET	Thierry	COMITÉ DÉPARTEMENTAL LOT ET GARONNE	Délégué	2
BODENNEC	Luc	COMITÉ DÉPARTEMENTAL MORBIHAN	Délégué	3
BURGAN	Erwan	COMITÉ DÉPARTEMENTAL NORD	Délégué	6
TANGE	Xavier	COMITÉ DÉPARTEMENTAL PAS DE CALAIS	Délégué	1
BAUD	Christian	COMITÉ DÉPARTEMENTAL RHÔNE-MÉTROPOLE	Délégué	9
REY	Bernard	COMITÉ DÉPARTEMENTAL SAÔNE ET LOIRE	Délégué	3
LE ROUX	Jean-Pierre	COMITÉ DÉPARTEMENTAL SEINE ET MARNE	Délégué	3
RENAULT	Thierry	COMITÉ DÉPARTEMENTAL SEINE MARITIME	Délégué	5
TOLLARD	Virginie	COMITÉ DÉPARTEMENTAL VAL DE MARNE	Déléguée	6
BONNASSIEUX	Gilles	COMITÉ DÉPARTEMENTAL VAUCLUSE	Délégué	1
GUERINOT	Stéphane	LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES	Délégué	25
GUYOT	Nicolas	LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES	Délégué	24
CHEVAUCHET	Stéphane	LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	Délégué	7
PINOT	Claudine	LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	Déléguée	8
GERVAIS	Lydie	LIGUE BRETAGNE	Déléguée	12
BODENNEC	Luc	LIGUE BRETAGNE	Délégué	13
JOLLY	Nicolas	LIGUE CENTRE-VAL-DE-LOIRE	Délégué	6
BLAISE	Brigitte	LIGUE CENTRE-VAL-DE-LOIRE	Déléguée	7
CARROLAGGI	Arnaud	LIGUE DE LA CORSE	Délégué	5
HOICHE	Sylvain	LIGUE DE LA MARTINIQUE	Délégué	12
PELTIER	Jean-Raymond	LIGUE GRAND-EST	Délégué	10
GASTAUD	Claire	LIGUE GRAND-EST	Déléguée	10
BOSQUELLE	Dominique	LIGUE HAUTS-DE-FRANCE	Délégué	11
PINET	Xavier	LIGUE HAUTS-DE-FRANCE	Délégué	12
ANDOLFI	Frédéric	LIGUE ILE-DE-FRANCE	Délégué	18
FARELLE	Laure	LIGUE ILE-DE-FRANCE	Délégué	19
FERREIRA	Pedro	LIGUE ILE-DE-FRANCE	Délégué	19
CATELAIN	Edith	LIGUE NORMANDIE	Déléguée	10
MOUCHEL	Richard	LIGUE NORMANDIE	Délégué	9
DALL'ACQUA	Audrey	LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE	Déléguée	11
TRICHET	Pierre	LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE	Délégué	11
BREGEON	Christian	LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE	Délégué	12
PONCELET	Luc	LIGUE OCCITANIE	Délégué	10
LHERM	Jean-Pierre	LIGUE OCCITANIE	Délégué	11
VELAY	Josiane	LIGUE OCCITANIE	Déléguée	11
BRAUD	Hubert	LIGUE PAYS DE LA LOIRE	Délégué	14
GUYON	Michel	LIGUE PAYS DE LA LOIRE	Délégué	13
ALLIGIER	Vincent	LIGUE SUD-PACA	Délégué	10
COULOMB	Michel	LIGUE SUD-PACA	Délégué	11

Total des voix représentées pour les comités départementaux et ligues : 449 voix

Réf.22VL-AG26mars2022-

Le Président des Régates Mâconnaises, Bernard Rey, accueille les membres de l'assemblée générale et donne la parole à Christian Vandenberghe.

Le Président remercie les personnalités locales présentes : M. Courtois, Maire de Mâcon, M. Payebien, Adjoint chargé des Sports, et la Société des Régates Mâconnaises, club accueillant.

Sont présents :

C. Vandenberghe : président, F. Banton : trésorier, V. Busser : Secrétaire général, A. Dall'Acqua : membre du bureau chargée du développement des structures, M. Goudet : membre du bureau fédéral chargée des relations extérieures, P. Lot : membre du bureau fédéral chargé des compétitions, G. Marchand : membre du bureau fédéral en charge du handicap, R. Mouchel : membre du bureau fédéral chargé du développement de l'aviron de mer, M. Scotton : secrétaire générale adjointe chargée des textes réglementaires, A. Tixier : vice président chargé du sportif et du haut niveau, A. Tollard : vice présidente chargée du développement et S. Vieilledent, directeur technique national.

Les membres du comité directeur : J. Azou, S. Gautier-Guyon, P. Goudet, G. Iragne, A. Juillet, F. Moreau, F. Pelegri.

Les présidents des commissions : R. Borel, président de la commission des arbitres, P. Ferreira, président de la commission tourisme et sportifs loisirs.

Les vérificateurs aux comptes : G. Boyer et M. Broquet

Le personnel fédéral : C. Autour, secrétaire de direction, I. Dubuc, contrôleur de gestion, A. Frazzetta, chargée de projets web, V. Lété, secrétaire de direction.

Le Président ouvre la séance en excusant :

- S. Lenté : Délégué du CD Aisne, B. Henry : Délégué du CD Dordogne, S. Hoche : Président de la Ligue de Martinique, F. Monrazel : Délégué de la Ligue PACA,
- C. Garrivier, CD Loire, C. Desbordes, CD Haute-Vienne, S. Videau, CD Charente,
- E. Forshaw, B. Ouvry, membres du comité directeur,
- R. Weill et L. Girard, Vice-Présidents honoraires,
- H. Beurey, E. Lunatti, E. Sauzeau, J. Jaotombo, candidats à l'élection au comité directeur.

C. Vandenberghe remercie D. Maseglia, D. Forget, J. Porte de leur présence.

L. Borie-Bancel, Présidente de Compagnie Nationale du Rhône, et D. Mahe, Président de la MAIF, n'ayant pu assister à cette assemblée ont souhaité adressé un message en vidéo aux participants.

V. Busser demande une minute de silence à la mémoire des personnes décédées depuis la dernière AG.

## **1- VERIFICATION DES POUVOIRS ET DECLARATION DE VALIDITE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

V. Busser indique, qu'après vérification des pouvoirs et appel des délégués des ligues, l'assemblée générale peut valablement délibérer, les délégués présents disposant de 449 voix sur un total de 472 voix.

Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut délibérer.

## **2- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 19 JUIN 2021**

V. Busser demande à l'assemblée générale d'approuver le PV d'AG du 19 juin 2021 envoyé aux présidents de ligues et délégués.

LE PROCES VERBAL EST APPROUVE A 446 POUR ET 3 ABSTENTION (449 voix).

## **3- RAPPORT DU PRESIDENT (ANNEXE 1)**

C. Vandenberghe procède à la lecture de son rapport.

V. Busser interroge l'assemblée sur les questions éventuelles.

Ce rapport n'appelle ni question, ni observation.

## **4- RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (ANNEXE 2)**

V. Busser procède à la lecture de son rapport.

C. Vandenberghe interroge l'assemblée sur les questions éventuelles.

Ce rapport n'appelle ni question, ni observation.

## **5- RAPPORT DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL (ANNEXE 3)**

S. Vieilledent procède à la lecture de son rapport.

V. Busser interroge l'assemblée sur les questions éventuelles.

Ce rapport n'appelle ni question, ni observation.

## **6- RAPPORT DES COMMISSIONS (ANNEXES 4 A 16)**

Les rapports ayant été envoyés aux délégués, V. Busser interroge l'assemblée sur les questions éventuelles auxquelles les présidents se soumettent.

Ces rapports n'appellent ni question, ni observation.

## **7- RAPPORT DU TRESORIER GENERAL (ANNEXE 17)**

F. Banton procède à la lecture de son rapport.

V. Busser interroge l'assemblée sur les questions éventuelles.

Ce rapport n'appelle ni question, ni observation.

### **Discussion :**

JR. Peltier constate que le budget 2022 a été construit avec une "recherche de partenaires / contrat prestataires" à hauteur de 170 000 euros et une ligne "partenaires potentiels relations élus" à 150 000 euros soit 320 000 euros. Cela implique-t-il que le budget est construit sur une recherche ou que des partenaires sont déjà démarchés ?

F. Banton précise que le budget présenté est ambitieux avec une recherche potentielle de partenaires sur 2022. La réponse sera apportée au point 11.

H. Braud souhaite des précisions sur la valorisation des heures de bénévolat. Le texte officiel est ambigu mentionnant que ces heures devraient valoriser les heures de salariés

correspondantes. Ex. 1 heure de réunion pour un élu ne doit pas être considérée dans ce cadre.

Il y a des interprétations : certains commissaires aux comptes indiquent qu'il faut comptabiliser toutes les heures, y compris les heures de présence dans les réunions et d'autres commissaires aux comptes ne comptabilisent que les heures qui devraient être faites avec une rémunération correspondante.

La fédération a basé ce recensement sur la comptabilisation de toutes les heures considérées comme du bénévolat.

A. De Froissard, KPMG, traitera cette question au point suivant.

## **8- RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (ANNEXE 18)**

A. De Froissard, de KPMG Entreprises, donne lecture du rapport général des commissaires aux comptes puis du rapport sur les conventions réglementées.

Ce rapport n'appelle ni question, ni observation.

Concernant la question de H. Braud sur la valorisation du bénévolat, A. De Froissard indique que la préconisation est de ne pas inclure les heures passées par les élus dans le cadre de leurs missions en qualité d'heures de bénévoles. Cette précaution n'est en rien une obligation.

Il faut retenir la transparence de ces heures et non la valorisation telles que la FFA l'applique.

## **9- RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES (ANNEXE 19)**

M. BROQUET donne lecture du rapport des vérificateurs aux comptes.

Ce rapport n'appelle ni question, ni observation.

## **10- APPROBATION DES COMPTES ANNUELS, QUITUS AU COMITE DIRECTEUR ET AFFECTATION DU RESULTAT**

### **• 1ère résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du trésorier, des commissaires aux comptes et des vérificateurs aux comptes, et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A 400 POUR ET 49 ABSTENTION (449 VOIX).

### **• 2ème résolution**

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale donne quitus de leur gestion pour l'exercice 2021 à C. Vandenberghe, président de la FFA, et au comité directeur.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A 384 POUR ET 65 ABSTENTION (449 VOIX).

### **• 3ème résolution**

Sur proposition du trésorier, l'assemblée générale décide :

- la reprise de réserve affectée au plan de relance 2021/2022 à hauteur de 94 660 euros.

- L'affectation des résultats 2021 soit 22 923 euros, ainsi que la reprise de réserve au poste "autres réserves" pour un montant total de 117 583 euros, ce qui portera le poste "autres réserves" à 748 169 euros après Affectations.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A 399 POUR ET 50 ABSTENTION (449 VOIX).

## **11- APPROBATION DU BUDGET 2022 (ANNEXE 20)**

F. Banton commente le budget 2022.

Analyses des ressources :

- Ressources propres : affiliations et cotisations des licences : stagnation se situant autour de 1 600 000 euros.
- Partenariat : jusqu'en 2016, le partenariat était supérieur à 1 000 000 d'euros, aujourd'hui celui-ci est de 550 000 euros soit une perte de 50% entre 2016 et 2021.

Le trésorier souligne la complexité à définir ce budget due à une conjonction de facteurs défavorables avec la prolongation de la crise sanitaire et une obligation de l'ANS concernant le développement à un financement de 50 % sur les fonds propres et 20% sur la partie handi. A noter également l'impact de la subvention d'investissement sur les comptes 2021 puisque seul le prorata temporis vient directement en produit pour un montant de 70 047 euros en lieu et place d'une subvention de fonctionnement de 200 000 euros auparavant. (nouveau 2021)

F. Banton évoque les grandes lignes du budget telles que présentées au comité directeur du 19 février 2022.

### **Discussion :**

Concernant la question de JR. Peltier sur la recherche de partenaires, une convention a été signée avec un prestataire sur ce point.

H. Braud :

- Comment va-t-on intégrer les augmentations des coûts des carburants au vu du contexte actuel et les déplacements des équipes sur le territoire et à l'international dans les budgets ?
- Un budget déficitaire à moins 70 000 euros est présenté.

F. Banton précise que le budget est équilibré, ces 70 340 euros correspondent à une reprise de réserve du plan de relance constituée en 2020.

H. Braud : 410 000 euros ont été mis sur ERASMUS PLUS, la FFA a-t-elle obtenu les 250 000 euros du projet ERASMUS PLUS SPORT ?

F. Banton précise qu'à ce jour 165 000 euros via l'OFAJ ont été notifiés. Concernant ERASMUS PLUS, rien n'a encore été affecté. La réalisation de cette action a été mise en œuvre par G. Depierre afin de réaliser les stages et les déplacements pour entrer dans l'enveloppe OFAJ.

S. Vieilledent précise que le dossier ERASMUS a été classé non recevable. Le projet a été établi avec une perspective de double construction : un projet OFAJ et ERASMUS.

Le budget prévisionnel avait été validé en amont de la finalisation de ce dossier. Le projet sera réalisé avec un périmètre historique relationnel avec l'Allemagne. La FFA a reporté sur 2023 le dossier ERASMUS. Ce projet a un impact fort dans le cadre de notre programme PPJ.

Quand à la situation géopolitique, le Directeur Technique National mène des négociations auprès de l'ANS sur le contrat de performance. Les problématiques d'inflation sont abordées. Une attention particulière avec un suivi très engagé sur le budget est initié. Les prochains déplacements ont été anticipés en ayant conscience des problématiques actuelles.

La FFA s'appuie sur un développement de l'aviron de mer ambitieux, L. Bodennec regrette donc que le Tour des Plages ne figure pas dans le budget 2022.

S. Vieilledent : le Tour des plages est désormais associé à la dynamique du projet sport santé. La FFA a été dans l'obligation de cibler le budget sur des actions de développement. Le Tour des plages s'appuie sur les bases nautiques existantes de manière à déployer l'aviron de mer en y associant d'autres dynamiques telles que le sport santé et le développement durable.

R. Mouchel ajoute qu'il y a une multitude d'actions des ligues et des clubs en faveur de l'aviron de mer. En 2022, de nouvelles actions seront menées et les initiatives locales seront accompagnées.

L'assemblée générale doit approuver le budget.

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE A 348 POUR, 65 CONTRE ET 36 ABSTENTION (449 VOIX) LE BUDGET 2022 TEL QU'IL LUI EST PRESENTE.

### **12- FIXATION DES TARIFS 2023 (ANNEXE 21)**

F. Banton rappelle qu'un état des lieux du tarif net des licences dans les autres disciplines a été dressé et présente la proposition de tarifs des licences et titres, affiliations et frais administratifs de mutation.

La FFA fait partie des disciplines dont le coût de la licence est le moins élevé.

Nos recettes propres sont insuffisantes et nous dépendons à 57% des aides de l'Etat. Ce pourcentage passe à 75% de taux de subventionnement si nous ajoutons la masse salariale subventionnée des CTS et le montant des aides territoriales ANS liées au PSF.

La FFA doit obtenir des ressources de financements propres et trouver un nouveau modèle économique en commercialisant certaines de nos pratiques.

F. Banton souligne que :

- une augmentation de 10% sur la part des licences annuelles et dans les mêmes proportions la part aux ligues,
- la création d'une part dédiée aux comités départementaux,
- pour les affiliations, les tarifs différenciés ont été mis en cohérence avec les indicateurs demandés par l'ANS.

Le trésorier demande à l'assemblée générale d'adopter les Tarifs 2023 selon la proposition entérinée par le comité directeur du 19 février 2022.

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE LES TARIFS 2023 PAR 274 POUR, 140 CONTRE ET 35 ABSTENTION.

### **13- DESIGNATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES**

C. Vandenberghe indique que M. Broquet et G. Boyer, vérificateurs aux comptes 2022, ont fait part de leur souhait de renouveler leur mandat pour 2023.

Il est donc proposé de désigner ces deux vérificateurs.

L'ASSEMBLEE GENERALE DESIGNE A 448 POUR ET 1 ABSTENTION CES DEUX CANDIDATS COMME VÉRIFICATEURS AUX COMPTES POUR L'ANNÉE 2023.

**14- RAPPORT DU MEDECIN COORDINATEUR DU SUIVI MEDICAL DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (ANNEXE 22)**

Le rapport du médecin ayant été envoyé aux délégués, V. Busser interroge l'assemblée sur les questions éventuelles qui seront transmises à F. Maton.

Ce rapport n'appelle ni question, ni observation.

Puis, un hommage est rendu aux sportifs de haut niveau ayant mis un terme à leur carrière à la fin de la saison 2021, D. Mortelette, T. Verhoeven et A. Cormerais qui est excusé.

A. Tixier dresse une rétrospective des carrières de D. Mortelette et T. Verhoeven puis il est procédé à la remise de récompenses par le Président de la Fédération, accompagné de D. Masseglia, Président d'Honneur du CNOSF.

**15- REGLEMENT INTERIEUR : MODIFICATION DE L'ARTICLE 9 : AJOUT DE LA LIGUE DE LA REUNION AVIRON**

V. Busser propose d'ajouter à l'article 9 du règlement intérieur, la Ligue Aviron de la Réunion, territoire développant l'activité aviron.

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE LA MODIFICATION DE L'ARTICLE 9 DU REGLEMENT INTERIEUR : AJOUT DE LA LIGUE AVIRON DE LA REUNION A L'UNANIMITE (430 VOIX).

**16- ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR : QUATRE POSTES A POURVOIR : DEUX POSTES RESERVES AUX FEMMES ET DEUX POSTES RESERVES AUX SPORTIFS DE HAUT-NIVEAU (1 FEMME/1 HOMME)**

V. Busser précise que la commission de surveillance des opérations électorales est composée de : Z. DALI, F. DOLCI et C. AVERLANT.

M. Scotton fait un rappel du rôle de la CSOE. (art. 20 des statuts : rôle) puis excuse Hugo Beurey, Emma Lunatti et Erika Sauzeau, retenus par des évaluations pour leur sélection en équipe nationale, et Jessica Jaotombo.

La secrétaire générale adjointe présente l'ensemble des candidats et rappelle que les fiches de présentation des candidats ont été adressées à tous les délégués en amont de l'AG.

Les 6 candidatures reçues à la FFA ont été déclarées valides par la CSOE.

V. Busser indique qu'il s'agit d'élire 4 membres dont :

- 2 sportifs de haut niveau, 1 femme et 1 homme : 2 candidats : Hugo Beurey et Emma Lunatti
- 2 femmes : 4 candidates : Brigitte Blaise, Jessica Jaotombo, Claire L'Hospitalier-Gastaud et Erika Sauzeau

Les résultats du premier tour du vote électronique effectué par boîtiers sont les suivants :

Sur 430 voix (majorité absolue à 216 voix), ont obtenu :

VOTE N° 1 :

Lunatti Emma	Poste SHN	430 voix	Elue
--------------	-----------	----------	------

VOTE N° 2 :

BeureyHugo	Poste SHN	424 voix	Elu
------------	-----------	----------	-----

VOTE N°3 :

Sauzeau Erika	Poste féminin	303 voix	Elue
---------------	---------------	----------	------

Blaise Brigitte	Poste féminin	222 voix	Elue
-----------------	---------------	----------	------

L'Hospitalier-Gastaud Claire	Poste féminin	157 voix	
------------------------------	---------------	----------	--

Jaotombo Jessica	Poste féminin	22 voix	
------------------	---------------	---------	--

## 17- QUESTIONS DIVERSES

C. Vandenberghe propose aux délégués de poser leurs questions.

T. Manet, CD Lot-et-Garonne : une réflexion peut-elle être menée pour une licence intermédiaire entre la licence 90 jours et la licence annuelle pour éviter les difficultés avec les adhérents revenant progressivement à la pratique ? Aujourd'hui un adhérent doit s'engager sur un coût de licence total avec une part fédérale non diminuée. C'est aux clubs de faire des efforts. La FFA peut-elle réfléchir à une proposition ?

C. Vandenberghe précise qu'une réflexion sur les licences est menée et a conscience que l'augmentation des licences a une répercussion sur les cotisations réglées par les pratiquants. Il est envisagé une réflexion sur la mise en place d'une licence jeune, une licence plus de 18 ans,... Les montants des cotisations sont disparates sur le territoire et selon les régions.

C. Vandenberghe regrette que sur l'ensemble des comités, seules 27 structures assistent ce jour à l'assemblée. Il souhaite inciter davantage les comités départementaux à assister à l'assemblée générale de la FFA.

J. Fleuret, CD Drôme-Ardèche :

- le paiement de la vignette VNF, quelles consignes sont à donner aux clubs ?

- où en est-on du bateau entreprise aux clubs ?

C. Vandenberghe précise qu'à ce jour, aucun paiement n'est à effectuer auprès de VNF. Des discussions avec le CNOSF et VNF sont en cours avec une nouvelle réunion programmée en avril.

Il existe une inéquité entre les embarcations navigant sur les voies navigables qui est à discuter.

S. Vieilledent précise que :

- le dossier VNF avance avec toutes les parties

- le bateau entreprise reste un axe de développement pour les structures. Un appel à projets avait été initié mais n'a pas abouti, le matériel ne répondant pas aux exigences souhaitées. Un nouvel état des lieux est à dresser. Ce dossier est un plan stratégique incontournable sur le futur déploiement opérationnel.

P. Boulet, CD Aube, aborde la motorisation électrique. Il est dommageable que la FFA n'ait pas de partenariat avec un fournisseur de moteurs électriques.

P. Trichet précise qu'une étude a été menée par la FFA. Il est apparu que des moteurs "navy 6" étaient susceptibles d'être adaptables aux coques de suivi. Il est impératif de tester ce matériel, initier un appel à projet avant les JO 2024 et engager un partenariat .

La fédération va répondre à un appel d'offres sur la motorisation électrique car la question énergétique est une préoccupation fédérale.

T. Renault, CD Seine-Maritime : la Grande médaille d'Or 2020 a été attribuée à J. Bregal. Quand est prévu la remise ?

V. Busser indique que la récipiendaire n'a pu recevoir sa distinction due aux deux années de pandémie. Il est prévu une remise à Cazaubon.

J. Bloquet évoque l'acquisition de bateaux entreprise à 8. Il est nécessaire de bénéficier d'un matériel adapté et de qualité.

A. Tollard rappelle qu'un appel à projet avait été initié avec des bateaux chinois. L'essai n'a pas été concluant. La fédération va relancer ce projet.

X. Buffo rappelle que le CN Libourne est l'organisateur des "World Rowing Masters Regatta" qui se dérouleront du 7 au 11 septembre 2022.

Il demande aux participants de communiquer dans leurs régions sur cet événement.

Le Président clôt l'assemblée générale à 15h40.



Vincent BUSSER  
Secrétaire Général

*Destinataires : Délégués des ligues/Délégués des comités départementaux/Présidents des ligues, des comités départementaux et des commissions/Membres du comité directeur/ S. Vieilledent, DTN*

## RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

### Assemblée Générale du 26 mars 2022 – Mâcon -

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, de ligues, de comités départementaux. Mesdames et Messieurs les délégués et représentants.

Aujourd'hui est un rendez-vous particulier, en effet, après 2 années de disette relationnelle, nous voici enfin réunis. Imaginez-vous, la dernière AG en présentielle a été organisée à Deauville en mars 2019 par la ligue de Normandie, présidée par Bénédicte Ouvry.

Cela fait maintenant 15 mois que notre équipe a été élue à la tête de notre fédération, dans un contexte sanitaire difficile qui nous a contraint dans nos pratiques, impactant nos licenciés, nos clubs, ligues et comités départementaux, ainsi que l'organisation du siège fédéral. Comme beaucoup de fédérations, nous avons subi de plein fouet une baisse de licenciés de l'ordre de 15 %. Mais finalement, bien moins que certaines disciplines (indoor) avec des pertes de plus de 50% ! Nous avons tous su nous adapter malgré ce contexte anxiogène, être agile, et offrir à nos jeunes et moins jeunes rameurs et rameuses un championnat de France MAIF indoor connecté : une première pour notre fédération.

Je souhaite évoquer avec vous la mise en place du plan de relance à la demande du bureau fédéral, l'objectif étant d'aider les clubs, de perdre le moins possible de licenciés, voir en capter de nouveau en plein cœur de la pandémie "impulse Aviron" est créé et mis en forme à l'initiative du service développement, soutenu par notre service communication/marketing. Des plans d'actions au service des dirigeant.es, des encadrant.es et des licencié.es. Je ne vais pas énumérer ici l'ensemble de ces actions mais elles ont été plébiscitées et très suivies.

Malgré le contexte national compliqué, la fédération a réussi à organiser des championnats nationaux de qualité, grâce à la mobilisation de l'ASM club organisateurs, des cadres techniques et de nos équipes fédérales. A ce titre, je renouvelle mes plus sincères félicitations et remerciements à Frédéric Andolfi, Président de l'AS Mantaïse, et l'ensemble des bénévoles, qui ont réalisé l'impossible : organiser la semaine du 14 juillet 4 championnats de France sur 5 jours de compétition en à peine 2 semaines de préparation, en remplacement de Vichy qui a dû être annulé suite à la rupture du barrage.

Sur la scène internationale, malgré toutes les contraintes dues à la pandémie pendant leur préparation, notre équipe de France a brillé sur la scène Européenne, offrant à notre pays plus de 40 médailles, dont 10 olympiques et paralympique aux jeux de Tokyo. Je les félicite chaleureusement pour l'ensemble de leurs performances et particulièrement Mathieu et Hugo pour leur titre de champions olympiques, Claire et Laura pour leur médaille d'argent. Rappelons que cela fait 25 ans qu'il n'y avait pas eu de médaille olympique chez les féminines. N'oublions pas Nathalie en PR1 solo, médaillée de bronze paralympique ainsi que le quatre avec barreur paralympique, avec Robin, Antoine, Erika, Margot et Rémi., médaillé de bronze paralympique.

Notre visibilité s'en est trouvée accrue dans les médias, les réseaux sociaux et magazines, grâce au travail important au service communication de la fédération, sous la houlette de Bénédicte Ouvry, mais aussi grâce aux talents de nos athlètes, qui ont su transmettre avec naturel, spontanéité et authenticité les valeurs de notre sport. Nos athlètes ont répondu à de nombreuses sollicitations à la demande de nos partenaires institutionnels MAIF et CNR, mais aussi à la demande de grandes entreprises et du MEDEF.

Cette AG est aussi un point d'étape important après 1 an de mandat. Nous vous avons proposé un programme de campagne ambitieux converti en projet fédéral décliné en 4 axes majeurs.

**Où en sommes-nous ?** Je vous rappelle le contexte de début 2021 : nous n'avons plus de DTN, Sébastien Vieilledent ne prendra ses fonctions hélas qu'au 1 juin, notre souhait étant courant avril au plus tard mai. Il a donc fallu palier. Tout le personnel fédéral, élus du bureau, cadres techniques attachés au siège, se sont mobilisés, répondant aux sollicitations des ligues, comités départementaux, clubs mais surtout de l'ANS, du Ministère des sports, du CNOSF tant les dossiers étaient urgents. Un travail d'équipe constructif et dynamique qui a permis de mieux se connaître. J'en profite pour remercier tous les collaboratrices et collaborateurs de la fédération, elles et ils ont été dans la transmission des dossiers, des facilitateurs toujours de bonne humeur pour que notre équipe puisse prendre ses marques et rentrer rapidement dans le vif du sujet. Du reste, un immense travail de RH a été entrepris dès le début 2021 par Vincent Busser, mais je le laisserai délivrer son rapport de secrétaire général sur ce sujet important, et d'autres bien sûr.

Un projet fédéral audacieux pour une olympiade emblématique. En réalité un enjeu formidable nous attend, les jeux olympiques et paralympiques de Paris, qui doivent servir de tremplin pour le développement de toutes nos pratiques.

### **Mais revenons aux 4 axes du projet fédéral 2021 !**

**Le premier axe :** l'aviron pour toutes et tous, décision de la création du pôle développement et innovation mise en place 1 avril 2022. La coordination étant assurée par Christophe Piala, l'élue référente Anne Tollard Vice-Présidente. Intensification des programmes scolaires rame en 5e, avi'santé à l'école, consolidation du programme aviron santé et handi et de l'Avirose grâce au soutien de Jocelyne Rolland (cancer du sein), promotion et développement de l'aviron de mer, création du tour de France des plages, cette pratique étant reconnue désormais, (depuis décembre), comme discipline de HN par le ministère des sports et par l'ANS : un gros travail nous attend. Objectif 2024 : 50 000 licenciés 48% de femmes. (Nous sommes à ce jour presque revenus au niveau de 2019)

**Le deuxième axe :** une nouvelle politique de haut niveau objectif les JOP de Paris. Arrivée au 1 octobre de Jurgen Grobler en tant que consultant exécutif. Objectif 2024 : 3 à 4 médailles en valide et 1 or en Para. Là aussi, je laisserai Sébastien Vieilledent développer le sujet HN ainsi que la nouvelle organisation qu'il a mis en place autour du Jurgen coach incontestable.

**Le troisième axe :** une fédération au service de ses clubs, territoires et licenciés. Décision de création du pôle structure et territoire sous la coordination d'Hélène Gigleux, l'élue référente Audrey dell-Acqua membre du bureau fédéral. Nos priorités : collaborer, aider et coconstruire avec nos organes déconcentrés. Impulser de nouvelles dynamiques, se remettre en question, sortir de notre zone de confort. La fédération a maintenant deux centres de formations au service des clubs ; l'un à Vichy et l'autre à Vaires sur Marne, "Nautisme en Île de France" et ce, pour mieux répondre aux attentes de professionnalisation de nos structures

**Le quatrième axe** : une fédération verte responsable et éthique, Une demande très claire de nos deux Partenaires MAIF et CNR ! une commission très dynamique sous la responsabilité de Pierre Trichet, membre du comité directeur et d'Hélène Gigueux. Nos priorités : améliorer notre impact environnemental, développer notre impact social : promotion de la mixité dans nos pratiques, création du club des dirigeantes (septembre 2021), parité totale au sein du bureau exécutif, développement de l'accessibilité pour tous pour la pratique de l'aviron. Objectif 2024, parité totale dans les instances fédérales et ses organes déconcentrés (loi votée dernièrement à l'Assemblée N) 30 % d'arbitres femmes et entraîneuses, un maximum de championnats nationaux labélisés et développement durable.

Nous avons aussi un objectif prioritaire ; améliorer notre visibilité et reprendre les espaces laissés vacants. Le 29 juin, la fédération reprend son siège perdu en 2017 au sein du conseil d'administration du CNOSF. Nos deux vices présidentes sont élues ; Bénédicte dans la commission Mixité et Anne au club France des partenaires et des parlementaires, pour ma part, je prends la présidence du club France des partenaires. Nous voici trois élus dans les instances et commissions du CNOSF : du jamais vu ! Et pour couronner le tout, notre fédération est classée pilote sur le sujet de la mixité. Une priorité pour le ministère des sports.

La fédération est lauréate de « Impact Paris 2024 » soutenue par l'ANS et la Région Île de France.

Nous sommes choisis également par le ministère des sports : fédération pilote concernant la gestion des CTS pour l'ensemble des fédérations olympiques. Sébastien développera.

Idem pour l'Agence Nationale du Sport, là encore, l'image de notre fédération est considérée vertueuse, nos dossiers sont clairs et parfaitement justifiés. Merci à Sébastien notre DTN pour le travail accompli ! Nous sommes une fédération considérablement soutenue par l'état, l'une des plus aidées, surtout si nous faisons le ratio aides publics nombre de licenciés !! C'est un point faible mis en avant en 2017 lors du dernier audit du Ministère des sports et à nouveau ciblé par l'ANS en ce début d'année. Sébastien vous en dira plus.

Reste la gestion financière de notre fédération, rigoureuse, saine et sous contrôle précis. Merci à François Banton, notre trésorier, associé à notre expert-comptable fédérale, Isabelle Dubuc. Je lui laisserai le soin de vous éclairer sur tous les points financiers dans son rapport de bilan 2021 et dans la présentation du budget 2022.

Concernant la partie partenariat, je sais que nous sommes très attendus sur ce sujet. Il nous faut donc améliorer notre visibilité. Si nous avons signé une convention avec la ville de Courchevel concernant l'organisation mi-août du "Mag aviron X3" une belle opportunité pour faire la promotion de l'aviron indoor en associant notre image avec la ville de Courchevel. Une convention de partenariat est en cours avec MAGAVIRON, Eric Marie que vous connaissez tous.

Néanmoins, ce qu'il nous reste à réaliser de très important : trouver de nouveaux sponsors pour nous donner les moyens de nos ambitions. Nous avons rencontré beaucoup de partenaires potentiels ; grandes entreprises, banques etc.... De bons contacts dont certains très avancés grâce au réseau mais pas encore finalisés.

En conclusion, notre équipe est en ordre de marche ; notre DTN est bien en place dans ses missions tout en conjuguant son poste de directeur général (depuis fin de l'année) en charge de la bonne gestion de notre fédération.

Tout serait presque parfait si, après la covid qui a sévi pendant 2 ans et pas encore complètement éradiquée, cette guerre horrible qui vient d'éclater à 2000 km de nos frontières, et dont personne ne peut prédire l'issue. J'ai une pensée pour le peuple ukrainien qui souffre. Nul doute que cette guerre

nous impactera dans nos vies au quotidien. Augmentation du prix des matières premières, du prix de l'énergie, raréfaction des composants électroniques et des pièces détachées et bien d'autres conséquences.

Bref, de nouvelles difficultés en cette année 2022, qu'il faudra surmonter tous ensemble, solidaires et unis.

Je tenais à remercier chaleureusement nos partenaires fidèles : la CNR, sa nouvelle Présidente Laurence Borie Bancel, qui connaît bien notre sport pour avoir elle-même pratiqué, la MAIF, son Président Dominique Mahé qui nous suit depuis maintenant plus de 30 ans, ainsi que son directeur général exécutif Pascal Démurger ancien rameur de Bordeaux Tous deux embarquent avec nous jusqu'en 2024.

Je remercie du fond du cœur tout le personnel fédéral et l'ensemble des services : accueil, communication, développement, haut niveau, informatique, comptabilité, ainsi que la DTN pour sa détermination et son efficacité, et tout particulièrement Caroline et Vanessa, nos assistantes attachées au Président et DTN. Je remercie aussi l'ensemble des membres du bureau exécutif et du conseil d'administration pour leur travail et dévouement pour notre fédération.

Je n'oublie pas également les présidentes et présidents de commissions ainsi que les cadres techniques qui travaillent à la réalisation du projet fédéral et qui préparent nos athlètes élites et espoirs.

Et enfin, je tiens à remercier très sincèrement les Présidentes et Présidents des ligues, comités départementaux et clubs qui, au quotidien, font rayonner notre sport sur tout le territoire, innovent, fédèrent leurs équipes de bénévoles, donnent envie à nos rameurs et rameuses pour faire grandir notre discipline.

Ensemble, faisons en sorte que notre futur ait un avenir !!

Je vous remercie pour votre attention

Christian Vandenberghe

Président de la FFA

## **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

### **Assemblée Générale du 26 mars 2022 – Mâcon -**

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, de ligues, de comités départementaux. Mesdames et Messieurs les délégués et représentants.

Aujourd'hui est un rendez-vous particulier, en effet, après 2 années de disette relationnelle, nous voici enfin réunis. Imaginez-vous, la dernière AG en présentielle a été organisée à Deauville en mars 2019 par la ligue de Normandie, présidée par Bénédicte Ouvry.

Cela fait maintenant 15 mois que notre équipe a été élue à la tête de notre fédération, dans un contexte sanitaire difficile qui nous a contraint dans nos pratiques, impactant nos licenciés, nos clubs, ligues et comités départementaux, ainsi que l'organisation du siège fédéral. Comme beaucoup de fédérations, nous avons subi de plein fouet une baisse de licenciés de l'ordre de 15 %. Mais finalement, bien moins que certaines disciplines (indoor) avec des pertes de plus de 50% ! Nous avons tous su nous adapter malgré ce contexte anxiogène, être agile, et offrir à nos jeunes et moins jeunes rameurs et rameuses un championnat de France MAIF indoor connecté : une première pour notre fédération.

Je souhaite évoquer avec vous la mise en place du plan de relance à la demande du bureau fédéral, l'objectif étant d'aider les clubs, de perdre le moins possible de licenciés, voir en capter de nouveau en plein cœur de la pandémie "impulse Aviron" est créé et mis en forme à l'initiative du service développement, soutenu par notre service communication/marketing. Des plans d'actions au service des dirigeant.es, des encadrant.es et des licencié.es. Je ne vais pas énumérer ici l'ensemble de ces actions mais elles ont été plébiscitées et très suivies.

Malgré le contexte national compliqué, la fédération a réussi à organiser des championnats nationaux de qualité, grâce à la mobilisation de l'ASM club organisateurs, des cadres techniques et de nos équipes fédérales. A ce titre, je renouvelle mes plus sincères félicitations et remerciements à Frédéric Andolfi, Président de l'AS Mantaïse, et l'ensemble des bénévoles, qui ont réalisé l'impossible : organiser la semaine du 14 juillet 4 championnats de France sur 5 jours de compétition en à peine 2 semaines de préparation, en remplacement de Vichy qui a dû être annulé suite à la rupture du barrage.

Sur la scène internationale, malgré toutes les contraintes dues à la pandémie pendant leur préparation, notre équipe de France a brillé sur la scène Européenne, offrant à notre pays plus de 40 médailles, dont 10 olympiques et paralympique aux jeux de Tokyo. Je les félicite chaleureusement pour l'ensemble de leurs performances et particulièrement Mathieu et Hugo pour leur titre de champions olympiques, Claire et Laura pour leur médaille d'argent. Rappelons que cela fait 25 ans qu'il n'y avait pas eu de médaille olympique chez les féminines ainsi que le quatre avec barreur paralympique, avec Robin, Antoine, Erika, Margot et Rémi.

Notre visibilité s'en est trouvée accrue dans les médias, les réseaux sociaux et magazines, grâce au travail important au service communication de la fédération, sous la houlette de Bénédicte Ouvry,

mais aussi grâce aux talents de nos athlètes, qui ont su transmettre avec naturel, spontanéité et authenticité les valeurs de notre sport. Nos athlètes ont répondu à de nombreuses sollicitations à la demande de nos partenaires institutionnels MAIF et CNR, mais aussi à la demande de grandes entreprises et du MEDEF.

Cette AG est aussi un point d'étape important après 1 an de mandat. Nous vous avons proposé un programme de campagne ambitieux converti en projet fédéral décliné en 4 axes majeurs.

**Où en sommes-nous ?** Je vous rappelle le contexte de début 2021 : nous n'avons plus de DTN, Sébastien Vieilledent ne prendra ses fonctions hélas qu'au 1 juin, notre souhait étant courant avril au plus tard mai. Il a donc fallu palier. Tout le personnel fédéral, élus du bureau, cadres techniques attachés au siège, se sont mobilisés, répondant aux sollicitations des ligues, comités départementaux, clubs mais surtout de l'ANS, du Ministère des sports, du CNOSF tant les dossiers étaient urgents. Un travail d'équipe constructif et dynamique qui a permis de mieux se connaître. J'en profite pour remercier tous les collaboratrices et collaborateurs de la fédération, elles et ils ont été dans la transmission des dossiers, des facilitateurs toujours de bonne humeur pour que notre équipe puisse prendre ses marques et rentrer rapidement dans le vif du sujet. Du reste, un immense travail de RH a été entrepris dès le début 2021 par Vincent Busser, mais je le laisserai délivrer son rapport de secrétaire général sur ce sujet important, et d'autres bien sûr.

Un projet fédéral audacieux pour une olympiade emblématique. En réalité un enjeu formidable nous attend, les jeux olympiques et paralympiques de Paris, qui doivent servir de tremplin pour le développement de toutes nos pratiques.

### **Mais revenons aux 4 axes du projet fédéral 2021 !**

**Le premier axe :** l'aviron pour toutes et tous, décision de la création du pôle développement et innovation mise en place 1 avril 2022. La coordination étant assurée par Christophe Piala, l'élue référente Anne Tollard Vice-Présidente. Intensification des programmes scolaires rame en 5e, avi'santé à l'école, consolidation du programme aviron santé et handi et de l'Avirose grâce au soutien de Jocelyne Rolland (cancer du sein), promotion et développement de l'aviron de mer, création du tour de France des plages, cette pratique étant reconnue désormais, (depuis décembre), comme discipline de HN par le ministère des sports et par l'ANS : un gros travail nous attend. Objectif 2024 : 50 000 licenciés 48% de femmes. (Nous sommes à ce jour presque revenus au niveau de 2019)

**Le deuxième axe :** une nouvelle politique de haut niveau objectif les JOP de Paris. Arrivée au 1 octobre de Jurgen Grobler en tant que consultant exécutif. Objectif 2024 : 3 à 4 médailles en valide et 1 or en Para. Là aussi, je laisserai Sébastien Vieilledent développer le sujet HN ainsi que la nouvelle organisation qu'il a mis en place autour du Jurgen coach incontestable.

**Le troisième axe :** une fédération au service de ses clubs, territoires et licenciés. Décision de création du pôle structure et territoire sous la coordination d'Hélène Gigleux, l'élue référente Audrey dell-Acqua membre du bureau fédéral. Nos priorités : collaborer, aider et coconstruire avec nos organes déconcentrés. Impulser de nouvelles dynamiques, se remettre en question, sortir de notre zone de confort. La fédération a maintenant deux centres de formations au service des clubs ; l'un à Vichy et l'autre à Vaires sur Marne, "Nautisme en Île de France" et ce, pour mieux répondre aux attentes de professionnalisation de nos structures

**Le quatrième axe :** une fédération verte responsable et éthique, Une demande très claire de nos deux Partenaires MAIF et CNR ! une commission très dynamique sous la responsabilité de Pierre Trichet, membre du comité directeur et d'Hélène Gigleux. Nos priorités : améliorer notre impact

environnemental, développer notre impact social : promotion de la mixité dans nos pratiques, création du club des dirigeantes (septembre 2021), parité totale au sein du bureau exécutif, développement de l'accessibilité pour tous pour la pratique de l'aviron. Objectif 2024, parité totale dans les instances fédérales et ses organes déconcentrés (loi votée dernièrement à l'Assemblée N) 30 % d'arbitres femmes et entraîneuses, un maximum de championnats nationaux labélisés et développement durable.

Nous avons aussi un objectif prioritaire ; améliorer notre visibilité et reprendre les espaces laissés vacants. Le 29 juin, la fédération reprend son siège perdu en 2017 au sein du conseil d'administration du CNOSF. Nos deux vices présidentes sont élues ; Bénédicte dans la commission Mixité et Anne au club France des partenaires et des parlementaires, pour ma part, je prends la présidence du club France des partenaires. Nous voici trois élus dans les instances et commissions du CNOSF : du jamais vu ! Et pour couronner le tout, notre fédération est classée pilote sur le sujet de la mixité. Une priorité pour le ministère des sports.

La fédération est lauréate de « Impact Paris 2024 » soutenue par l'ANS et la Région Île de France.

Nous sommes choisis également par le ministère des sports : fédération pilote concernant la gestion des CTS pour l'ensemble des fédérations olympiques. Sébastien développera.

Idem pour l'Agence Nationale du Sport, là encore, l'image de notre fédération est considérée vertueuse, nos dossiers sont clairs et parfaitement justifiés. Merci à Sébastien notre DTN pour le travail accompli ! Nous sommes une fédération considérablement soutenue par l'état, l'une des plus aidées, surtout si nous faisons le ratio aides publics nombre de licenciés !! C'est un point faible mis en avant en 2017 lors du dernier audit du Ministère des sports et à nouveau ciblé par l'ANS en ce début d'année. Sébastien vous en dira plus.

Reste la gestion financière de notre fédération, rigoureuse, saine et sous contrôle précis. Merci à François Banton, notre trésorier, associé à notre expert-comptable fédérale, Isabelle Dubuc. Je lui laisserai le soin de vous éclairer sur tous les points financiers dans son rapport de bilan 2021 et dans la présentation du budget 2022.

Concernant la partie partenariat, je sais que nous sommes très attendus sur ce sujet. Il nous faut donc améliorer notre visibilité. Si nous avons signé une convention avec la ville de Courchevel concernant l'organisation mi-août du "Mag aviron X3" une belle opportunité pour faire la promotion de l'aviron indoor en associant notre image avec la ville de Courchevel. Une convention de partenariat est en cours avec MAGAVIRON, Eric Marie que vous connaissez tous.

Néanmoins, ce qu'il nous reste à réaliser de très important : trouver de nouveaux sponsors pour nous donner les moyens de nos ambitions. Nous avons rencontré beaucoup de partenaires potentiels ; grandes entreprises, banques etc.... De bons contacts dont certains très avancés grâce au réseau mais pas encore finalisés.

En conclusion, notre équipe est en ordre de marche ; notre DTN est bien en place dans ses missions tout en conjuguant son poste de directeur général (depuis fin de l'année) en charge de la bonne gestion de notre fédération.

Tout serait presque parfait si, après la covid qui a sévi pendant 2 ans et pas encore complètement éradiquée, cette guerre horrible qui vient d'éclater à 2000 km de nos frontières, et dont personne ne peut prédire l'issue. J'ai une pensée pour le peuple ukrainien qui souffre. Nul doute que cette guerre nous impactera dans nos vies au quotidien. Augmentation du prix des matières premières, du prix de l'énergie, raréfaction des composants électroniques et des pièces détachées et bien d'autres conséquences.

Bref, de nouvelles difficultés en cette année 2022, qu'il faudra surmonter tous ensemble, solidaires et unis.

Je tenais à remercier chaleureusement nos partenaires fidèles : la CNR, sa nouvelle Présidente Laurence Borie Bancel, qui connaît bien notre sport pour avoir elle-même pratiqué, la MAIF, son Président Dominique Mahé qui nous suit depuis maintenant plus de 30 ans, ainsi que son directeur général exécutif Pascal Démurger ancien rameur de Bordeaux Tous deux embarquent avec nous jusqu'en 2024.

Je remercie du fond du cœur tout le personnel fédéral et l'ensemble des services : accueil, communication, développement, haut niveau, informatique, comptabilité, ainsi que la DTN pour sa détermination et son efficacité, et tout particulièrement Caroline et Vanessa, nos assistantes attachées au Président et DTN. Je remercie aussi l'ensemble des membres du bureau exécutif et du conseil d'administration pour leur travail et dévouement pour notre fédération.

Je n'oublie pas également les présidentes et présidents de commissions ainsi que les cadres techniques qui travaillent à la réalisation du projet fédéral et qui préparent nos athlètes élites et espoirs.

Et enfin, je tiens à remercier très sincèrement les Présidentes et Présidents des ligues, comités départementaux et clubs qui, au quotidien, font rayonner notre sport sur tout le territoire, innover, fédèrent leurs équipes de bénévoles, donnent envie à nos rameurs et rameuses pour faire grandir notre discipline.

Ensemble, faisons en sorte que notre futur ait un avenir !!

Je vous remercie pour votre attention

Christian Vandenberghe

Président de la FFA

## RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL Assemblée Générale du 26 mars 2022 – Mâcon -

Mon rapport moral fera état des licences pour la saison dernière, des différentes formations et d'un point d'étape des travaux menés depuis notre élection le 5 décembre 2020 en termes de ressources humaines.

### Clubs et licences

Répartition géographique de nos clubs par région :

L'évolution du nombre de nos structures est relativement stable, aujourd'hui 442 clubs sur le territoire.

Le nombre de licenciés par ligue n'est pas en corrélation avec le nombre de clubs.

- Pour la ligue Occitanie, 3796 licences pour 53 clubs,
- Nouvelle Aquitaine 3840 licences pour 47 clubs,
- AURA 6808 licences pour 52 clubs et la LIFA 7594 licences pour 44 clubs.

Nous pouvons constater une chute régulière et significative depuis 2017 du nombre de licences toutes catégories confondues, soit 6344 licences en moins entre 2017 et 2021, dont 3225 avant le début de la pandémie.

Dernier point, la répartition par sexe de nos licences. Certes l'analyse des chiffres présentés montre que le pourcentage du nombre de licences femmes progresse, mais ne reflète pas la réalité puisque lié au déficit du nombre global de licences. Il est à noter que la perte totale de licences se trouve sur le secteur homme, avec une baisse régulière depuis 2017.

**Je rappelle l'objectif de notre projet fédéral et nos ambitions 2024, 50000 licenciés dont 48% de femmes.**

### Formations`

Concernant les formations fédérales, nous constatons une stabilité dans le nombre de diplôme délivrés avec toujours un nombre important d'inscrits à l'initiateur pour un nombre trop faible sur la formation d'entraîneur.

Il y a également une certaine stabilité dans les engagements sur les formations professionnelles avec la délivrance équitable entre les CQP, BO et DE. Le DES reste toujours très faible.

Une précision concernant l'écart entre 2020 et 2021, car ne figurent pas dans les résultats 2021 les diplômes BP et DE, puisque délivrés après le 31 aout.

### Point RH

Dès janvier 2021, j'ai repris en main la partie RH de la FFA.

Les entretiens individuels, point obligatoire dans toutes les entreprises, mais jamais fait à la fédération jusqu'à ce jour, se sont déroulés courant janvier avec tout le personnel fédéral.

Cette première pour le personnel, nous a permis d'échanger librement sur différents points, les missions actuelles, l'engagement, la motivation, le bien-être au travail et les perspectives d'évolution.

Ces entretiens nous ont permis d'agir rapidement notamment sur la revalorisation de la prime d'ancienneté pour 5 salariés de la FFA.

Gelés depuis 12 ans par l'ancien trésorier, la remise à niveau des points a été faite ainsi que le versement d'une prime équivalente, indexée au prorata temporis.

Suite à ces entretiens, une action urgente a été menée pour réorienter les missions et le management d'une des salariées se trouvant au point de rupture. Cette réorganisation rapide, nous a permis d'échapper à un départ déjà programmé en milieu d'année, mais surtout de réorienter cette personne sur un autre pôle, avec des missions complémentaires et souhaitées, ce qui lui a permis de retrouver un épanouissement dans son travail.

La réorganisation globale des différents services en pôles, souhaitée par les élus et le DTN/DG, n'a pu se faire aussi rapidement comme nous le souhaitions.

Les six pôles créés sont, le pôle communication et marketing, le pôle finances, le pôle direction, le pôle développement des pratiques et innovation, le pôle structures et territoires et le pôle Haute performance.

Les deux derniers, directeur et directrice ont été nommés en fin d'année 2021. Ils seront opérationnels à leurs postes début avril 2022 ainsi que la venue d'un nouveau cadre technique sur les formations

Nous avons également étoffé l'effectif du personnel avec l'embauche de deux personnes, courant du premier semestre 2021, auprès d'Hugo Maciejewski responsable de la MAP.

**Notre objectif, élus et DTN/DG étant de replacer la MAP au centre des actions du pôle Haute performance.**

Une grande première également pour le personnel fédéral a été de les solliciter sur leurs besoins ou souhaits de formations.

La validation de ces formations a été réalisé avec chacun des salariés en fonction de leurs missions actuelles, de leurs perspectives d'évolution et de développement au sein de la fédération.

Ce plan de formation est programmé pour les trois prochaines années.

La reprise de la gestion des jours de congés, de RTT et de récupérations était nécessaire, car inexistante à date. Nous avons fait un état de la situation et mis en place un planning prévisionnel des périodes de congés en parallèle d'une fiche navette validée par le manager et le responsable RH.

Dans un même temps, j'ai relancé les réunions avec les membres du Comité Social et économique (CSE) et nous avons travaillé ensemble pour proposer au personnel fédéral la possibilité de bénéficier d'un compte épargne temps.

La réactivité de toutes les parties, dans ce long travail de rédaction et d'échanges entre, le CSE, le personnel, le DTN et les élus, nous a permis de proposer le vote de l'accord collectif relatif au CET début juillet.

Un gros travail a été réalisé en parallèle avec Isabelle Dubuc et François Banton pour l'élaboration des dossiers et suivi des contrats CET.

Nous avons également mis en place, comme tout employeur doit le faire dès la première embauche, le document unique d'évaluation des risques (DUER). Cette obligation générale de sécurité nous permet d'évaluer les risques éventuels et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des salariés de son entreprise.

Pour rétablir une équité dans tous les contrats de travail du personnel fédéral, j'ai proposé aux salariés embauchés avant le 5 décembre 2019 un avenant à leur contrat de travail, pour qu'ils puissent bénéficier également du 13ème mois.

Cette longue période de pandémie nous a obligé, à nous adapter à chaque situation, à être réactifs pour la mise en application et l'adaptation des textes réglementaires liés aux règles sanitaires imposées par l'état.

Le dernier point de cette saison a été la co-construction de l'accord sur le télétravail avec les membres du CSE, les élus et le DTN/DG.

La situation sanitaire ne nous a malheureusement pas permis de mettre en place cet accord comme envisagé en fin d'année 2021.

### Remerciements

Je tiens à remercier, le DTN-DG, Sébastien Vielledent pour son travail et les échanges clairs sur nos dossiers communs. Mes remerciements, à tous le personnel fédéral et conseillers techniques sportifs, et plus particulièrement, Carinne Birabent et Sylvain Bosquet membres du CSE, ainsi qu'Isabelle Dubuc, experte comptable de la fédération, pour la qualité des échanges.

Mes remerciements très sincères à Marine Scotton, Caroline Autour et Vanessa Lété pour la qualité des échanges et leurs disponibilités.

Vincent BUSSE  
Secrétaire Général FFA

## Assemblée Générale de la Fédération Française d'Aviron du 26 mars 2022

# Rapport du Directeur Technique National/ Directeur Général

### INTRODUCTION

Bonjour à toutes et à tous

Dans cette situation sanitaire et géopolitique complexe je souhaitais, tout d'abord, vous adresser tous mes vœux de santé et d'amitié.

Permettez-moi aussi de vous dire à quel point je suis ravi d'intervenir ce matin devant vous en tant que Directeur Technique National et Directeur Général de cette magnifique fédération.

Il y a maintenant 8 ans, je prenais la décision, après avoir passé plus d'une décennie en tant que Conseiller Technique, de mettre un terme à ma carrière d'entraîneur afin de me lancer dans un nouveau projet personnel et professionnel. L'objectif était clairement de partir pour mieux revenir. Revenir en essayant d'apporter une plus-value, une vision, une complémentarité.

Ce parcours de 8 années s'est conclu le 1<sup>er</sup> juin 2021, jour de ma nomination en tant que Directeur Technique National de la Fédération Française d'Aviron. Ma volonté de vous rejoindre était motivée par plusieurs aspects. Tout d'abord, un contexte : le monde du sport est aujourd'hui en pleine mutation, ensuite, une équipe dirigeante et un projet fédéral engagé, un réel sentiment de pouvoir apporter une plus-value et enfin une passion de plus de 30 ans pour un sport magnifique qui a aujourd'hui tout pour accélérer son développement.

En cette année post olympique et en lien avec une arrivée en cours d'année 2021, ce rapport abordera dans un premier temps une vision diagnostique de la fédération. J'aborderai ensuite un bilan plus détaillé du second semestre de l'année 2021 pour envisager, enfin, en conclusion, quelques éléments de perspective pour cette saison 2022 et l'entame de cette nouvelle olympiade et cette nouvelle paralympiade.

### DIAGNOSTIC

Comme vous le savez, le secteur sportif français est aujourd'hui en pleine évolution. Mouvement sportif, secteur privé, collectivités territoriales et autorités publiques font face simultanément, à un ensemble d'opportunités et de challenges majeurs.

Marché et développement de la pratique grandissants, enjeux de société toujours plus importants et grands événements sportifs nationaux et internationaux se retrouvent face à des modèles économiques de plus en plus complexes et une concurrence entre les acteurs et les technologies de plus en plus accrue.

Dans ce contexte, la FFA peut s'appuyer sur des atouts majeurs. Notre sport engendre la pratique d'une activité physique et sportive complète et vertueuse qui se déroule dans un cadre de pleine nature et qui véhicule des valeurs fortes. Notre offre de pratique est large et bien structurée.

Nous possédons aussi des axes de développement importants et surtout en phase avec les évolutions actuelles des pratiques sportives. Ces dernières se veulent aujourd'hui connectées, expérientielles, durables, de pleine nature, inclusives et orientées sur la santé et le bien-être. Enfin, nous continuons à afficher des performances sportives significatives.

À contrario, nous devons être conscients que nous représentons une pratique encore trop intimiste et pas toujours accessible. Avec 40 694 licenciés en 2021 et 99 541 pratiquants nous représentons seulement 0,22% des 18 millions de licenciés en France.

De plus, nous ne pouvons pas nous appuyer, à l'instar d'autres fédérations, sur une dynamique de pratique libre, porteuse de modèle sportif rémunérateur.

Enfin, malgré les résultats sportifs de cette dernière olympiade et paralympiade, notre système d'accession au haut niveau et notre capacité à préparer la haute performance commencent à s'essouffler. À titre d'exemple sur la partie valide, il est important de constater que derrière nos 2 magnifiques médailles et une 5<sup>ème</sup> place au classement des médailles nous nous situons seulement à la 13<sup>ème</sup> place au classement général au JO de Tokyo (classement PO).

La Fédération Française d'Aviron va donc devoir entreprendre une transformation majeure de son modèle afin de répondre aux enjeux sportifs, socio-économiques et concurrentiels de ce nouvel environnement.

Tout en abordant cette capacité d'innovation et d'anticipation, nous devons en même temps continuer à garantir les missions d'utilité publique et de délégation qui incombent à la Fédération tout en s'assurant aussi de notre réussite sportive et notamment celle des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pour accompagner cette dynamique nous devons y associer une organisation optimisée afin de s'adapter à des moyens humains et financiers en diminution.

Au niveau de la direction technique nationale le nombre de cadres techniques est en diminution constante depuis 2012 avec une perte de 20% faisant passer notre effectif de 49 cadres à 39 en 2022.

Malgré un budget 2022 d'un montant historique, nous devons aussi repenser notre modèle économique sur notre capacité à développer des ressources propres puisque restant encore une fédération subventionnée à hauteur de 71% par l'Etat. À ce titre, l'enjeu des sponsors et partenaires sera considérable puisque forcé de constater que depuis 2012 la Fédération aura perdu plus de 59% de ses ressources en sponsoring.

## **STRATEGIE**

Dans ce contexte et afin d'accompagner la conduite des politiques publiques du sport et notre projet fédéral, la stratégie globale de la direction technique nationale et de la direction générale s'orientera autour de 3 actions :

La première sera d'optimiser nos modèles de développement et de transformer notre modèle économique afin de réduire l'écart entre subventions et ressources propres. Pour ce faire, nous nous attacherons à développer notre accessibilité en:

- Accélération le développement de nos pratiques en mer, de sport santé et de mixité.
- En relevant le challenge du développement de la pratique libre et de la révolution digitale du sport notamment grâce à notre pratique indoor.
- En développant une offre d'activité dynamique de notre pratique en rivière.

L'objectif est clairement de positionner progressivement la Fédération Française d'Aviron comme un acteur majeur du sport en France.

**La deuxième** action se concentrera sur la thématique du haut niveau et de la haute performance. Elle sera accompagnée par la « stratégie haut-niveau, haute performance 2024/2028 » définie suite à l'analyse du dernier cycle olympique et paralympique, réalisé en septembre, avec les sportifs et le staff technique et suite à l'arrivée de notre consultant exécutif, Jürgen Grobler.

- Avec, dans un premier temps, l'objectif prioritaire de redynamiser la haute performance dans l'urgence afin de garantir la performance de nos équipes au Jeux de Paris 2024. Nous avons du potentiel, mais pas de marge.
- Dans un deuxième temps, cette action se concentrera à anticiper la préparation des Jeux Olympiques de Los Angeles.
- Enfin de repenser notre organisation du haut niveau notamment autour de sa structuration, d'une remobilisation de nos actions nationales sur l'accession au HN dans les territoires et redonner une cohérence technique nationale. Sujet qui me tient particulièrement à cœur.

**La troisième** action aura pour vocation d'accompagner les 2 premières sur notre volonté d'optimiser et d'innover notre organisation et nos méthodes de travail.

## **BILAN DE L'ANNÉE 2021**

Comme je l'ai précisé en introduction, mon rapport d'activité de la saison 2021 se concentrera essentiellement sur le 2<sup>ème</sup> semestre de l'année.

Néanmoins nous pouvons préciser au niveau de nos indicateurs que l'année 2021 aura été une année mixte. D'un côté subissant encore les effets dévastateurs de la crise sanitaire et d'un autre affichant des relances intéressantes sur certains secteurs.

Au niveau du total des licences nous atteignons 40 694 licences ce qui représente une diminution de 7,14% par rapport à 2020. Concernant les pratiquants (licences et titres), l'année 2021 est positive avec une augmentation de 10% représentant 99 541 pratiquants. La mixité continue de progresser en 2021 pour la Fédération passant de 42,5% de licenciées féminines en 2020 à 43,6% en 2021.

Concernant l'aviron indoor, le développement de clubs Avifit se relance et passe de 88 en 2020 à 92 en 2021. L'aviron de mer se stabilise positivement dans son développement compétitif et sa capacité à former au niveau initiateur.

Nos actions scolaires, santés et randonnées affichent une nette progression suite à la saison 2020.

Au niveau des formations fédérales l'initiateur et l'éducateur augmentent largement de 2020 à 2021, passant pour exemple de 82 diplômes délivrés en 2020 à 231 en 2021 pour la formation éducateur. En parallèle, les nouvelles promotions des diplômes professionnels atteignent des remplissages historiques.

2021 nous aura permis de vivre des rendez-vous sportifs exceptionnels et de mener à bien, malgré une crise sanitaire toujours présente, un ensemble d'actions déterminantes pour l'organisation et le développement de notre sport.

À ce titre, je souhaitais, une nouvelle fois, féliciter les équipes d'encadrement des collectifs France pour les excellents résultats obtenus au cours des différents championnats internationaux de la saison.

4 médailles olympiques et paralympiques viennent conclure les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo. Un immense bravo à Laura, Claire, Nathalie, Margaux, Rémi, Antoine, Erika, Robin, Hugo, Mathieu, Loïc, Charles, Frédéric, Alexis et Frédéric.

Ces médailles sont tellement difficiles à obtenir, vous pouvez me croire sur le sujet, qu'il est important de les considérer avec le plus grand respect et la plus grande attention.

Dans un contexte à fort potentiel pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, mais aussi avec une densité d'effectifs à reconstruire et des projets à relancer, ces résultats ne doivent cependant pas nous faire oublier les enjeux considérables que reflètent la préparation de cet événement historique dans un temps extrêmement court. Encore une fois, nous avons du potentiel mais aucune marge. Nous devons être capable de viser, vite, juste et bien.

2021 aura aussi été une année de résultats historiques chez les juniors puisqu'il faut remonter à Munich 1994 pour atteindre ce niveau de résultat : 6 bateaux finalistes et 5 médailles :

- 1 médaille d'or en Deux sans barreur Junior Femme avec Fleur Vaucoret et Zélie Jacoulet
- 3 médailles d'argent en Deux de couple Junior Femme, Deux de couple Junior Homme et Quatre de pointe sans barreur Junior Femme
- et 1 médaille de bronze en Quatre de pointe avec barreur Junior Homme.

Un grand bravo aux sportifs, aux clubs et à l'équipe de Yannick Schulte. Ces résultats promettent de belles choses pour les années futures.

Des résultats historiques aussi pour une équipe de France Sprint de plage conquérante, qui rentre des Championnats du Monde beach rowing sprint d'Oeiras avec 8 médailles sur 9 possibles dont 1 en or et une première place des nations au nombre des médailles.

Concernant le développement des pratiques et la vie fédérale, ce deuxième semestre nous permet tout d'abord de conclure une saison riche en événements sportifs nationaux. A ce titre, je remercie l'ensemble des acteurs : comité d'organisation et l'ensemble de leurs bénévoles, les CTS et les collaborateurs de la FFA qui dans un contexte sanitaire complexe ont su faire preuve d'adaptabilité et de réactivité.

Sur le développement plus précisément, les actions de la Fédération ont en 2021, démontré, une nouvelle fois, toute notre capacité à innover et à répondre aux attentes du public.

Concernant le sport santé, nous pouvons citer premièrement l'initiative du projet AVISTIM en partenariat avec APF France et Stimule ton handicap auprès de 3 clubs (Avi'sourire, le CA Lyon et Indoor Santé Strasbourg). Deuxièmement, la signature d'un partenariat avec l'association Grégory LEMARCHAL, pour permettre à des adolescents atteints de mucoviscidose de pratiquer l'aviron indoor.

Au niveau de notre pratique indoor, La FFA a organisé le premier MAIF Aviron Indoor - championnats de France connecté avec plus de 2600 participants. Manifestation nationale inédite et unique dont le format connecté a permis le maintien et la délivrance des 108 titres nationaux malgré le contexte sanitaire. Malgré l'annulation de toutes les formations spécifiques Aviron Indoor, les clubs ont mobilisé toutes leurs ressources pour mettre en place ou renforcer leur projet Aviron Indoor autour de l'AviFit et du RoWning. Au total, près de 120 clubs sont labellisés et proposent cette offre de pratique innovante et attractive que la FFA produit pour soutenir leur développement.

L'aviron de mer n'aura pas été en reste sur cette saison avec le succès médiatique du 1er tour des plages. Toujours sur le sujet de l'aviron de mer, une victoire administrative et stratégique importante nous aura permis d'obtenir, en vue d'une éventuelle intégration au programme olympique en 2028, la reconnaissance haut-niveau pour la discipline du Sprint de plage.

Enfin, les dernières semaines de l'année auront aussi permis à la France et à la Seyne sur Mer, d'obtenir l'organisation des Championnats d'Europe de Coastal Rowing 2023.

Sur ce dernier sujet, je suis aussi ravi de vous annoncer, qu'après de longs mois de travail acharné afin de pouvoir rattraper un retard de plusieurs années, la France sera bien terre d'accueil des championnats du monde junior 2023. À ce titre, ce sont 5 championnats internationaux majeurs entre 2022 et 2023 qui seront organisés en France : En septembre 2022, les World Rowing Masters Regatta à Libourne, en janvier 2023, les European Rowing Indoor Championships à Paris en mai 2023, les European Rowing Junior Championships à Brive-la-Gaillarde, en août 2023 les World Rowing Junior Championships à Vaires-sur-Marne et en septembre 2023, les European Rowing Coastal Championships de La Seyne sur Mer.

Pour le scolaire, la FFAviron propose depuis cette année un cycle Aviron clé en main, à destination des enfants scolarisés en école primaire. Le programme Avi'Santé à l'école est un outil de prévention et d'éducation à la santé développé pour ce public. Un premier reportage télévisuel a été diffusé sur la chaîne Gulli.

Les établissements et les clubs d'aviron ont su s'adapter à l'actualité et maintenir leur relation grâce à la facilité de mise en œuvre et la valeur pédagogique du programme. 485 classes inscrites au classement national.

Nous pouvons aussi souligner cette année le renouvellement de la convention quadripartite entre le Ministère des Sports, l'UNSS, l'USEP et la FFAviron pour renforcer la place de l'aviron dans le milieu scolaire.

Enfin, suite à la publication de la circulaire 2020 relative aux sections sportives scolaires et aux sections d'excellence sportive, deux SES aviron se sont ouvertes à Verdun et à Nancy en 2021. Cette nouvelle opportunité sera un point important dans notre volonté de relancer la dynamique de l'accession du haut niveau.

2021 fut aussi l'année de la 1<sup>ère</sup> édition de "la randonnée de l'année" qui a pour objectif de fédérer la communauté « Randon'Aviron » autour d'un rendez-vous de renommée nationale. Organisée par l'Aviron Sedanais, elle a réuni en 2021, 64 participants français et étrangers au cœur des Ardennes.

Suite à la phase de diagnostique prévue dans le cadre de ma prise de fonction, l'année 2021 nous a aussi permis d'avancer sur une réorganisation de nos fonctions opérationnelles.

La Direction Technique Nationale, ainsi que les activités fédérales, seront dorénavant et pour une partie, à partir du 1er avril, organisées autour de 6 pôles d'expertise :

#### 3 pôles opérationnels :

- Développement des pratiques et innovation
- Services aux clubs et aux territoires
- Performance

#### 3 pôles de fonctions supports :

- Direction et relations institutionnelles
- Marketing, Communication et partenariat
- Administration et finances

Concernant le haut niveau et la haute performance, suite à une analyse menée sur la base de la méthodologie Orfèvre et à l'arrivée de notre consultant exécutif, nous avons finalisé 3 programmes :

- Le programme Ambitions 2024 OLY
- Le programme Ambitions 2024 PARA
- Le programme Génération 2024-2028

Concernant les JOP de Paris, la fédération a pour ambition de qualifier 6 à 8 bateaux olympiques et 3 à 4 bateaux paralympiques. L'objectif est d'obtenir 3 à 4 médailles sur les épreuves olympiques et 2 médailles sur les épreuves paralympiques dont une en or.

- **Pour le programme Ambitions 2024 OLY :**

La stratégie se concentrera avant tout sur le maintien de la performance des deux bateaux médaillés à Tokyo (deux de couple homme et deux de couple femme poids léger).

Afin d'améliorer les résultats de Tokyo, en termes de médailles, et de repositionner la France dans le top 10 du classement PO, un ensemble de projets sera relancé autour de bateaux historiquement maîtrisés par la France, en lien avec le niveau de performance et la densité du collectif France au lendemain des JOP de Tokyo.

- **Pour le programme Ambitions 2024 PARA**

Dans le cadre de la spécificité du Para-Aviron et en lien avec les objectifs fixés, la stratégie se concentrera sur la reconstruction d'un collectif performant autour des médaillés de Tokyo. Les 5 épreuves inscrites au programme paralympique sont envisagées.

Le développement de notre capacité de recrutement et de détection sera donc un axe majeur de notre stratégie. Il sera complété par un objectif clair d'optimisation de notre méthodologie d'entraînement notamment autour de la spécialisation PARA de notre programme ainsi que d'une meilleure individualisation. Enfin, la stratégie se déploiera aussi grâce à une augmentation de la disponibilité du staff afin de favoriser le suivi hors stage, le recrutement et la détection.

- **Pour le programme Génération 2024-2028**

Les collectifs senior U23 et junior U19 seront constitués dans une double perspective, celle de remporter des médailles mondiales, mais également celle de former des rameuses et rameurs de haut niveau senior A.

À ce titre, ce programme permettra aux meilleurs jeunes talents U23 de réussir une transition progressive et pertinente vers Paris 2024. Il anticipera aussi les performances et la préparation de Los Angeles 2028.

## **PERSPECTIVES 2022**

L'année 2022 démarre sur une bonne dynamique, le niveau des licences continue d'augmenter. Au 13 mars +14,58% par rapport à 2021, -1,90% par rapport à 2020 et -2,47 par rapport à l'année de référence 2019.

Nous finalisons la déclinaison opérationnelle du projet fédéral s'organisant autour de 4 axes :

- L'aviron pour toutes et pour tous
- Une nouvelle politique de haute performance et de haut niveau
- Une fédération au service de ses territoires, de ses clubs et de ses pratiquants
- Une fédération verte, responsable et éthique

Les différents objectifs de ces quatre axes seront déployés par la Direction Technique Nationale en lien avec les territoires et les élus de la fédération. Cette déclinaison opérationnelle s'appuiera notamment sur :

- Une volonté forte d'établir des priorités d'actions
- Une capacité à définir précisément la bonne répartition entre actions régionales et nationales
- Un déploiement adapté aux spécificités et besoins de chaque territoire notamment à travers la signature de convention territoriale avec les ligues

Au niveau pratique cette déclinaison visera à orienter les actions de la Direction Technique Nationale vers :

- La dynamique sportive de notre pratique de rivière notamment grâce à la mise en place d'une nouvelle offre sportive modernisée pour les catégories J14 à J18.
- Le développement accru et innovant de notre pratique indoor autour du projet de son support digital
- L'accélération du développement de notre pratique Aviron de Mer avec l'activation du projet des bases nautiques
- La mise en œuvre de la stratégie de haut niveau et de haute performance 2024-2028
- La mise en place de notre stratégie de développement durable et de mixité des pratiques notamment grâce à la mise en place de la charte de développement durable de la fédération

Cette feuille de route 2022 sera accompagnée entre autres par deux projets transverses, premièrement une mobilisation accrue sur la refonte de notre offre de recherche et d'activation partenariale et la première phase de la refonte de notre site internet.

Je vous souhaite une excellente saison 2021 et 2022 et je vous remercie de votre attention.

Sébastien VIEILLEDENT  
Directeur Technique National  
Directeur Général

## **Rapport du Directeur Technique National/ Directeur Général**

### **Assemblée Générale du 26 mars 2022 – Mâcon -**

#### **INTRODUCTION**

Bonjour à toutes et à tous

Dans cette situation sanitaire et géopolitique complexe je souhaitais, tout d'abord, vous adresser tous mes vœux de santé et d'amitié.

Permettez-moi aussi de vous dire à quel point je suis ravi d'intervenir ce matin devant vous en tant que Directeur Technique National et Directeur Général de cette magnifique fédération.

Il y a maintenant 8 ans, je prenais la décision, après avoir passé plus d'une décennie en tant que Conseiller Technique, de mettre un terme à ma carrière d'entraîneur afin de me lancer dans un nouveau projet personnel et professionnel. L'objectif était clairement de partir pour mieux revenir. Revenir en essayant d'apporter une plus-value, une vision, une complémentarité.

Ce parcours de 8 années s'est conclu le 1<sup>er</sup> juin 2021, jour de ma nomination en tant que Directeur Technique National de la Fédération Française d'Aviron. Ma volonté de vous rejoindre était motivée par plusieurs aspects. Tout d'abord, un contexte : le monde du sport est aujourd'hui en pleine mutation, ensuite, une équipe dirigeante et un projet fédéral engagé, un réel sentiment de pouvoir apporter une plus-value et enfin une passion de plus de 30 ans pour un sport magnifique qui a aujourd'hui tout pour accélérer son développement.

En cette année post olympique et en lien avec une arrivée en cours d'année 2021, ce rapport abordera dans un premier temps une vision diagnostique de la fédération. J'aborderai ensuite un bilan plus détaillé du second semestre de l'année 2021 pour envisager, enfin, en conclusion, quelques éléments de perspective pour cette saison 2022 et l'entame de cette nouvelle olympiade et cette nouvelle paralympiade.

#### **DIAGNOSTIQUE**

Comme vous le savez, le secteur sportif français est aujourd'hui en pleine évolution. Mouvement sportif, secteur privé, collectivités territoriales et autorités publiques font face simultanément, à un ensemble d'opportunités et de challenges majeurs.

Marché et développement de la pratique grandissants, enjeux de société toujours plus importants et grands événements sportifs nationaux et internationaux se retrouvent face à, des modèles économiques de plus en plus complexes et une concurrence entre les acteurs et les technologies de plus en plus accrue.

Dans ce contexte, la FFA peut s'appuyer sur des atouts majeurs. Notre sport engendre la pratique d'une activité physique et sportive complète et vertueuse qui se déroule dans un cadre de pleine nature et qui véhicule des valeurs fortes. Notre offre de pratique est large et bien structurée.

Nous possédons aussi des axes de développement importants et surtout en phase avec les évolutions actuelles des pratiques sportives. Ces dernières se veulent aujourd'hui connectées, expérientielles, durables, de pleine nature, inclusives et orientées sur la santé et le bien-être. Enfin, nous continuons à afficher des performances sportives significatives.

À contrario, nous devons être conscients que nous représentons une pratique encore trop intimiste et pas toujours accessible. Avec 40 694 licenciés en 2021 et 99 541 pratiquants nous représentons seulement 0,22% des 18 millions de licenciés en France.

De plus, nous ne pouvons pas nous appuyer, à l'instar d'autres fédérations, sur une dynamique de pratique libre, porteuse de modèle sportif rémunérateur.

Enfin, malgré les résultats sportifs de cette dernière olympiade et paralympiade, notre système d'accession au haut niveau et notre capacité à préparer la haute performance commencent à s'essouffler. À titre d'exemple sur la partie valide, il est important de constater que derrière nos 2 magnifiques médailles et une 5<sup>ème</sup> place au classement des médailles nous nous situons seulement à la 13<sup>ème</sup> place au classement général au JO de Tokyo (classement PO).

La Fédération Française d'Aviron va donc devoir entreprendre une transformation majeure de son modèle afin de répondre aux enjeux sportifs, socio-économiques et concurrentiels de ce nouvel environnement.

Tout en abordant cette capacité d'innovation et d'anticipation, nous devons en même temps continuer à garantir les missions d'utilité publique et de délégation qui incombent à la Fédération tout en s'assurant aussi de notre réussite sportive et notamment celle des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pour accompagner cette dynamique nous devons y associer une organisation optimisée afin de s'adapter à des moyens humains et financiers en diminution.

Au niveau de la direction technique nationale le nombre de cadres techniques est en diminution constante depuis 2012 avec une perte de 20% faisant passer notre effectif de 49 cadres à 39 en 2022.

Malgré un budget 2022 d'un montant historique, nous devons aussi repenser notre modèle économique sur notre capacité à développer des ressources propres puisque restant encore une fédération subventionnée à hauteur de 71% par l'Etat. À ce titre, l'enjeu des sponsors et partenaires sera considérable puisque forcé de constater que depuis 2012 la Fédération aura perdu plus de 59% de ses ressources en sponsoring.

## **STRATEGIE**

Dans ce contexte et afin d'accompagner la conduite des politiques publiques du sport et notre projet fédéral, la stratégie globale de la direction technique nationale et de la direction générale s'orientera autour de 3 actions :

La première sera d'optimiser nos modèles de développement et de transformer notre modèle économique afin de réduire l'écart entre subventions et ressources propres. Pour ce faire, nous nous attacherons à développer notre accessibilité en:

- Accélération le développement de nos pratiques en mer, de sport santé et de mixité.
- En relevant le challenge du développement de la pratique libre et de la révolution digitale du sport notamment grâce à notre pratique indoor.
- En développant une offre d'activité dynamique de notre pratique en rivière.

L'objectif est clairement de positionner progressivement la Fédération Française d'Aviron comme un acteur majeur du sport en France.

**La deuxième** action se concentrera sur la thématique du haut niveau et de la haute performance. Elle sera accompagnée par la « stratégie haut-niveau, haute performance 2024/2028 » définie suite à l'analyse du dernier cycle olympique et paralympique, réalisé en septembre, avec les sportifs et le staff technique et suite à l'arrivée de notre consultant exécutif, Jürgen Grobler.

- Avec, dans un premier temps, l'objectif prioritaire de redynamiser la haute performance, dans l'urgence afin de garantir la performance de nos équipes au Jeux de Paris 2024. Nous avons du potentiel mais pas de marge.
- Dans un deuxième temps, cette action se concentrera à anticiper la préparation des Jeux Olympiques de Los Angeles
- Enfin de repenser notre organisation du haut niveau notamment autour de sa structuration, d'une remobilisation de nos actions nationales sur l'accession au HN dans les territoires et redonner une cohérence technique nationale. Sujet qui me tient particulièrement à cœur.

**La troisième** action aura pour vocation d'accompagner les 2 premières sur notre volonté d'optimiser et d'innover notre organisation et nos méthodes de travail.

## **BILAN DE L'ANNÉE 2021**

Comme je l'ai précisé en introduction, mon rapport d'activités de la saison 2021 se concentrera essentiellement sur le 2<sup>ème</sup> semestre de l'année.

Néanmoins nous pouvons préciser au niveau de nos indicateurs que l'année 2021 aura été une année mixte. D'un côté subissant encore les effets dévastateurs de la crise sanitaire et d'un autre affichant des relances intéressantes sur certains secteurs.

Au niveau du total des licences nous atteignons 40 694 licences ce qui représente une diminution de 7,14% par rapport à 2020. Concernant les pratiquants (licences et titres), l'année 2021 est positive avec une augmentation de 10% représentant 99 541 pratiquants. La mixité continue de progresser en 2021 pour la Fédération passant de 42,5% de licenciées féminines en 2020 à 43,6% en 2021.

Concernant l'aviron indoor, le développement de clubs Avifit se relance et passe de 88 en 2020 à 92 en 2021. L'aviron de mer se stabilise positivement dans son développement compétitif et sa capacité à former au niveau initiateur.

Nos actions scolaires, santés et randonnées affichent une nette progression suite à la saison 2020.

Au niveau des formations fédérales l'initiateur et l'éducateur augmentent largement de 2020 à 2021, passant pour exemple de 82 diplômes délivrés en 2020 à 231 en 2021 pour la formation éducateur. En parallèle, les nouvelles promotions des diplômes professionnels atteignent des remplissages historiques.

2021 nous aura permis de vivre des rendez-vous sportifs exceptionnels et de mener à bien, malgré une crise sanitaire toujours présente, un ensemble d'actions déterminantes pour l'organisation et le développement de notre sport.

À ce titre, je souhaitais, une nouvelle fois, féliciter les équipes d'encadrement des collectifs France pour les excellents résultats obtenus au cours des différents championnats internationaux de la saison.

4 médailles olympiques et paralympiques viennent conclure les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo. Un immense bravo à Laura, Claire, Nathalie, Margaux, Rémi, Antoine, Erika, Robin, Hugo, Mathieu, Frédéric et Alexis.

Ces médailles sont tellement difficiles à obtenir, vous pouvez me croire sur le sujet, qu'il est important de les considérer avec le plus grand respect et la plus grande attention.

Dans un contexte à fort potentiel pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, mais aussi avec une densité d'effectifs à reconstruire et des projets à relancer, ces résultats ne doivent cependant pas nous faire oublier les enjeux considérables que reflètent la préparation de cet événement historique dans un temps extrêmement court. Encore une fois, nous avons du potentiel mais aucune marge. Nous devons être capable de viser, vite, juste et bien.

2021 aura aussi été une année de résultats historiques chez les juniors puisqu'il faut remonter à Munich 1994 pour atteindre ce niveau de résultat : 6 bateaux finalistes et 5 médailles :

- 1 médaille d'or en Deux sans barreur Junior Femme avec Fleur Vaucoret et Zélie Jacoulet
- 3 médailles d'argent en Deux de couple Junior Femme, Deux de couple Junior Homme et Quatre de pointe sans barreur Junior Femme
- et 1 médaille de bronze en Quatre de pointe avec barreur Junior Homme.

Un grand bravo aux sportifs, aux clubs et à l'équipe de Yannick Schulte. Ces résultats promettent de belles choses pour les années futures.

Des résultats historiques aussi pour une équipe de France Sprint de plage conquérante, qui rentre des Championnats du Monde beach rowing sprint d'Oeiras avec 8 médailles sur 9 possible dont 1 en or et une première place des nations au nombre des médailles.

Concernant le développement des pratiques et la vie fédérale, ce deuxième semestre nous permet tout d'abord de conclure une saison riche en événements sportifs nationaux. A ce titre, je remercie l'ensemble des acteurs : comité d'organisation et l'ensemble de leur bénévoles, les CTS et les collaborateurs de la FFA qui dans un contexte sanitaire complexe ont su faire preuve d'adaptabilité et de réactivité.

Sur le développement plus précisément, les actions de la Fédération ont en 2021, démontré, une nouvelle fois, toute notre capacité à innover et à répondre aux attentes du public.

Concernant le sport santé, nous pouvons citer premièrement l'initiative du projet AVISTIM en partenariat avec APF France et Stimule ton handicap auprès de 3 clubs (Avi'sourire, le CA Lyon et Indoor Santé Strasbourg). Deuxièmement, la signature d'un partenariat avec l'association Grégory LEMARCHAL, pour permettre à des adolescents atteints de mucoviscidose de pratiquer l'aviron indoor.

Au niveau de notre pratique indoor, La FFA a organisé le premier MAIF Aviron Indoor - championnats de France connecté avec plus de 2600 participants. Manifestation nationale inédite et unique dont le format connecté a permis le maintien et la délivrance des 108 titres nationaux malgré le contexte sanitaire. Malgré l'annulation de toutes les formations spécifiques Aviron Indoor, les clubs ont mobilisé toutes leurs ressources pour mettre en place ou renforcer leur projet Aviron Indoor autour de l'AviFit et du RoWning. Au total, près de 120 clubs sont labellisés et proposent cette offre de pratique innovante et attractive que la FFA produit pour soutenir leur développement.

L'aviron de mer n'aura pas été en reste sur cette saison avec le succès médiatique du 1er tour des plages. Toujours sur le sujet de l'aviron de mer, une victoire administrative et stratégique importante nous aura permis d'obtenir, en vue d'une éventuelle intégration au programme olympique en 2028, la reconnaissance haut-niveau pour la discipline du Sprint de plage.

Enfin, les dernières semaines de l'année auront aussi permis à la France et à la Seyne sur Mer, d'obtenir l'organisation des Championnats d'Europe de Coastal Rowing 2023.

Sur ce dernier sujet, je suis aussi ravi de vous annoncer, qu'après de longs mois de travail acharné afin de pouvoir rattraper un retard de plusieurs années, la France sera bien terre d'accueil des championnats du monde junior 2023. A ce titre, ce sont 5 championnats internationaux majeurs entre 2022 et 2023 qui seront organisés en France : En septembre 2022, les World Rowing Masters Regatta à Libourne, en janvier 2023, les European Rowing Indoor Championships à Paris en mai 2023, les European Rowing Junior Championships à Brive-la-Gaillarde, en août 2023 les World Rowing Junior Championships à Vaires-sur-Marne et en septembre 2023, les European Rowing Coastal Championships de La Seyne sur Mer

Pour le scolaire, la FFAviron propose depuis cette année un cycle Aviron clé en main, à destination des enfants scolarisés en école primaire. Le programme Avi'Santé à l'école est un outil de prévention et d'éducation à la santé développé pour ce public. Un premier reportage télévisuel a été diffusé sur la chaîne Gulli.

Les établissements et les clubs d'aviron ont su s'adapter à l'actualité et maintenir leur relation grâce à la facilité de mise en œuvre et la valeur pédagogique du programme. 485 classes inscrites au classement national.

Nous pouvons aussi souligner cette année le renouvellement de la convention quadripartite entre le Ministère des Sport, l'UNSS, l'USEP et la FFAviron pour renforcer la place de l'aviron dans le milieu scolaire.

Enfin suite à la publication de la circulaire 2020 relative aux sections sportives scolaires et aux sections d'excellence sportive, deux SES aviron se sont ouvertes à Verdun et à Nancy en 2021. Cette nouvelle opportunité sera un point important dans notre volonté de relancer la dynamique de l'accession du haut niveau

2021 fut aussi l'année de la 1<sup>ère</sup> édition de "la randonnée de l'année" qui a pour objectif de fédérer la communauté « Randon'Aviron » autour d'un rendez-vous de renommée nationale. Organisée par l'Aviron Sedanais, elle a réuni en 2021, 64 participants français et étrangers au cœur des Ardennes.

Suite à la phase de diagnostic prévue dans le cadre de ma prise de fonction, l'année 2021 nous aussi permis d'avancer sur une réorganisation de nos fonctions opérationnelles

La Direction Technique Nationale, ainsi que les activités fédérales, seront dorénavant et pour une partie, à partir du 1er avril, organisées autour de 6 pôles d'expertise :

3 pôles opérationnels :

- Développement des pratiques et innovation
- Services aux clubs et aux territoires
- Performance

3 pôles de fonctions supports :

- Direction et relations institutionnelles
- Marketing, Communication et partenariat
- Administration et finances

Concernant le haut niveau et la haute performance, suite à une analyse menée sur la base de la méthodologie Orfèvre et à l'arrivée de notre consultant exécutif, nous avons finalisé 3 programmes :

- Le programme Ambitions 2024 OLY
- Le programme Ambitions 2024 PARA
- Le programme Génération 2024-2028

Concernant les JOP de Paris, la fédération a pour ambition de qualifier 6 à 8 bateaux olympiques et 3 à 4 bateaux paralympiques. L'objectif est d'obtenir 3 à 4 médailles sur les épreuves olympiques et 2 médailles sur les épreuves paralympiques dont une en or.

- **Pour le programme Ambitions 2024 OLY :**

La stratégie se concentrera avant tout sur le maintien de la performance des deux bateaux médaillés à Tokyo (deux de couple homme et deux de couple femme poids léger).

Afin d'améliorer les résultats de Tokyo, en termes de médailles, et de repositionner la France dans le top 10 du classement PO, un ensemble de projets sera relancé autour de bateaux historiquement maîtrisés par la France, en lien avec le niveau de performance et la densité du collectif France au lendemain des JOP de Tokyo.

- **Pour le programme Ambitions 2024 PARA**

Dans le cadre de la spécificité du Para-Aviron et en lien avec les objectifs fixés, la stratégie se concentrera sur la reconstruction d'un collectif performant autour des médaillés de Tokyo. Les 5 épreuves inscrites au programme paralympique sont envisagées.

Le développement de notre capacité de recrutement et de détection sera donc un axe majeur de notre stratégie. Il sera complété par un objectif clair d'optimisation de notre méthodologie d'entraînement notamment autour de la spécialisation PARA de notre programme ainsi que d'une meilleure individualisation. Enfin, la stratégie se déploiera aussi grâce à une augmentation de la disponibilité du staff afin de favoriser le suivi hors stage, le recrutement et la détection.

- **Pour le programme Génération 2024-2028**

Les collectifs senior U23 et junior U19 seront constitués dans une double perspective, celle de remporter des médailles mondiales, mais également celle de former des rameuses et rameurs de haut niveau senior A.

A ce titre, ce programme permettra aux meilleurs jeunes talents U23 de réussir une transition progressive et pertinente vers Paris 2024. Il anticipera aussi les performances et la préparation de Los Angeles 2028.

## **PERSPECTIVES 2022**

L'année 2022 démarre sur une bonne dynamique, le niveau des licences continue d'augmenter. Au 13 mars +14,58% par rapport à 2021, -1,90% par rapport à 2020 et -2,47 par rapport à l'année de référence 2019.

Nous finalisons la déclinaison opérationnelle du projet fédéral s'organisant autour de 4 axes :

- L'aviron pour toutes et pour tous
- Une nouvelle politique de haute performance et de haut niveau
- Une fédération au service de ses territoires, de ses clubs et de ses pratiquants
- Une fédération verte, responsable et éthique

Les différents objectifs de ces quatre axes seront déployés par la Direction Technique Nationale en lien avec les territoires et les élus de la fédération. Cette déclinaison opérationnelle s'appuiera notamment sur :

- Une volonté forte d'établir des priorités d'actions
- Une capacité à définir précisément la bonne répartition entre actions régionales et nationales
- Un déploiement adapté aux spécificités et besoins de chaque territoire notamment à travers la signature de convention territoriale avec les ligues

Au niveau pratique cette déclinaison visera à orienter les actions de la Direction Technique Nationale vers :

- La dynamique sportive de notre pratique de rivière notamment grâce à la mise en place d'une nouvelle offre sportive modernisée pour les catégories J14 à J18.
- Le développement accru et innovant de notre pratique indoor autour du projet de son support digital
- L'accélération du développement de notre pratique Aviron de Mer avec l'activation du projet des bases nautiques
- La mise en œuvre de la stratégie de haut niveau et de haute performance 2024-2028
- La mise en place de notre stratégie de développement durable et de mixité des pratiques notamment grâce à la mise en place de la charte de développement durable de la fédération

Cette feuille de route 2022 sera accompagnée entre autres par deux projets transverses, premièrement une mobilisation accrue sur la refonte de notre offre de recherche et d'activation partenariale et la première phase de la refonte de notre site internet

Je vous souhaite une excellente saison 2021 et 2022 et je vous remercie de votre attention.

Sébastien VIEILLEDENT  
Directeur Technique National  
Directeur Général

## COMMISSION MEDICALE

### SAISON 2021

Membres de la commission : Odile Lion, Brigitte Kotwica, Dominique Poulain, Pierre Goudet, Robin Le Barreau, Michel Brignot, Jérémie Azou, Abdelhamid Saïdi

Invité : Vincent Leroux

---

#### 1°) Actualisation de l'analyse de la demande de Thèse de Franck Solforosi

On rappelle que le souhait de Franck Solforosi (FS) de se voir soutenu dans son projet de Thèse de Science a été transmis au bureau avec un avis a priori favorable. D'une part, l'idée est originale et d'autre part on peut y voir des retombées pratiques dans la prévention des fractures de fatigue. L'idée est originale parce qu'elle met en jeu des méthodes d'analyse d'image par mires qui quantifient les contraintes costales par l'enregistrement de leurs déformations. Les contraintes mécaniques lors de la propulsion à l'aviron sont transmises notamment par le gril costal. La sollicitation mécanique y favorise les fractures de fatigue. Deux entités sont importantes dans la transmission des forces : les côtes d'une part et l'articulation sur lesquelles elles s'appuient, les articulations costo vertébrales. L'idée sous-jacente est que cette articulation protège, quand elle reste mobile, la côte qui lui est liée. A l'inverse une articulation bloquée ne joue plus son rôle. FS propose, si ce mécanisme physiologique est validé, de favoriser la mobilité des articulations costo vertébrales pour prévenir les fractures de fatigue. Cette Thèse aurait donc deux volets :  
1- validation des outils et des méthodes de mesure dans la prolongation de son mémoire d'ostéopathie  
2- une partie interventionnelle démontrant que l'on peut (re)-donner aux côtes des degrés de liberté après manoeuvre ostéopathique. Quelques remarques après lecture et réunions diverses auprès de spécialistes :

1°) Le volet « 2 » qui est de nature interventionnelle ne pourra être réalisé que si le volet « 1 », celui de la validation de la méthode est mené à bien. On peut se demander si le volet 1 de la mise au point de la méthode n'est pas déjà un travail en soi. On comprend bien pour autant qu'il faille un retour « pratique » de terrain.

2°) Des modifications dans la rédaction du sujet sont nécessaires :

- Mieux structurer les objectifs (objectif principal/objectif secondaire)
- Déplacer certains paragraphes qui devraient se trouver dans la section « Population et méthodes ».
- Justifier les manoeuvres ostéopathiques (références) et décrire précisément leur exécution, leurs critères de réussite.

3°) Vérifier que, sur le plan du budget, l'aspect financier est tenable. FS s'engagerait à donner des heures à la FFA lors de l'encadrement « kiné » des stages. Est-ce réalisable compte tenu du temps nécessaire à réaliser ce travail et compte tenu du temps engagé pour la FFA sachant que, d'après le texte règlementaire le Doctorant consacre 100% de son temps à sa recherche (Cf. infra)?

A titre de documentaire, voici le cahier des charges du dispositif (Cifre).

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a confié à l'ANRT « Association Nationale Recherche Technologie » la mise en œuvre du dispositif Cifre. Son objectif est de favoriser le développement de la recherche partenariale publique-privée et de placer les doctorants dans des conditions d'emploi. Il repose sur l'association de quatre acteurs.

**L'entreprise** recrute en CDI ou CDD (articles D. 1242-3 & 6 du code du travail) un diplômé de niveau Master à qui elle confie une mission de recherche. Le salaire d'embauche est au moins égal à 23 484 € annuel brut. Les travaux constitueront l'objet de la thèse du salarié-doctorant.

**Le laboratoire de recherche académique** encadre les travaux du salarié-doctorant, à ce titre ce dernier est inscrit dans l'école doctorale de rattachement du laboratoire.

**Le doctorant consacre 100% de son temps**, partagé entre l'entreprise et le laboratoire académique, à ses travaux de recherche. Il bénéficie d'une double formation académique et professionnelle.

**L'ANRT** contracte avec l'entreprise une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (Cifre) sur la base de laquelle une subvention est versée à l'entreprise. La subvention annuelle est portée à 14 000 € (non assujettie à la TVA).

A cette subvention peut s'ajouter le crédit d'impôt recherche (CIR) [Le crédit d'impôt recherche](#)

**L'entreprise et le laboratoire** établissent, au plus tard dans les six mois qui suivent le début de la Cifre, un contrat de collaboration de recherche qui stipule les conditions de déroulement du partenariat et notamment la méthodologie de recherche, les lieux d'exercice du doctorant, les questions de confidentialité, propriété intellectuelle...

Un rapport d'activité annuel, signé de l'entreprise, du laboratoire et du doctorant, est remis à l'ANRT.

## 2°) Réorganisation de la médecine de Ligue.

Les recommandations de la structuration de la médecine de Ligue sont les suivantes : **Article 4 : Commissions médicales régionales (CMR)**

Dans chaque ligue, il est fortement souhaitable de créer une commission médicale régionale après accord du comité directeur de la ligue. Cette commission est placée sous la responsabilité d'un médecin répondant aux mêmes critères que ceux régissant la nomination des médecins de la commission médicale nationale. Des dérogations à ce principe peuvent être accordées par la commission médicale nationale à un médecin ne répondant pas à ces exigences mais dont la compétence en la matière est reconnue et ceci uniquement sur proposition du président de ligue.

Autant dire que ce n'est pas la situation actuelle. Il faut donc y travailler. Ce sera un thème de la journée médicale de printemps et un travail pour les années à venir

## 3°) Retour de l'entretien avec Sébastien Vieilledent

Un entretien téléphonique avec Sébastien Vieilledent sur le fonctionnement de la commission et sa modalité de lien avec le DTN devait avoir lieu. L'emploi du temps chargé de SB a fait remettre ce rendez-vous à plus tard.

#### 4°) Date et programme de la réunion médicale annuelle à la FD (pour être sûr d'y être physiquement)

Nous souhaitons tous éviter les réunions Zoom. Nous voulons nous rencontrer. Compte tenu de la pandémie et du pic de contamination actuel, il semble sage d'attendre début Avril, un Dimanche avec un repas ( !). PG va faire une proposition. Nous pourrions sûrement avancer la date en profitant de l'allègement des règles sanitaires mais il n'y a aucune raison de ne pas prendre les mesures maximum pour diminuer les risques de contamination.

#### 5°) Etat des lieux de tous les programmes de recherche

Les deux gros programmes sont ceux du sport de très haute performance (THPCA) avec son versant sur l'optimisation « puissance-vitesse-endurance » dont la mise en œuvre a été débutée en décembre 2021 et le programme Avistim plutôt tourné sur l'aviron santé au départ mais avec une expérimentation sur l'aviron handi.

Ces deux programmes seront présentés à notre réunion médicale avec un intérêt tout particulier médical sur les aspects bicarbonates et lactates.

#### 6°) Retour de Dominique Poulain sur contact avec Stéphane Guérinot au sujet de la nutrition.

Suite à une question posée par Stéphane Guérinot, président de la Ligue AURA, concernant la prévalence de problèmes de conduites alimentaires des sportifs, des comportements qui peuvent avoir des conséquences sur la santé, la mauvaise récupération physiologique, le risque de blessures,...

Dominique Poulain est en lien avec Stéphane Guérinot pour approfondir ses questionnements, lui donner des réponses et voir comment il pourrait s'inscrire dans les démarches actuelles.

##### Informations :

La Surveillance Médicale Réglementaire, chargée de « sur-veiller » régulièrement la population de sportifs appartenant à l'une des listes SHN, comporte également un volet nutritionnel.

L'Arrêté du 13 juin 2016 relatif à la surveillance médicale des sportifs précise que tous les ans, les sportifs de haut niveau doivent se soumettre à un bilan diététique et bénéficier de conseils nutritionnels effectués par un médecin du sport ou par un diététicien sous la responsabilité du médecin.

Créé sous l'impulsion de Frédéric Maton, Médecin coordonnateur du suivi médical des équipes de France d'aviron, un groupe « Nutrition » vient de se constituer. Il est composé de **diététiciens nutritionnistes** tous **diplômés en nutrition du sport**.

Les diététiciens sont présents dans chacun des pôles suivants :

Pôles	Nom
INSEP	ROUSSEAUX V
NANCY	LOGE L
TOULOUSE	LUCAS E
LYON	REBEYROL J
NANTES	BESSON C
MED EQUIPE DE FRANCE	MATON Frédéric

*Remarque : Être professionnel de la santé ne suffit pas pour garantir aux sportifs une qualité de soins nutritionnels. La prise en charge diététique spécifique du sportif de haut niveau par un diététicien diplômé repose également sur une formation adaptée (D.U. Nutrition et sport), une optimisation de sa pratique professionnelle par l'intégration des dernières connaissances scientifiques, tout en privilégiant l'approche « Evidence Based Medicine ». Cette expertise aidera à poser un rempart contre les pseudo-sciences alimentaires, l'utilisation de suppléments inefficaces, les « déviances possibles sur la prise des compléments alimentaires pas toujours sûrs à 100% quant à leur composition .... ».*

*Comme souligné lors de notre réunion, l'un des facteurs limitant est l'apport de soutien financier ou logistique des fabricants de compléments, d'AUT\*,... au sportif qui accepte de prêter son image en échange. Cette contrepartie devient avantageuse pour le sportif amateur qui ne bénéficie d'aucune rémunération pour la pratique de son sport. Mais cette transaction devient problématique quand l'entreprise propose des produits de faible qualité nutritionnelle.*

Les missions du « groupe nutrition » sont plurielles avec pour objectif de développer la nutrition au sein des équipes de France, tant dans une dimension de santé que de performance.

- Réaliser des bilans diététiques
- Réactualiser des protocoles nutritionnels déjà établis; pour exemple : la ration d'attente, d'effort, de récupération,...
- Dispenser des informations sur la « nourriture et ses aliments » aux athlètes et aux entraîneurs dans les structures d'accueil
- Elaborer des avis consultatifs en nutrition pour les équipes de France d'aviron...

Frédéric Maton, invité par la Commission médicale, donnera de plus amples détails lors de la prochaine réunion prévue le 3 mars 2022.

Une partie du site Internet de la Fédération ne pourrait-elle pas être dédiée à la mise en ligne de recommandations alimentaires pour tous, des amateurs au haut niveau de performances ? Car, au-delà de prévenir tout risque de « mal-nutrition » liée à la pratique intensive des sportifs compétiteurs, il s'agit aussi de protéger le bien-vivre alimentaire de tous les rameurs et de valoriser les bienfaits de la pratique de l'Aviron Santé (les patients concernés sont nombreux !) par une alimentation qualitative et gourmande.

.\* **AUT** · aliment ultra-transformé

#### **Questions subsidiaires :**

- Le certificat médical d'aptitude à participer aux championnats nationaux dans les catégories J17, J18 et sénior pour les catégories J15 et J16 mentionne qu'une enquête alimentaire doit intégrer l'examen clinique. *Quelles sont ses spécificités ?*
- *Quelle formation « diététique » de base ont nos futurs entraîneurs ?*
- *La création d'une commission « médicale » est-elle recommandée, obligatoire, ... dans chaque club d'aviron?*

Pierre GOUDET  
Président de la Commission Médicale

## **COMMISSION Nationale des Arbitres**

### **SAISON 2021**

**Président** : Regis BOREL

**Membres** : Eleanor FORSHAW, Sandrine L'HUILLIER, Rémi BOUSQUET, Alex MAZOYER, Nicolas PARQUIC, Bruno PISSOTTE, Paul TONNERRE  
Jérôme MOULY membre de droit en qualité de membre de la Commission d'Arbitrage de la FISA.

#### **1. ACTIVITES DE LA COMMISSION**

- **Réunions**

Janvier : Réunion de la CNA en Visio

Février : Réunion annuelle des présidents des commissions régionales des arbitres et des formateurs en Visio.

Visio en mars, Avril, Mai, Juin, Aout, Septembre, Octobre, et Décembre (week-end entier)

Au cours de ces réunions, la commission a :

- Intégré les membres qui l'ont rejoint.
- Étudié les textes réglementaires avec le bureau de la FFA.
- Étudié et réalisé les supports de formation pour les séminaires biannuels.

Marine Lericolais et Marie-Laurence Copie ont démissionnées de leurs fonctions en fin de saison. Alex Mazoyer a été nommé à la Commission en décembre. Nous remercions Marine et Marie-Laurence pour le travail effectué au cours de cette année, dans un contexte sanitaire encore fortement contraint.

- **Encadrement arbitrage**

Conformément au règlement de l'arbitrage, la commission a désigné les arbitres pour les épreuves nationales et internationales et proposé les présidents des jurys des Championnats de Zone, des Critériums et Championnats de France.

Les séminaires de perfectionnement des arbitres nationaux auront lieu début 2022 et se dérouleront dans chaque zone sportive et en Ile de France. Nous remercions l'ensemble des ligues qui participent à ces organisations.

## 2. EFFECTIFS Situation à fin décembre 2021

Pourcentage Femmes : 27 % (29% en 2019)

- ARBITRES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Arbitres nationaux	174	181	180	170	163	153	137	132
Arbitres	72	73	74	79	89	86	94	84
TOTAL	246	254	254	249	252	239	231	216

- COMMISSAIRES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Commissaires	58	67	69	61	69	79	73	73

- INSCRIPTIONS

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Stagiaires	23	25	20	28	23	42	7	12
Stagiaires mer	2	3	0	2	1	3	2	0
TOTAL	25	28	20	30	24	45	9	12

## 3. COMPETITIONS NATIONALES

En 2021, la majorité des compétitions nationales ont évolué dans la date et/ou dans le format, demandant au corps arbitral une grande souplesse dans son organisation avec un « méga » championnat en Juillet.

Le jury du Championnat Mer est en déficit d'arbitres, nous contraignant à faire venir des personnes complémentaires sur les différents jours de compétitions. Nous soulignons également les difficultés calendaires et logistiques lié à ce championnat Mer : convocation le vendredi matin obligeant la plupart des arbitres à poser 2 jours de congés, et une journée de réserve le Dimanche contraignant ces mêmes arbitres à financer une nuit d'hôtel supplémentaire. D'autre part, pour soutenir les clubs organisateurs changeant d'année en année, nous souhaiterions disposer d'un pool de matériel (mégaphones, drapeaux ...) acheminé par la Fédération sur ce Championnat.

5 arbitres ont obtenu le titre d'arbitre national.

- Frederic ARTRU (Club Nautique de Chambéry le Bourget)
- Katia BELLLOT (Cognac Yacht Club)
- Christine BOVE (Aviron Meulan les MUREAUX)
- Anne COPIN DE NAYVILLE (Sport Nautique de Nancy)
- Frederic TABOR (Cercle Nautique de France)

61 nationaux ont officié aux 5 championnats et critérium nationaux

#### 4. ARBITRES INTERNATIONNAUX

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Arbitres FISA	18	16	15	18	18	18	17	20

Après plus d'un an de travail encadrés par nos internationaux et des révisions intenses trois arbitres ont été reçus à l'examen FISA : Amélie ZECH (Aviron Club d'Orleans-Olivet), Sébastien LEFFRAY (Aviron d'Armor) et Remi BOUSQUET (Aviron Cadurcien). Félicitations !

Marie-Laurence Copie a officié aux Jeux Olympiques de Tokyo. Neuf autres arbitres ont participé à différentes manifestations World-Rowing.

En collaboration avec la FISA, nous avons accueilli au mois de Novembre un séminaire de perfectionnement des Arbitres Internationaux à Nogent. Ce fut l'opportunité de prolonger la licence internationale de la majorité de nos arbitres internationaux, mais également d'accueillir des arbitres Européens au cours du week-end.

#### 5. RECOMPENSES

L'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM) récompense les arbitres dans deux catégories Elite et Espoir. Les arbitres proposés l'année 2021 sont :

- Etienne MERCIER en Elite, arbitre international et nouveau PCRA d'Ile de France.
- Thibault ETIENNE en Espoir, de la ligue Nouvelle Aquitaine.

#### 6. VERS L'AVENIR

Les prochaines saisons s'annoncent fantastiques par rapport à l'offre sportive internationale que nous aurons sur notre territoire :

- 2022 : World Rowing Masters Regatta, Libourne
- 2023 :
  - o Europe Indoor, Paris
  - o Europe U19, Brive
  - o Mondial U19, Vaires-sur-Marne
  - o Championnat d'Europe Beach Sprint, La Seyne-sur-Mer
- 2024 :
  - o Jeux Olympiques, Paris
  - o Jeux Paralympiques, Paris

Nous devons ainsi, dès à présent, trouver les solutions pour répondre à la fois à une offre nationale grandissante, avec un nombre d'Arbitres Nationaux en déclin, tout particulièrement après cette période de pandémie, et pouvoir apporter notre soutien aux organisateurs de ces manifestations internationales. Ce sera l'une des priorités de notre commission en 2022.

## 7. REMERCIEMENTS

Nous remercions les Présidents des Commissions Régionales, les formateurs et tuteurs qui œuvrent pour assurer la relève et amener nos arbitres au plus haut niveau ainsi que les Présidents de Ligue et le corps arbitral qui permettent un bon fonctionnement des régates à tous les niveaux.

Nous n'oublions pas également dans ces remerciements l'équipe fédérale et les organisateurs des manifestations qui répondent toujours à nos sollicitations, ainsi que les compétiteurs, entraîneurs et dirigeants avec lesquels un climat de confiance est bien établi.

Regis BOREL  
Président de la Commission Nationale des Arbitres

## **COMMISSION MER**

### **SAISON 2021**

**Président** : Richard MOUCHEL

**Membres** :

Vincent ALLIGIER

Bernard BARBIER

Jessica BERRA

Joël CHAMPEAU

Maxime DALMON

Claude DUBOULOZ

Sophie GAUTIER-GUYON

Gaëlle IRAGNE

Guylaine MARCHAND

Patrick VILLENAVE

La commission mer s'est réunie exclusivement en Visio-conférence en 2021.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec notre cadre technique référent Yvonig FOUCAUD avec qui les échanges ont été nombreux et fructueux. Je tiens à nouveau à le remercier chaleureusement pour la qualité de ses contributions et l'esprit dans lequel il les effectue.

De manière générale, j'ai apprécié l'ambiance, l'esprit de collaboration et la franchise avec laquelle nous avons échangé lors de nos rencontres et sur les différentes manifestations. C'est avec un vrai plaisir que j'ai animé nos débats.

Les principaux axes de travail de la saison :

Les régates labelisées 2021 2022

Comme chaque année, les candidatures à l'organisation de régates labelisées ont été étudiées et un programme annuel a été proposé il permet aux rameurs de concourir sur l'ensemble du littoral français et de marquer des points pour leurs clubs dans le classement national. Le calendrier des régates pour la saison 2021 2022 est le suivant :

Date de la régate	Nom de la régate	Club organisateur
samedi 16 octobre 2021	La Rade à bout de bras	Cherbourg Club Aviron de Mer
samedi 13 novembre 2021	Régate Championnat Nord Ouest	SNOS Aviron
samedi 26 février 2022	Régate du port Hercule	Société Nautique de Monaco
dimanche 13 mars 2022	Virée des calanques	Cercle Aviron de Marseille
samedi 26 mars 2022	Régate de la baie de Saint Jean / Donibne Baiako Estropada	UR YOKO Aviron Trainière / UR JOKO ARRAUN ELKARTEA
dimanche 27 mars 2022	Endaikada 2022	Endaika Arraun Ekartea
dimanche 27 mars 2022	Régate des forts	Société Nautique de la Baie de Saint Malo
samedi 9 avril 2022	Régate du Saint Clair	Aviron Club du Bassin de Thau
dimanche 10 avril 2022	Grand prix du havre du Robert	Aviron Club du Robert
dimanche 10 avril 2022	Régate de la rade de Brest Championnat Nord Ouest	YCBI – Yole Club de Brest Iroise
samedi 16 avril 2022	Le phare du bout du monde	Aviron de Mer de la Rochelle
samedi 23 avril 2022	La Cotes de Isles Championnat Nord Ouest	Club d'Aviron de Mer de Barneville-Carteret
dimanche 24 avril 2022	Cassis Race 2022	Aviron Club de Cassis
samedi 30 avril 2022	La turquoise de la côte d'Albâtre Championnat Nord Ouest	Club Nautique Dieppois
samedi 7 mai 2022	Régate du Château d'If	Rowing Club de Marseille
samedi 7 mai 2022	Régate des Pirelons	Aviron Arcachonnais
samedi 7 mai 2022	Régate du grand littoral Nord	Sporting Dunkerquois
dimanche 8 mai 2022	Régate de la baie de Marseille	ASPTT Marseille
dimanche 5 juin 2022	La Setori cup	Aviron Sétois
dimanche 12 juin 2022	Finale du championnat Nord Ouest	Aviron de Mer de Plougonvelin

## Le tour des plages

La première édition s'est déroulée sur les six sites envisagés :

- EXCENEVEX (Alpes) – Plage : du 17 au 20 juin
- ARCACHON (Aquitaine) – Plage centrale : 7 et 8 juillet
- BREST (Bretagne) – Plage du moulin blanc : 13 et 14 juillet
- SÈTE (Occitanie) – Plage du Lido : 24 et 25 juillet
- HAUTEVILLE sur MER (Normandie) – Plage : 31 juillet et 1er aout

L'organisation s'est souvent appuyée sur des organisations locales.

Les retours en termes de participation sont très divers et dépendent de la forme de l'évènement. On constate une meilleure participation quand l'activité intègre un événement existant et multisports.

Le format a lui aussi été très différent d'un lieu à l'autre. Il apparait que l'impact sur le public est meilleur lorsqu'il est prévu une compétition. Dans tous les cas, des initiations ont été proposées.

Les retours en termes de retombées médias sont très bons. Les médias locaux et nationaux ont couvert l'évènement. Il est souligné le travail efficace effectué par l'agence de presse.

## Championnats de France à Port Camargue

Le retour à la compétition était très attendu et donc très apprécié des rameurs.

Avec 587 rameurs et 62 clubs représentés, on peut considérer la participation comme très bonne.

Il est à noter l'excellente organisation malgré les délais très courts.

La commission travaillera prochainement sur les textes. Déjà, deux améliorations sont proposées :

Systématiser un contrôle des positions des bouées à chaque début de journée,  
Séparer la course des PR3 de l'épreuve des MS2x

## Championnats du monde à Oeiras, (Portugal)

L'équipe de France de BRS a bénéficié pour la première fois d'un stage après avoir été sélectionnée lors d'une épreuve solo à la Seyne sur Mer. Les résultats sont à la hauteur des espérances avec 8 podiums sur 9 possibles ce qui fait de la France la première nation de cette discipline pour 2021.

Les résultats ont été moins bons en « endurance » même s'ils sont honorables au regard du niveau des rameurs engagés par les autres nations.

## Le cadre réglementaire

A nouveau cette saison, des membres de la commission et son cadre technique ont travaillé à la relecture des textes réglementaires afin de proposer des évolutions et des mises en conformité. Ce travail a été mené en collaboration étroite avec Nicolas PARQUIC.

Je le remercie pour son apport dans cette tâche.

Richard MOUCHEL  
Président de la Commission Aviron de mer

## COMMISSION DES COMPETITIONS

### SAISON 2021

**Président** : Philippe LOT

**Membres** : Charlotte Lamouche, Béline Dufour, Léna Mahoïc, David Lacoffrette, Germain Pontois, Francis Pelegri, Alain Wache

La commission s'est réunie 9 fois depuis l'assemblée générale électorale de la fédération le 5 décembre 2020. Toutes ces réunions se sont déroulées en Visio, mais entre ces réunions il y a eu très régulièrement des contacts et des points sur l'avancement des travaux par mail, et des échanges avec les dirigeants/entraîneurs de clubs sur les bassins, notamment lors des épreuves nationales : championnats de France, coupe de France...

La réglementation sportive 2022, sujet majeur traité par la commission, en lien avec d'autres commissions (Indoor, mer, handi, arbitres, scolaires, universitaires...) a mobilisé beaucoup de temps, car un engagement de campagne avait été pris pour la voter avant le début de la saison 2021/2022. Elle a été adoptée, pour majeure partie, par le comité de direction de juillet, avec de nombreuses modifications. Quelques points ont nécessité un vote du CD plus tard : choix du lieu du championnat de France UNSS/FFSU, réglementation championnat de France Indoor...

La commission essaie toujours d'anticiper les choses et de favoriser une certaine stabilité afin de permettre aux clubs de s'organiser, mais nous devons aussi nous adapter à notre environnement et aux différentes demandes.

Pour ce qui est de la réglementation sportive 2022, nous avons pris en compte différentes demandes (comité directeur, bureau fédéral, clubs lors des différents échanges sur les bassins, présidents de ligue ...) et avons apporté quelques modifications/rajouts :

- Calendrier 2022 : coupe de France programmée en octobre, week-end situé au milieu des vacances d'automne.
- Rajout de 2 types de bateaux au championnat de France master : MDH4+, MBF2
- Rajout de nombreuses disciplines para-aviron et aviron sport adapté aux épreuves nationales
- Rajout du 2XHJ14 et 2XF J14 au championnat national jeunes

La commission a aussi eu à travailler sur le regroupement des différents championnats de France en juillet 2021 en raison de la crise sanitaire qui a obligé la FFA à annuler quelques épreuves nationales et à en reporter. C'est ainsi qu'il a été décidé de regrouper en juillet les championnats de France J14, J16 et Sprint sur 5 jours. Le championnat de France J18 a été décalé en septembre avec le championnat de France seniors bateaux longs.

Cette expérience de regrouper plusieurs championnats sur un même lieu, pendant une période de 5 jours a permis de mettre en pratique des intentions souvent discutées en commission de regroupement d'épreuves nationales afin d'en diminuer le nombre et tous les

frais afférents pour les clubs.

Il en ressort, selon la commission, qu'il n'apparaît pas opportun de poursuivre cette expérience en raison des problèmes de logistique importants qu'ont dû gérer les clubs : 2 remorques à déplacer pour beaucoup de clubs, des effectifs de rameurs importants à déplacer et à gérer sur place, des allers/retours clubs/lieu de championnats en très peu de temps pour emmener une catégorie de rameurs vers le championnat, puis la redéposer au club, et emmener une autre catégorie, sans repos....

La coupe de France, programmée initialement en mai, a aussi été décalée en octobre la saison dernière, ce qui a permis de tester l'organisation de cette épreuve à cette période de l'année.

Sur ce sujet, la commission s'est positionnée également sur les propositions formulées par un groupe de travail de cadres techniques qu'il convient de féliciter pour la pertinence de leur réflexion.

Elle a jugé que celles-ci pouvaient s'appliquer dès 2022, et le comité directeur l'a suivie. Les grands principes de cette nouvelle formule :

- Participation des internationaux
- Courses mixtes
- Courses sur 1500m le samedi et 500m le dimanche
- Pas de J14
- 5 catégories de bateaux : 4XH, 4XF, 4XMixtes, 8+H, 8+F.

Maximum de 84 athlètes par ligue de J16 à senior.

Le sujet de la participation des rameurs étrangers aux épreuves nationales, souvent discuté par les clubs frontaliers, et faisant aussi souvent l'objet de vœux des ligues, a été étudié par la commission. Après analyse du sujet et de ses conséquences, elle a proposé au comité directeur, qui l'a acceptée, la modification de l'article 5 de l'annexe 10 du règlement intérieur. Désormais, tout rameur de J14 à J18, quel que soit sa nationalité, dès lors qu'il est scolarisé dans un établissement en France, a la possibilité de participer à une épreuve nationale, sans quota, quel que soit le type de bateau.

La condition à remplir est de fournir un Document de Circulation d'un Etranger Mineur (DCEM).

Enfin, la commission, sur demande du bureau, a étudié le sujet sensible des règles de mutation, elle s'est positionnée unanimement pour ne pas toucher aux règles actuelles qui n'interdisent pas les mutations des internationaux et rameurs en pôle, mais les limitent. L'effet d'aspiration des clubs proches des pôles est à craindre. Ceux-ci profitent quand même régulièrement de l'arrivée de rameurs formés dans les pôles. Libérer les mutations accélérerait le problème d'iniquité entre ces clubs et les autres clubs qui mènent un important travail de formation.

De plus, les clubs disposant d'athlètes à potentiel ne seraient pas du tout encouragés à laisser partir leurs athlètes dans ces structures de haut niveau, au risque de les voir muter vers un club proche du pôle.

Je tiens à remercier Julien Valla cadre technique de la direction technique nationale qui fait son maximum pour nous aider dans nos travaux et démarches.

Mes remerciements vont naturellement aussi à mes collègues de la commission, à Arnaud Tixier vice-président en charge du sportif qui assiste régulièrement à nos travaux, mais aussi à tous les acteurs du monde de l'aviron qui nous alertent, nous font des propositions pour améliorer nos fonctionnements.

Philippe LOT

Président Commission des Compétitions

## COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

### SAISON 2021

**Président** : P Trichet

**Membres** : ME Faust, E Forshaw, A Gaime, H Gigeux, A Le Gal, F Moreau, J Suchodolovsky, M Scotton, P Villenave.

La commission s'est réunie 7 fois en visioconférence au cours de l'année 2021. Un programme d'actions a été présenté au Comité Directeur d'avril.

En 2021, Adam Le Gal a réalisé un stage de 6 mois à la FFA dans le cadre d'un *Master Ingénierie et Management de l'Environnement et du Développement Durable* de l'Université de Technologie de Troyes (UTT), ce qui a permis une avancée conséquente et qualité sur la thématique du Développement Durable.

La commission remercie Hélène Gigeux pour son dynamisme et implication dans le cadre de ses travaux.

Les principales réalisations pour 2021 sont

#### **1- Analyse de cycle des matériels d'aviron (Stage A Le Gal)**

Un calcul de l'impact environnemental des différents éléments constitutifs d'un skiff en matériaux composite et de ses rames a été réalisé. , selon la norme ISO 01040.

Pour le skiff, cette analyse met en évidence l'impact majeur des composants à base de fibres de Carbone (50%). Le transport (Chine et USA) pèse peu (10% environ).

Cette étude originale et unique ouvre des pistes pour établir des propositions pour réduire l'impact C, soit en substituant les fibres de C par d'autres fibres (fibres de lin par ex) ou en les recyclant. La piste de l'écoconception avec d'autres fibres est plus réaliste que le recyclage, en lien avec la taille du gisement de matière à recycler.

Cette étude a été présentée au Ministère et au CNOSF qui sont intéressés pour partager avec d'autres Fédérations Sportives (Voile, Canoë, Cyclisme, ...) dans l'objectif d'en initier pour d'autres matériels sportifs et de coordonner les filières de recyclage et les cahiers des charges d'écoconception du matériel sportif.

Ci-dessous, les principaux résultats et propositions issus de ce travail

### Le bilan produit



Basé sur la norme ISO 14 040

Étude de toutes les étapes du cycle de vie d'un produit ou d'un service



Réalisation de deux bilans complémentaires

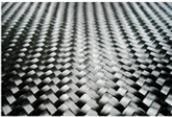
- Pèle produite par l'entreprise Concept2
- Bateau individuel appelé « Skiff »

### Résultats des bilans produits

Matériels conçus à partir de matières premières identiques

→ origines des émissions identiques

Nette domination des indicateurs d'impact par la fibre de carbone utilisée en combinaison avec de la résine pour produire des préimprégnés.



Matériau	Impact
Prog 3143 (47%)	11000
Chas 3026 (12%)	11000
Lacris (0.02%)	11000
Alu (0.02%)	11000
PE TG (0.2%)	11000
Styrodur (0.1%)	11000
Vin (0.1%)	11000
Epoxy (0.1%)	11000
Aluminium CNC (0.4%)	11000
Aluminium Extrudé (0.1%)	11000
Résine (0.4%)	11000
Peinture et primer (0.6%)	11000
Puif de résine (0.2%)	11000
Plastique (0.2%)	11000
Bois (0.6%)	11000
Mat d'abaine (0.5%)	11000
Colle et vernis (0.3%)	11000
Chaussures (2.1%)	11000
Alu (0.02%)	11000
Alu (0.02%)	11000
Bois amarrage (0.4%)	11000
Bois (0.00011.4%)	11000
Joint (0.1%)	11000
Energie (0.1%)	11000

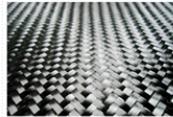
Bilan des contributions au changement climatique des différentes étapes de fabrication du bateau

### Résultats des bilans produits

Matériels conçus à partir de matières premières identiques

→ origines des émissions identiques

Nette domination des indicateurs d'impact par la fibre de carbone utilisée en combinaison avec de la résine pour produire des préimprégnés.



Matériau	Impact
Prog 3143 (47%)	11000
Chas 3026 (12%)	11000
Lacris (0.02%)	11000
Alu (0.02%)	11000
PE TG (0.2%)	11000
Styrodur (0.1%)	11000
Vin (0.1%)	11000
Epoxy (0.1%)	11000
Aluminium CNC (0.4%)	11000
Aluminium Extrudé (0.1%)	11000
Résine (0.4%)	11000
Peinture et primer (0.6%)	11000
Puif de résine (0.2%)	11000
Plastique (0.2%)	11000
Bois (0.6%)	11000
Mat d'abaine (0.5%)	11000
Colle et vernis (0.3%)	11000
Chaussures (2.1%)	11000
Alu (0.02%)	11000
Alu (0.02%)	11000
Bois amarrage (0.4%)	11000
Bois (0.00011.4%)	11000
Joint (0.1%)	11000
Energie (0.1%)	11000

Bilan des contributions au changement climatique des différentes étapes de fabrication du bateau

### Possibilités d'action

Deux actions principales de réduction de l'impact environnemental se détachent :

- Le recyclage afin que les fibres ne soient pas perdues
- Une utilisation moindre des fibres de carbone par suppression ou par substitution.




Pièce composite à base de fibres de lin

### Le rôle de la FFA

Tous les acteurs (fabricants, recycleurs, consommateurs) existent et possèdent leur cercle d'action. La FFA peut se positionner en qualité d'intermédiaire.

- Inscription d'un % de fibres de carbone recyclées dans le CDC des matériels : mise en relation recycleur/fabricant
- Incitation et accompagnement des clubs : mise en relation fabricant/consommateur
- Facilitation de la collecte des gisements : mise en relation consommateur/recycleur



## 2- Etude des déplacements des Championnats de France et réalisation d'un outil d'aide à la décision (Stage A Le Gal).

Une base de données a été réalisée à partir des inscriptions en Championnats des dernières années (2015-2020) pour calculer par lieux et type de Championnats l'impact en km ou en CO<sub>2</sub>. Un outil d'aide à la décision est proposé et pourrait être utilisé dans le cadre du choix des bassins des championnats pour la saison 2023.

## 3- Charte FFA pour le Développement Durable

La charte de la FFA pour le Développement Durable qui datait de 2008 a été réactualisée et a été présentée pour approbation au Comité Directeur début 2022. Constituée de 8 articles, elle synthétise les visions et engagements de la FFA pour les 3 piliers du Développement Durable (environnemental, social et économique).

## 4- Education à l'environnement

Des posters décrivant la faune et la flore des lacs de Bordeaux et Libourne ont été réalisés sous forme de Kakemono, en partenariat avec des sociétés naturalistes locales qui ont fourni la liste des espèces. Cette démarche sera étendue en 2022 avec des versions plus génériques utilisables par les clubs pour leurs opérations d'éducation à l'environnement.

## **5- Le guide « Sport Planète » de l’Aviron Durable (FFA-MAIF)**

Le Livret Aviron Durable de la FFA a été retenu par la MAIF pour édition et diffusion. Ce document illustré de 17 pages propose des actions réalisables par les clubs et les adhérents dans le domaine du Développement Durable. Il témoigne du dynamisme du partenariat qui existe entre la FFA et la MAIF sur les thématiques du Développement Durable.



Des « Kahoot » développement durable ont été intégrés au live des championnats indoor connectés.

## **6- Nettoyage des sites de pratiques**

Dans le cadre des « Rendez Vous Sport Planète » de la MAIF et de la semaine européenne du développement durable, la FFA a accompagné les clubs ayant organisé des opérations de nettoyage de leur site de pratique.

## **7- Bateaux électriques**

Une note technique a été réalisée sur l'état des connaissances en terme d'utilisation possibles de la motorisation électrique pour le suivi de l'aviron (Coque Rigiflex et moteurs navy 6). Cette note comprend une étude technico économique mettant en évidence une solution techniquement viable mais chère à l'achat.

## **8- Certification des Championnats de Libourne -Master 2022 selon la norme 20121**

Vendredi 24/09 a démarré le processus de certification des championnats du monde Masters qui se dérouleront du 7 au 11 septembre 2022 à Libourne, selon la norme AFNOR 20121. Cette norme certifie les grands évènements selon les critères du développement durable (environnemental, social, économique). Cette initiative, proposée par la MAIF et conduite par l'AFNOR (Agence Française de Normalisation) s'effectue en partenariat avec la FFA, le comité d'organisation des Masters 2022, le Cercle Nautique de Libourne et inscrira le bassin de Libourne-Les Dagueys et l'aviron français et international dans une démarche d'excellence environnementale et sociale. Le plus grand évènement mondial d'aviron (5000 rameurs et 50 nations) sera ainsi certifié « développement durable » à l'image du tournoi de tennis de Roland Garros ou du sommet du G7 organisé par la France en 2019. Cette démarche unique et rare est possible par l'engagement de la MAIF et par le recrutement d'un Ingénieur par l'association « Libourne-Master 2022 », et sera structurant pour la FFA.

## **9- Récupérateurs d'eau**

Dans le cadre du partenariat avec la MAIF, la FFA aide les clubs souhaitant s'équiper de récupérateurs d'eau dans l'objectif d'économiser l'eau pour nettoyer leurs bateaux. Cette aide sera maintenue en 2022.

Une note pour le montage de récupérateur d'eau a été réalisée et mise en ligne.

## **10- Communication**

Une note info FFA a été diffusée en octobre 2021 à l'occasion de la semaine européenne du Développement Durable. Elle présente les principales réalisations de la FFA 2021 dans le domaine du Développement Durable.

Une présentation a été effectuée en comité directeur pour montrer que chaque commission peut s'emparer de thématiques liées au développement durable. Ce travail inter-commissions sera indispensable pour décliner l'axe 4 du projet fédéral.

## **11- Sociétal**

La FFA poursuit son implication dans le développement des pratiques aviron santé, aviron et handicaps, accès des femmes aux postes à responsabilité et lutte contre les violences sexuelles.

Pierre TRICHET  
Président de la Commission Développement Durable

## COMMISSION HANDI AVIRON

### SAISON 2021

Présidente : Guylaine MARCHAND : membre du Bureau et du Comité directeur de la FFA

Membres :

- Christophe BRIAND : Salarié du Club Saint Nazaire Olympique Sportif Aviron, bénévole au Comité Départemental Loire Atlantique (44)
- Thierry OUDINET : Salarié du Cercle Nautique des Régates Rémoises (51), membre du CD de la ligue Grand Est, référent Handi, représentant du CPSF à la conférence régionale du Sport au Grand Est.
- Alexandre BRIDEL : Salarié du Club de Boulogne 92 (92)
- Dominique GUENDE : Salariée de l'association AVI SOURIRE (13)
- Robin LE BARREAU : Arbitre et membre de la commission Aviron et handicap de la Ligue AQUITAINE (33)
- Yves LEMOR : Aviron AUDOMAROIS (62), bénévole encadrement et arbitre national

Invitée :

- Hélène Gigleux : CTS chargée du développement aviron et handicaps.

### **Rôle de la commission :**

L'ensemble des personnes constituant la commission ont une expertise du handicap physique et /ou mental. Sur le plan géographique, toutes les zones sont représentées.

Cette commission travaille de manière transversale avec les commissions compétition, médicale, randonnée, arbitre, scolaire, randonnée. La commission aviron et handicaps a pour objectifs le développement de la pratique des personnes en situation de handicap. Elle est force de proposition pour des actions dans plusieurs domaines :

- Promotion et valorisation de la pratique handi dans sa globalité : de l'action de club au haut niveau
- Communication envers les clubs
- Valorisation des actions mises en place par la FFA.

### **ACTIONS REALISEES EN 2021**

- Actions pour le développement de la pratique :
  - Signature d'une convention avec l'UNADEV (association des déficients visuels)
  - Campagne de communication fin année pour le développement de la pratique (Handi /santé, jeunes handicapés/scolaires...)
  - Réglementation sportive : ajout de courses handi sur tous les championnats sauf le Beach, création d'une catégorie handi-santé
  - Accompagnement des ligues :
    - sur les dossiers (équipement 260 000 euros pour les clubs et ligues, emploi : 2 ESQ ont été obtenus par des ligues (PDL, PACA) + Centre ANS sur handi
    - tournée des ligues pour mise en réseau au niveau régional et lever les freins

- Matériel : aboutissement du projet Avistim (rameur ergo équipé d'un dispositif d'électrostimulation) + Cowork'hit (kit ergonomie pour le siège handi)
- Travail sur l'aviron Adapté avec la FFSA (règlement sportif, budget 2022 (Equipe Nationale)
- Lien avec la commission des arbitres, sensibilisation aviron et handicap
- CNSD : entraînement des militaires blessés qui préparent les INVICTUS GAMES

Il est important de rappeler que la fédération soutient les clubs en proposant :

- 1 siège + 1 paire de flotteur aux clubs qui démarrent un projet handi
- La formation coach aviron handicaps à tous les candidats en formation BP aviron
- Une campagne de recrutement est mise en ligne et envoyée aux clubs depuis quelques semaines

➤ Au niveau international :

- Deux médailles de Bronze aux JP de Tokyo, grâce à un travail de recrutement permanent (une des sportives médaillées est issue du Programme la Relève, une autre détectée en région)
- Participation à la Régate International de Turin (aviron adapté : 1<sup>ère</sup> compétition à l'étranger) avec un collectif de 12 athlètes, épreuves en 4+, 4Y+ et double.
- L'aviron adapté sera présent à la Régate Internationale PARA ROWING de Vaires-sur-Marne du 2 au 3 juillet 2022, en vue de préparer les Global Games de 2023 qui se dérouleront à VICHY
- Un bateau supplémentaire en catégorie PR3, le double mixte sera ajouté aux Jeux Paralympiques de PARIS

➤ Au niveau national

L'année 2021 a été marquée par les 1ers championnats de France FFSA (indoor et bateaux). Pour la 1ere fois également, des courses para-aviron et para-aviron adapté ont été inscrites au programme des championnats Bateaux Longs.

552 licenciés para-aviron et para-aviron adapté ont été recensés en 2021 (soit 20 de plus qu'en 2019, année référence avant Covid).

Je remercie Hélène pour sa disponibilité et l'ensemble de son travail dans le cadre du développement de la pratique, merci également à tous les membres de la commission pour leur engagement, d'idées et de disponibilité pour faire de l'aviron un «**SPORT POUR TOUS**»

J'adresse toute mes félicitations à l'équipe de France Paralympique pour leurs résultats aux Jeux de Tokyo et leur souhaite une belle préparation pour Paris 2024 !

Guyline Marchand  
Présidente de la Commission Handi Aviron

## **COMMISSION HAUT-NIVEAU**

### **SAISON 2021**

**Président** : A. Waché

**Membres** :

Le groupe s'est réuni à trois reprises, le 28 janvier, le 11 février et le 19 mars 2021. La première réunion a été une prise de contact entre les différents membres et une réflexion sur cette commission qui jusque-là n'existait pas sachant que le haut niveau est de la mission de la Direction Technique.

Cette première réunion s'est déroulée alors que le DTN en poste venait de démissionner.

Certains principes ont été notés par le groupe :

Cette commission n'existait pas jusqu'à présent, tout est à créer et en premier lieu penser son positionnement et son champ d'action. Elle ne peut fonctionner qu'avec la direction technique nationale.

Le contexte actuel n'est pas simple avec la démission de Patrick Ranvier DTN et pas encore de Directeur des équipes.

Une réflexion sur les missions :

**MISSIONS** :

- être l'organe fédéral de discussion et de proposition sur les pratiques de Haut-Niveau et de Très Haute Performance, de manière transversale avec les autres Commissions
- coopérer avec le DTN à définir l'action des cadres techniques et à les protéger
- coopérer avec la Direction Technique à donner les moyens de performer aux athlètes
- explorer les perspectives d'avenir et agrandir le champ des possibles
- mettre de l'huile dans les rouages fédéraux, faciliter, dialoguer, sans interférer

**REMARQUES** :

- nous avons besoin les uns des autres- la relation DTN-Elus doit être à somme positive (par opposition à une lutte de pouvoir l'un au détriment de l'autre, à somme nulle)
- nous sommes là pour les athlètes
- nous sommes là pour obtenir des médailles
- nous sommes là pour respecter et faire vivre les valeurs du sport en général et de l'aviron en particulier

Une deuxième réunion a eu lieu le 11 février avec pour objectif premier de prendre contact avec Jürgen Grobler et de réfléchir à la mission qu'il aurait à mener. Au sein de la commission M. Goudet et C. Berrest avaient été mandatés pour intervenir auprès de J. Grobler.

Cette réunion a également permis d'avoir une présentation du fonctionnement des pôles par les cadres rattachés à la commission et de la MAP par H. Maciejewski

Enfin, nous avons commencé à travailler sur le concept de club d'excellence (ou « formateur »...)

Un ensemble de documents supports ont également permis d'aider à la réflexion.

Lors d'une 3<sup>e</sup> réunion, nous avons continué à travailler sur le concept de club d'excellence, définir comment il pouvait prendre sa place dans la cartographie générale du haut niveau et par rapport aux sections sportives d'excellence.

Nous avons établi que le travail sur le club d'excellence devait être précédé d'une réflexion plus globale sur l'encadrement dans tous les clubs et la place de l'aviron de compétition et de l'accès du haut niveau sur l'ensemble du territoire.

Enfin, nous avons souhaité faire revivre une expérience qui avait été tentée au début des années 90, à savoir mettre en place des actions auprès d'un public à fort potentiel qui n'était pas dans les rouages actuellement.

L'absence de DTN n'a pas permis de finaliser ces actions jusqu'en juin, ne permettant pas d'utiliser la période estivale pour mettre en place ce dernier projet.

En discussion avec S. Vieilledent il s'est avéré que le projet pouvait avoir du sens dans l'objectif Paris 2024. Elle concernerait une toute petite frange de rameurs qui avaient été dans les collectifs A pendant l'olympiade et qui étaient motivés pour continuer. Globalement une action de ce type ne pouvait se projeter que sur Los Angeles 2028 et qu'il n'y avait pas d'urgence totale.

Les autres axes (fonctionnement des petites structures vis-à-vis de la formation du haut niveau, rayonnement des pôles et club d'excellence ou « formateur ») sont restés en suspens. Il paraît difficile de porter des sujets complexes comme ceux-ci avec un fonctionnement par visio, il faudrait pouvoir fonctionner par commission mixte avec d'autres groupes sur la thématique du haut niveau et de l'accession au haut niveau.

Un autre point de vigilance nécessite notre attention :

-le suivi social des sportifs du double projet aux aides personnalisées, s'assurer que nos athlètes ne soient pas dans la précarité.

Alain WACHE

Président de la Commission Haut-Niveau

## COMMISSION INDOOR

### SAISON 2021

**Président** : Roure Sébastien

**Membres** : Bénédicte Mazières, Caroline Delas, Etienne Deleau, Frédéric Loorius, Raphaël Ruban, Kévin Scott / Juliette Duchemin, Matthieu Gameiro

- Championnats de France :

Les aléas sanitaires ont obligé à rebasculer sur une épreuve connectée en 2022.

La réflexion est ouverte sur la création d'une compétition connectée hors championnat tandis que le championnat de France resterait en présentiel. La réflexion doit se poursuivre pour une tentative de mise en place en 2023 ou 2024 autour de la catégorie J14.

- Records de France :

Le chantier du règlement des records n'a pas encore été ouvert par faute de temps.

- Challenge des 7 défis capitaux :

Des évolutions ont été travaillées et mises en place pour la rentrée de septembre 2022 :

- Créations des catégories Para-aviron et sport adapté avec classements spécifiques pour 3 tranches d'âges. Sujet travaillé en lien avec la commission para-aviron.
- Nouvelle attribution de points pour rendre compte d'une réelle activité des membres des clubs
- Redéfinition des événements Luxure. Un groupe de travail s'est constitué pour gérer les demandes de validation d'évènements avec Kévin Scott, Sébastien Roure, Etienne Deleau, Emeline Loorius et Jérôme Jounot

- Classement national indoor : prise en compte des points des clubs et non plus de points individuels pour le Challenge des 7 Défis capitaux

Des sujets restent ouverts mais non traités par manque de ressources humaines comme le travail sur de nouveaux partenariats avec des chaînes de magasin lors de la vente d'ergomètres, la diversification vers de nouvelles machines, quel lien voulons-nous (et quel service) proposer aux box de crossfit pour rester toujours porteur de contenus ...

La question d'un plan structuré de communication autour de cette activité phare de la Fédération a été également un fil rouge de la saison.

Sébastien ROURE  
Président de la Commission Indoor

## **COMMISSION TOURISME ET LOISIRS SPORTIFS**

### **SAISON 2021**

**Président** : Pedro Ferreira

**Membres** :

- Brigitte BOULLARD
- Florent LEGUAY
- Soizick PEROT
- Martine SCOTTON
- Claudine TABET

La commission Tourisme et Loisirs sportifs a participé à la reprise de l'activité de l'aviron français en 2021. L'année a été marquée par la crise sanitaire avec de nombreuses restrictions à la pratique de notre sport en raison des mesures sanitaires. Ces conditions ont fortement limité le fonctionnement de la commission.

Nous avons néanmoins pu proposer au comité directeur le calendrier du circuit Rand'Aviron 2022 et accompagner les randonnées réalisées en 2021.

En 2021 la FFA a, pour la première fois, attribué un label de Randonnée de l'Année au club de Sedan pour "la Pelle du Pied", cette randonnée a été couronnée d'un très fort succès. En 2022 la randonnée Lémanique a été choisie par le comité directeur sur proposition de la commission pour ce label.

La commission est à l'origine du lancement d'un groupe Facebook dédié à l'aviron de randonnée qui rencontre un très fort succès.

Nous travaillons actuellement aux projets suivants :

- Refonte du classement des clubs pour l'aviron de randonnée, actuellement à l'étude.
- Dynamisation des Points Rand'Aviron afin de rendre ce dispositif plus connu.
- Proposition de l'organisation en 2024 d'une étape du FISA World Rowing Tour

Pedro FERREIRA  
Président de la Commission Tourisme et  
Loisirs Sportifs

## COMMISSION ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES

SAISON 2021

### Rappel constitution de la Commission :

*Anne Nottelet, Arnaud Juillet, Soizick Perot, Brigitte Blaise, Claude Calchera, Bernard Rey, Didier Lolli, Audrey Dall'acqua*

Tenue de six réunions en 2021

### Rappel contexte :

- Nouveau groupe de travail
- Absence d'antériorité et de commissions régionales (mis à part Ligue Aura qui a créé pour la première fois, une commission « Accompagnement des clubs »).
- Absence de cadre technique référent
- Opportunité d'un travail transversal
- Forte motivation de la part de toute l'équipe de la commission

Arnaud Juillet, président de la Commission des Relations FFA et Présidents de clubs se joint naturellement à notre groupe et c'est ensemble que nous allons essayer de coordonner nos actions.

Les réalités de terrain recueillies lors des webinaires de campagne et l'expérience des membres de la commission, répartis sur le territoire, constituent les premiers éléments de notre groupe de réflexion.

Après trois réunions, de nombreuses discussions et échanges, nous déterminons des priorités pour le mandat 2021/2024 autour de trois axes principaux, en lien avec le Projet Fédéral :

- 1/ Réflexions sur un service dédié aux structures et territoires au sein du siège fédéral
- 2/ Réflexions sur l'accompagnement à la gestion professionnelle dans les clubs et structures
- 3/ Etude sur la création d'une centrale d'achat de matériel et d'équipement via le site internet de la FFA

Le premier axe dépend de l'arrivée prochaine d'un DTN et du remaniement interne de l'organigramme du siège fédéral, ce qui permettra à notre groupe de travail de disposer d'un service à part entière, et un cadre référent pour concrétiser nos actions.

Dans l'attente, nous décidons de nous concentrer sur le second axe c'est-à-dire la professionnalisation, sujet que nous retrouvons tous, à tous les niveaux (Ligues, CD, clubs) et sur tout le territoire.

### Les données recensées :

La commission s'est intéressée d'abord, aux ressources professionnelles dans les ligues, en dressant un état du nombre de cadres et techniciens sportifs régionaux par ligue. Il en ressort une forte disparité selon le nombre de clubs et la surface du territoire.

Etant donné que les cadres disposent aussi de missions nationales, le bureau fédéral a poussé plus loin la réflexion et les données recueillies font état de six équivalents temps plein exclusivement dédiés aux territoires, sur les trente-neuf cadres, actuellement en poste.

Pour faire face à cette problématique, le renforcement des postes TSR est une alternative.

Les données fédérales des Comités départementaux ne nous permettent pas de savoir combien de professionnels exercent dans ces structures.

Nous nous intéressons donc ensuite, aux clubs, mais nous devons parvenir à identifier avant tout, les attentes et besoins spécifiques afin de structurer l'offre d'accompagnement que nous pourrions proposer.

En effet, étant tous issus du territoire, nous devinons qu'il existe une forte disparité dans les structurations de clubs, selon les spécificités (mer, rivière, compet, loisir, etc), moyens (matériels, humains et financiers) et l'implantation géographique (urbaine et rurale).

Grâce aux indicateurs et données recensées au sein du siège, nous avons pu faire une première analyse, très simple :

En 2021, sur 415 clubs, nous avons recensé:

- 214 entre 0 et 49 licenciés
- 134 entre 50 et 149 licenciés
- 57 entre 150 et 299 licenciés
- 10 à partir de 300 licenciés

Dont

- 250 sont exclusivement bénévoles
- 91 ont 1 professionnel
- 74 ont + de 2 professionnels

En croisant ces données, on peut donc considérer une tendance de 3 groupes :

- Clubs de « proximité » : 250 clubs ont entre 0 et 80 licenciés et sont exclusivement bénévoles soit 60%
- Clubs « intermédiaires » : 126 clubs ont entre 80 et 200 licenciés et 1 professionnel soit 30%
- Clubs « phares » : 39 clubs ont + de 200 licenciés et + de 2 professionnels soit 10%

Ce constat posé, nous souhaitons réfléchir à des actions d'accompagnement à la gestion professionnelle, adaptées à chacun de ces groupes, en lien avec le Pôle Structures et Territoires sera créé prochainement.

L'objectif est d'aider les clubs qui pourraient être intéressés pour se professionnaliser.

Notre groupe de travail se positionne dans une démarche d'écoute, échanges et bienveillance. Il souhaite proposer une offre d'outils clairs et clé en main, facilitateurs et à disposition de toutes les structures.

### Le module « Equipement » :

Afin de recenser des données régulièrement mises à jour et plus équivoques pour nos travaux, Léa Duchemin et Sylvain Bosquet nous ont proposé de s'associer à leurs travaux portant sur la création d'un nouveau module « Equipement » qui apparaîtrait sur le serveur licences. Cela nous permettrait d'obtenir quelques indicateurs sur la structuration et le développement des clubs afin de nous aider dans nos réflexions. Il est prévu de tester cette plateforme au premier trimestre 2022 pour la mettre en ligne pour la nouvelle saison 2022/2023.

### Initiative de la Ligue Aura :

Nous nous intéressons de près à la démarche entreprise par la Ligue Aura, et plus particulièrement la Commission « Accompagnement des clubs », présidée par Claude Calchera.

Ils ont mis en place une action consistant à pousser les portes des clubs au sens propre, aller à leur rencontre et leur soumettre un questionnaire travaillé en amont en commission.

En fin d'année, cet audit fait état de 43 clubs ayant répondu sur 50 interpellés. Le travail de synthèse a permis d'identifier les projets de chaque club mais également recenser leurs besoins matériels, humains et/ou financiers.

La Ligue Aura, à présent, va travailler sur des actions d'accompagnement adaptées aux besoins de chacun.

Cette initiative territoriale ne peut être que saluée et soutenue par la fédération. Notre rôle est d'en parler et d'inciter les autres ligues à agir ainsi.

### La professionnalisation au cœur des débats :

En cohérence avec ce travail de terrain et les nombreux échanges lors de nos réunions, notre commission identifie clairement le thème de la professionnalisation comme un levier fort d'accompagnement.

Ainsi, nous avons pu identifier les problématiques et enjeux autour de cet axe :

Les problématiques :

- Aides financières en baisse
- Déséquilibre sur le marché de l'emploi (+ d'offres que de demandes d'emploi)
- Formation des éducateurs professionnels inadaptée à la réalité du terrain

Les enjeux :

- Développer la formation des éducateurs vers d'autres compétences
- Cadrer la gestion du temps et les conditions de travail en lien avec la spécificité de notre discipline
- Fidéliser les pro dans une perspective et évolution de carrière
- Valoriser le métier d'éducateur

Nous souhaitons que les deux Pôles Structures et Territoire et Développement-Innovation puissent nous permettre de proposer un accompagnement autour de ces enjeux.

#### Le dispositif GoMypartner :

Dans la poursuite de ses travaux, le groupe a été sollicité pour établir un partenariat entre la FFA et la société Go My Partner.

Il s'agit d'un dispositif d'aide proposé aux clubs : une application gratuite et simple, née d'une start-up lilloise, qui oeuvre pour le développement du sport.

Principe de l'appli : le licencié du club va, en consommant auprès de marques partenaires, cagnoter de l'argent qu'il va pouvoir redistribuer dans des actions/achats sportifs au sein de son club grâce à un code parrainage.

Donc, pertinent sur plusieurs points : principe innovant, engagement participatif, double intérêt pour licencié et club.

Après validation en bureau fédéral et Comité directeur, la convention a été signée le 2 novembre 2021.

A ce jour, 27 clubs inscrits, 241 licenciés FFA utilisateurs de l'appli, 78 demandes de remboursement (Opération 10€) pour la licence (sur 241).

#### La Convention d'Objectifs Territoriale :

Très prochainement, le déploiement opérationnel du Projet Fédéral mené par la DTN, va permettre d'élaborer des objectifs partagés pour les structures, ligues et comités départementaux.

Ces derniers bénéficieront d'un accompagnement dans la constitution de leurs projets territoriaux et il leur sera proposé de signer une convention tripartite. L'intérêt étant d'œuvrer ensemble dans une démarche de co-construction, en cohérence avec le projet fédéral.

#### Remerciements :

L'ensemble des membres de la Commission souhaite remercier Christophe Pialat pour sa participation à nos échanges.

Merci à Léa Duchemin et Sylvain Bosquet pour leur apports techniques dans les relations avec les structures.

Merci à Didier Lolli qui, pour des raisons personnelles, a décidé de quitter la commission

Enfin nous souhaitons la bienvenue et tous nos voeux de réussite à Hélène Gigleux, désormais nommée à la tête du Pôle Structures et Territoires.

Audrey DALL'ACQUA

Présidente de la Commission Accompagnement des Structures

## COMMISSION PROMOTION COMMUNICATION

### SAISON 2021

Membres de la commission : Cédric Berrest, Sylvie Beugnet, Patrick Bosdeveix, Audrey Dall'Acqua, Nicolas Guyot, Rachel Jung, Bénédicte Ouvry.

Invité : Dominique Roudy

Le chantier de notre Commission Communication est lourd (beaucoup à faire dans une période compliquée par la pandémie), stratégique (nous avons perdu 17% de licenciés) et doit être cohérent dans la durée.

L'enjeu cette année est de produire des actions à caractère positif qui se voient très rapidement pour remonter le moral de tous et retrouver de nouveaux licenciés en fidélisant les anciens.

Nos avis sur les grands axes de communication pour le grand public

- Les champions et championnes : l'aviron est un sport qui apporte toujours des médailles à la France aux jeux olympiques ou aux championnats du Monde
- Paris 2024
- L'aviron santé, sport de pleine nature
- La mixité un des rares sports ou l'o pratique ensemble H/F
- Les nouvelles pratiques Aviron de Mer (Beach), Indoor

#### **1<sup>er</sup> axe : Etablir un projet de plan de communication, un projet de plan évènementiel et un plan marketing sportif durable**

#### **2<sup>ème</sup> axe : Faire des États généraux de l'aviron français :**

La situation actuelle ne le permet pas d'où le choix d'organiser des Webinaires des 4 zones géographiques (Nord-Est, Sud-Ouest, Sud-Est, Nord-Ouest) en février et mars.

Il nous faut réfléchir tous ensemble sur notre futur tout en allant vite pour produire des résultats très efficaces et visibles rapidement, glaner les idées des Clubs et Liges et mieux faire connaître aux Clubs ce que la FFA peut déjà proposer mais qui est peu utilisé faute d'informations.

#### **3<sup>ème</sup> axe : Présence active de la FFA et aussi de l'aviron sur les réseaux sociaux**

Apprendre au monde de l'aviron à mieux communiquer sur les Réseaux Sociaux et sur Internet en se montrant actif que ce soit dans les Clubs comme dans les Liges : cela passera par une formation par un webmaster

- Exemple de la situation sur Twitter, le réseau préféré des médias et de la presse : lancer une recherche sur le mot clé « Aviron » et constater que hormis l'Aviron Bayonnais, nous sommes quasi absents.
- Facebook/Twitter - Relayer au quotidien le maximum d'articles de presse de tout l'aviron en France à Utiliser : <https://www.google.fr/alerts> avec ses alertes quotidiennes voire immédiates.

- L'aviron plus visible sur les réseaux en rendant les mots clé « aviron », « #aviron » omniprésents et systématiques : **cela se monnaie pour être en tête de gondole**
- Former les contributeurs (ligues, clubs, sportifs, ...) à les employer au maximum
- Former les contributeurs à publier au quotidien beaucoup d'infos et surtout des images et des vidéos
- Utiliser des influenceurs et influenceuses sur les réseaux sociaux

**L'idée : mettre en synergie les journées européennes, mondiales avec les disciplines de la FFA : toutes les ITW pourraient être revues en Podcast**

Date	Type de journée ou semaine	Action com FFA	A relier avec les grands axes de com Grands publics
<b>24-janv</b>	Journée internationale du sport féminin	ITW d'une rameuse médaillée	Les champion.ne.s l'aviron est un sport qui apporte toujours des médailles à la France aux jeux olympiques ou championnat du Monde
<b>04-févr</b>	Journée mondiale contre le cancer	Focus sur l'Aviron Santé	aviron santé
<b>08-mars</b>	Journée internationale des femmes	Portraits des élues de la FFA, Présidentes de Clubs, Ligues	un des rares sport où homme et femmes pratiquent ensemble
<b>14-mars</b>	Journée internationale d'action pour les rivières	Focus sur les valeurs du Sport Aviron Rivière	Des évènements 100 % Durable et environnementaux et éco -responsable
<b>01-avr</b>	Journée internationale de la blague	Imaginer un gros canular	
<b>06-avr</b>	Journée mondiale du sport pour le dévt de la paix	Montrer les bienfaits de l'Aviron : ITW d'un médecin	Lier le sport et la culture sur les évènements
<b>07-avr</b>	Journée mondiale de la santé	ITW d'un coach santé	aviron santé
<b>20-mai</b>	Journée européenne de la mer	Focus sur l'aviron mer	les nouvelles pratiques : Beach rowing
<b>05-juin</b>	Journée mondiale de l'environnement	Aviron et Développement durable : la carte de la FFA	Des évènements 100 % Durable et environnementaux et éco -responsable
<b>18-sept</b>	Semaine européenne du dévt durable	Les actions Dévt durable dans les Clubs : ex Gravelines avec Suez	Des évènements 100 % Durable et environnementaux et éco -responsable
<b>20-sept</b>	Journée internationale du sport universitaire	ITW d'un étudiant rameur médaillé	Les champion.ne.s l'aviron est un sport qui apporte toujours des médailles à la France aux jeux olympiques ou championnat du Monde
<b>26-sept</b>	Journée mondiale de la mer	Focus sur l'activité Beach Rowing	les nouvelles pratiques : Beach rowing
<b>09-oct</b>	Journée Mondiale du handicap	ITW d'un ou d'une Rameuse en situation de handicap	Que sont-ils devenus ?
<b>21-nov</b>	Semaine européenne de la réduction des déchets	Dévt d'un challenge annuel des clubs avec des critères précis	Des évènements 100 % Durable et environnementaux et éco -responsable
<b>03-déc</b>	Journée internationale des personnes handicapées	Focus sur les Clubs ayant développé la pratique handicap	
<b>05-déc</b>	Journée mondiale de l'égalité des chances	Montrer que l'aviron est facteur d'insertion	un des rares sport où homme et femmes pratiquent ensemble
<b>05-déc</b>	Journée mondiale du bénévolat	ITW de bénévoles dans les Clubs et Ligues : différents profils	

**4<sup>ème</sup> axe : Mettre des vidéos sur nos réseaux sociaux et plus d'utilisation de notre chaine You tube en dehors des retransmissions des championnats**

**5<sup>ème</sup> axe : Rendre la Team France plus visible et remettre du bleu blanc rouge sur les tenues et sur les bateaux**

Nommer des ambassadeurs et ambassadrices Communication pour un an  
Accroître la notoriété de l'aviron et de toutes les pratiques à travers ces athlètes  
Former nos athlètes de haut niveau à communiquer sur les réseaux sociaux

**6<sup>ème</sup> axe : Etablir un calendrier des journées mondiales, européennes sur le thème de l'aviron** (Cf  
*Calendrier en Annexe*)

**7<sup>ème</sup> axe : Mise en place d'un WhatsApp Commission Communication pour faire une veille sur les réseaux et se transmettre nos idées**

**8<sup>ème</sup> axe : Ouvrir une boîte à idées permanente**

- Mise en place d'une communication et d'une image du président
- Mettre en place un groupe WhatsApp pour les président.es de ligue
- Mettre en place un groupe WhatsApp avec des responsables communication dans chaque région pour le retour et mise en valeur d'initiative ou événement en région pour la rapidité de publication réseaux sociaux
- Organisation d'une réunion d'échange annuelle avec les adhérent.es dans chaque ligue
- Organisation d'une réunion mensuelle avec les salarié.es
- Etudier et avoir des outils d'une écriture non-discriminante
- Relayer les facebook des ligues et de façon méthodologique
- Partenariat avec les médias
- Retransmission sur des lives avec des moyens modérés
- Mis en place d'un kit communication

La commission travail avec un groupe WhatsApp, la commission ayant besoin d'un temps de réactivité rapide, il nous apparait un outil nécessaire à notre fonctionnement, prochaine réunion en mars 2022.

Nota : L'aviron a été le 7<sup>ème</sup> sport le plus regardé aux jeux olympiques de cet été.

Bénédicte OUVRY  
Présidente de la Commission Promotion et Communication

## **COMMISSION RELATIONS EXTERIEURES ET INTERNATIONALES**

### **SAISON 2021**

**Membres** : Myriam Goudet , Anne Tollard et Laurent Béghin

1. Récupération de la base de données des anciens rameurs d'Equipe de France depuis 1940. La base de données fédérales et la base de données World Rowing ont été fusionnées en une seule et même base.

Junior-Séniors -23 ans et séniors A (738 personnes)

2. Liste des grandes Ecoles avec des conventions aviron en cours
3. Contact établi avec World Rowing, suivi et veille des actions à mener, participations au congrès annuel World Rowing et Européen en novembre 2021 par visioconférences ainsi qu'au briefing de début de saison (janvier 2022).
4. Réflexion autour d'un document à envoyer aux rameurs après la saison internationale avec demande de contact pour suivi post carrière. Problématique de RGPD et d'autorisation parentale pour les juniors. Une première version a déjà été écrite.
5. Suivi traduction de la FFA. Aide sur la traduction de documents internes pour Jurgen Grobler, Coordination bureau et projet « Row Towards the Olympics », convention Mairie de Paris/FFA/World Rowing pour championnat d'Europe indoor 2023.
6. Participation séminaires CNOSF relations extérieures.

#### **Actions à venir**

1. Remplir la base de données nationale des anciens rameurs d'équipe de France. Adresse email et téléphone. Travail avec « Rameurs tricolores » et intranet FFA
2. Valider document de suivi des rameurs après saison internationale.
3. Participation au congrès européen
4. Trouver/identifier de potentiels candidats pour candidatures futures au sein de World Rowing. Grosses réflexions à mener sur l'identification de bons candidats motivés et avec les compétences requises.

Myriam GOUDET

Présidente de la Commission des relations extérieures et internationales

## **COMMISSION SCOLAIRE**

### **SAISON 2021**

**Présidente** : TOLLARD Anne

**5 membres titulaires** :

Anne TOLLARD (professeure EPS Joinville le Pont), Denis VIQUERAT (professeur EPS, Chambéry), Christelle SCHULTE (professeure EPS, Verdun), Bertrand DELEPINE (entraîneur professionnel, Marseille), Guillaume DOUCET (professeur de SVT, Verdun).

**Invités sur des thématiques** :

Clémentine JULLIEN (Professeure des écoles, Nancy), Pierre Emmanuel BASSIEUX (professeur d'EPS collège, Chambéry), Hervé DRIEU (Conseiller pédagogique départemental d'Ile et vilaine, Spécialiste mer), Sébastien ROURE (Professeur d'histoire, spécialiste indoor, Mittersheim), Antoine THOMA (professeur EPS collège, spécialiste UGSEL, Lille), Philippe HANTZ (Professeur EPS, spécialiste mer, Le Grau du Roi).

**Représentants FFA** :

Hélène GIGLEUX jusqu'en mars 21, Marion JULLIEN jusqu'en juillet 21, Mickael MARTEAU depuis mars 21, Aude BAZINET, chargée de développement à la FFA.

**Préambule et présentation de l'équipe** :

Fort de l'expérience du mandat précédent et des axes du projet fédéral, nous avons voulu compléter notre équipe composée classiquement de professeurs d'EPS et d'éducateurs sportifs par des professeurs du premier degré et des spécialistes de la mer.

Nous avons cherché également à mailler davantage le territoire.

L'objectif étant d'étoffer notre offre sportive dans le primaire et de décliner nos outils pour une pratique en mer.

Nous avons aussi décidé de travailler en groupe de travail sur des thématiques selon les compétences de chacun, d'où l'ouverture à beaucoup d'invités.

Mikaël Marteau, cadre technique référent scolaire et universitaire a succédé à Hélène Gigleux et Marion Jullien qui ont beaucoup œuvré pour le déploiement de l'offre sportive scolaire pendant de nombreuses années. Leur investissement et leur motivation ont pu faire avancer beaucoup de dossiers et on leur doit beaucoup d'outils pédagogiques FFA.

Aude Bazinet chargée de développement au siège fédéral met en œuvre et assure le suivi des projets scolaires.

## Plan d'actions de l'olympiade : 3 axes de travail

- **La formation** : Enrichir notre offre à destination des professeurs d'EPS sur le territoire et l'ouvrir aux facultés STAPS, afin de sensibiliser les enseignants à notre pratique pour recruter. Communiquer sur nos outils de formation.
- **Les structures** : Mettre en place des partenariats et conventions auprès des écoles, des collèges, et lycées, développer les sections sportives d'excellence...
- **Les opérations découvertes et de promotion de notre sport avec la communication attenante** : Proposer un programme « Rame à l'école » pour le public primaire utilisable en mer et rivière ; Faire évoluer nos outils Rame en 5<sup>ème</sup> en vue des Journées Olympiques et Paralympiques 2024 (JOP) ; Construire des outils clés en mains et être force de propositions sur des opérations promotionnelles ; Le tout en liaison avec le service communication pour diffuser les offres sportives.

## Plan de relance « Impulse Aviron » 2021 :

Cette année 2021 a été rythmée dès le mois de février par l'offre sportive dans le cadre du plan de relance covid décidé par les équipes de la Fédération, élue.s et cadres.

La commission scolaire a participé à la réflexion de ces outils pour aider les clubs à retrouver leurs jeunes ou pour ne trop pas les perdre :

- **L'Avi'santé à l'école** a été très vite au cœur du plan de relance scolaire avec un programme axé sur l'éducation à la santé à l'école primaire \*. Yvonig Foucaud, spécialiste aviron santé à la fédération (aidé d'Hélène Gigleux) a conduit ce projet avec Aude B et ce programme a vu le jour en septembre 21.

Les livrets de l'enseignant et de l'élève ont été livrés en décembre à tous les clubs, ligues et CTR et des vidéos sont prévues pour 2022. Cet outil clef en main est en accès libre sur le site de l'aviron scolaire et disponible sur simple demande à la FFA et permet de bien répondre à la demande des professeurs des écoles sur le cycle 3 ; Il peut aussi intéresser les services périscolaires pour leur offre sportive. <http://scolaire.avironfrance.fr/a-ecole/avi-santeecole/avi-sante-ecole>

\* Avi'Santé à l'école : Nouveau programme scolaire ; Bien implanté au sein des collèges grâce à son programme Rame en 5ème et Rame en 5ème se jette à l'eau, la FFAviron poursuit aujourd'hui le développement de la pratique en milieu scolaire en proposant un cycle Aviron clé en main, à destination des enfants scolarisés en école primaire. La dimension santé dans les programmes de primaire est réaffirmée en science et en eps et la lutte contre l'obésité devient dès le plus jeune âge une priorité. Le programme Avi'Santé à l'école comprend un cycle Aviron de 6 séances. C'est un outil de prévention et d'éducation à la santé développé pour ce public. Il permet de sensibiliser les enfants à l'importance de l'activité physiques et à la prévention et l'éducation à la santé. Il est composé de 3 livrets (de l'élève, de l'enseignant et parcours éducatif) réalisés par les spécialistes aviron et par les professeurs à partir des programmes de primaire (Trois Réf. : CA – Note d'information fédérale n°311 2/3 13/08/2021 outils pédagogiques sont disponibles en téléchargement sur le site de l'aviron scolaire : <http://scolaire.avironfrance.fr/a-ecole/avi-santeecole/avi-sante-ecole> (site scolaire en cours de maintenance). Pour plus d'informations : [contact@aviron-scolaire.fr](mailto:contact@aviron-scolaire.fr)

- **Un webinaire scolaire** a été organisé en mai 21 afin de sensibiliser les clubs et les professionnels aux outils clefs en main proposés par la FFA et donc de présenter les offres sportives existantes (Rames 5<sup>ème</sup>) mais surtout les nouveautés (Avi'santé, circuit aviron scolaire et son padlet...). <https://www.youtube.com/watch?v=zMEcdPasT9M>

- **Le film exclusivement composé d'images de jeunes rameurs et rameuses** en mer, en rivière et en indoor a été finalisé et diffusé sur les réseaux en septembre 21 afin d'inciter les jeunes à la pratique de l'aviron. Cette vidéo peut être présentée dans les journées découvertes scolaires, les portes ouvertes et aux forums d'associations...

## Les autres actions menées en 2021 et les outils pédagogiques :

### - Le circuit aviron scolaire :

Il a été fait pour challenger les différentes associations sportives en manque de compétitions scolaires. Les épreuves permettent aux AS de se comparer sur la saison sportive. Elles sont répertoriées sur un padlet avec des vidéos tutos. Les contenus à l'ergomètre et en bateau ont aussi été réalisés pour répondre aux demandes des professeurs néophytes en manque de ressources pédagogiques.

Toutes les informations sont regroupées sur le site de l'aviron scolaire :

<https://scolaire.ffaviron.fr/actualites/215-circuit-aviron-pour-unss-et-ugsel>

[https://padlet.com/ffaviron/circuits\\_aviron](https://padlet.com/ffaviron/circuits_aviron)

### - Les fiches de compétences aviron :

Ces fiches sont indispensables pour réaliser des séquences d'aviron en EPS (de 6 à 8 leçons). Elles sont utilisées lors des formations des enseignants d'EPS et des éducateurs.

Elles viennent compléter le « document d'accompagnement à la formation des professeurs d'EPS » réalisé en 2020 et envoyé aux cadres techniques des ligues pour répondre aux demandes des clubs et/ou des professeurs, des services départementaux ou régionaux UNSS. Ces fiches sont disponibles sur le site de l'aviron scolaire.

<https://scolaire.ffaviron.fr/au-college/cours-d-eps/attentes-institutionnelles> > Boîte à outils > Contenus pour cycle EPS-Aviron et Support Évaluation Niveau 1 et 2

Infos : [contact@aviron-scolaire.fr](mailto:contact@aviron-scolaire.fr)

Reste maintenant à multiplier les formations de professeurs d'EPS sur le territoire en 22 et 23.

### - L'« Aviscap game » :

Cet escape game est venu de la volonté de faire découvrir notre sport à un jeune public sur un « one-shot » avec un travail en amont en classe et qui intéresse les professeurs des écoles. Il est destiné au cycle 3 (cm1, cm2, 6<sup>ème</sup>) et peut aussi convenir aux liaisons CM2/6<sup>ème</sup>.

Ce jeu connoté Jeux Olympiques se fait en bateau ou à l'ergomètre sur une séance de 2 ou 3 heures. 4 groupes recherchent des indices permettant de résoudre des énigmes et la formule secrète. Il sera finalisé pour la rentrée 2022.

Cette offre vient parfaire notre panel d'outils pédagogiques à l'école : Avi'santé, Avi'scap game sur le cycle 3 et les Rames 5<sup>ème</sup> sur le cycle 4.

### - La convention FFA/UGSEL :

Elle a été renouvelée jusqu'en 2024 avec une stratégie sportive plus ambitieuse de l'UGSEL \* sur l'ensemble du territoire. Une commission mixte nationale (CMN) a été créée.

Lors du championnat de France connecté en janvier 22, une rencontre nationale UGSEL a eu lieu le vendredi entre les épreuves UNSS\* formant un championnat cent pour cent scolaire.

Antoine Thoma assure le lien avec l'UGSEL et sera force de propositions avec la FFA, formations, offre sportive à l'école élémentaire et dans le secondaire...

\* Union Générale sportive de l'Enseignement Libre.

\* Union Nationale du Sport Scolaire

### - Les sections d'excellence sportive :

Ce dispositif d'aide à la performance a été mis en place par l'éducation nationale en mai 2020. Les structures retenues (établissement et clubs supports) donnent des moyens scolaires et sportifs pour favoriser l'accès au haut niveau. Elles viennent en complément des sections sportives scolaires déjà existantes. Deux SES aviron (Verdun et Nancy) ont été créées en septembre 2021. Une 3<sup>ème</sup> va se créer à Chambéry en septembre 2022.

Une réunion avec les professeurs d'EPS et des entraîneurs a eu lieu en mai pour réfléchir aux perspectives, aux freins... Les moyens accordés à ces structures sont encore à définir à l'échelle nationale, bateaux, encadrement, heures professeurs et d'autres interrogations se posent comme le recrutement, le niveau des athlètes, les mutations...

Ce dossier SES a été pris en main par la DTN en vue du Projet Performance Fédéral (PPF) car c'est de l'accession au haut niveau. Une réunion a été programmée en mars 2022.

### **Perspectives :**

La FFA a développé beaucoup d'outils clé en main afin de faire découvrir notre sport dans le milieu scolaire pour les clubs et structures déconcentrées ces dernières années.

Les thématiques de nos outils sont tout à fait dans l'air du temps (développement durable, santé, nutrition, olympisme...). Elles intéressent les professeur.e.s et vont donc permettre aux clubs de recruter selon le public ciblé. Chaque club doit faire son choix en fonction de sa politique sportive, des caractéristiques de son milieu, de son matériel...

Cependant ces outils ont encore besoin d'être diffusés, expliqués dans nos structures. Nous devons donc mettre l'accent sur la communication, via des webinaires, investir les formations de telle sorte que les informations passent... De la même manière, le ministère de l'éducation nationale doit aussi être vecteur de communication, ainsi que l'USEP, l'UNSS et l'UGSEL.

En vue des JOP, un projet pour les journées olympiques et paralympiques reste à construire avec une finale sur un parvis parisien en 2024. La société Incept nous a déjà sollicité dans cette perspective.

Il nous faudra aussi réfléchir à l'offre sportive en lycée, transposable à l'université ou dans les grandes écoles ; un projet avec la ligue PACA et le Beach Rowing est en réflexion.

Nous travaillerons aussi sur l'offre sportive pour le projet « 30' d'activité physique quotidienne » (APQ) à l'école élémentaire porté par le ministère de l'éducation nationale en vue des JOP 2024.

**Les offres sportives ne manquent pas, une fois diffusées et utilisées largement sur le territoire, nous pourrions mesurer leurs réelles efficacités et l'impact sur notre développement et nos pratiquant.e.s. Les JOP en France devraient nous aider à nous faire connaître, à diffuser nos outils pédagogiques et augmenter notre nombre de pratiquant.e.s. Nous devons anticiper l'effet JO sur la population et rebondir sur la crise sanitaire pour mettre en avant les multiples avantages de notre pratique sportive à tous les niveaux.**

**L'aviron a tous les atouts pour être au cœur de la pratique des Français, à nous de le faire savoir !**

**Je profite de ce rapport pour remercier les membres de la commission et de la FFA pour leur investissement, leur travail et leur engagement sur cette nouvelle olympiade, qui sera forcément mémorable avec les JOP en France.**

**Un remerciement tout particulier à Hélène Gigleux pour ces années à promouvoir la pratique scolaire et à Marion Jullien, qui a quitté ses fonctions de professeur de sport pour revenir à son premier métier, professeur d'EPS. Merci à toi Marion pour ton énorme travail comme CTR du Grand Est et à la commission scolaire, il y a dans tous nos outils pédagogiques ta marque de fabrique !**

**RAPPORT DU TRESORIER SUR L'EXERCICE 2021**  
**Assemblée Générale ordinaire du 26 mars 2022**

L'exercice 2021 se solde par un résultat positif de 22 923 euros, et un résultat fiscal négatif de 84 156 euros.

Un crédit d'impôt recherche de 62 975 euros et un crédit d'impôt "droit au berceau" de 15 300 euros ramène notre impôt sur les sociétés à 0 euro pour cet exercice 2021.

La trésorerie disponible au 31/12/2021 était de 1 844 371 euros dont 1 745 019 placés sur livrets (voir détails en annexe), ce qui représente 111 jours de fonctionnement hors engagements. Un emprunt moyen terme de 4 ans de 200 000 euros a été contracté pour financer les investissements avec un taux fixe de 0,5% (novembre 2021). Cet emprunt est garanti par un nantissement de 40 000 euros sur la trésorerie.

Concernant notre résultat 2021, celui-ci revêt un caractère exceptionnel directement lié à l'impact de la crise sanitaire qui nous touche fortement depuis mi-mars 2020.

Bon nombre de nos traditionnelles actions que ce soit en termes de fonctionnement, commissions, développement, formation, haut-niveau n'ont pu être réalisées.

Au global, le budget réalisé 2021 s'élève à 6 687 814 euros pour un budget voté en AG de 7 000 521 euros.

### **• Fonctionnement fédéral**

Les diverses réunions statutaires, assemblées générales, comités directeurs, bureaux, commissions n'ont pu se tenir en présentiel, entraînant de fait des réductions de coûts de déplacements.

Sur ce poste de fonctionnement fédéral, le montant des dépenses s'élève à 105 165 euros pour un budget initial de 136 350 euros, soit une baisse de 50% par rapport à 2019 (année de référence hors COVID).

Par ailleurs, nous avons régularisé la provision indemnités de départ en retraite pour être en conformité avec la CCNS pour un montant de 40 349 euros.

Concernant la provision pour risques et charges, celle-ci est constituée depuis quelques années de la provision "Taxe Transport Ile-de-France" pour 32 751 euros, et une provision pour charge de 20 000 euros pour les médaillés olympiques 2024 (étalement de la charge sur l'olympiade plutôt que sur la dernière année).

Au global, la masse salariale s'élève à 1 022 065 euros pour un budget voté de 999 914 euros.

### **• Structuration FFA et projets de développement**

Les faits marquants sont :

- les nouvelles règles de financement ANS du contrat de développement fixent un taux d'intervention de 50% pour toutes les actions et 80% maximum handi-aviron. Cela induit de fait une augmentation significative des fonds propres que nous devons engager pour pouvoir

justifier notre subvention expliquant l'augmentation du montant du budget de bon nombre d'actions. (handi, indoor, mer, PVS, développement durable)

- à noter que les aides aux TSR ont été directement affectées aux actions pour un montant de 119 000 euros.
- L'organisation des championnats nationaux s'élève sur 2021 à 395 828 euros.

Au global, ce poste est réalisé à hauteur de 1 762 160 euros pour un budget initial de 1 634 969 euros.

### **• Sport de haut-niveau**

Ce poste est également impacté par la suppression de certains stages et compétitions pour nos athlètes.

Le fonctionnement des pôles a également été ralenti par la crise sanitaire (389 585 euros réalisés pour un budget de 484 217 euros)

3 510 649 euros réalisés pour un budget de 3 756 064 euros.

### **• Prévention par le sport**

Réalisation conforme au budget voté pour un montant de 294 152 euros.

### **• Formation des métiers du sport**

Là aussi, l'annulation de certaines formations complémentaires conduit à une réalisation du budget à hauteur de 159 784 euros pour un budget de 249 031 euros.

Au global, l'ensemble des charges d'exploitation s'élève à 6 753 760 euros.

### **• Produits**

ANS : Contrat de développement :

422 000 euros dont 30 000 euros pour la formation des métiers du sport.

ANS : Contrat de performance et avenants :

2 449 000 euros dont 46 000 euros pour l'impact "Consultant des équipes de France" 2021

126 000 euros dédiés aux entraîneurs des médaillés olympiques et paralympiques.

ANS : Matériels lourds :

303 126 euros pour financer les achats de bateaux et véhicules à hauteur de 80% pour un investissement total de 379 429 euros.

A noter que cette subvention d'investissement a un impact fort sur les comptes 2021 puisque seul le prorata temporis vient directement en produit pour un montant de 70 047 euros en lieu et place d'une subvention de fonctionnement de 200 000 euros auparavant.

CNDS :

Solde plan bateaux 2026-2020 : 105 408 euros

AIDES PERSONNALISEES AUX ATHLETES :

Un montant de 250 000 euros dédié aux aides personnalisées a été octroyé sur 2021 pour nos athlètes via le CNOSF.

### **Reprises de provisions :**

Les reprises de provisions correspondant à la provision transports Ile-de-France 2018 pour un montant de 18 845 euros et provision pour litige prud'homale soldé début 2021 pour un montant de 47 223 euros.

Reprise de provisions sur charges 2020 sur la MAIF de 50 000 euros correspondant au potentiel risque d'annulation de championnats nationaux non réalisés en 2020.

### **• Partenariats :**

VNF : 29 140 euros

MAIF : 208 000 euros

CNR : 260 000 euros plus 100 000 euros pour les clubs de la Vallée de Rhône.

### **• Licences et affiliations :**

1 555 356 euros soit une baisse de 7% par rapport à 2020 et 109 148 euros d'affiliation.

L'ensemble des produits d'exploitation sur 2021 s'élève donc à 6 661 241 euros.

### **• Valorisation du bénévolat et contributions volontaires :**

- Le recensement du bénévolat sur 2021 représente 18 826 heures, valorisées à un taux unitaire de 25 euros correspondant au coût moyen d'un éducateur sportif chargé (salaire de référence 2500 euros brut par mois) soit au total 465 650 euros.
- La mise à disposition gracieuse correspond à la valorisation des CTS (38) nommés auprès de la FFA sur une même base de 25 euros de l'heure soit la somme de 1 526 650 euros.
- La mise à disposition gratuite des installations est une estimation des coûts potentiels que nous aurions dû honorer pour la location de diverses salles de réunions, bassins de compétitions... pour un montant de 97 500 euros.

Au total ces valorisations représentent 2 089 800 euros soit 31% des charges d'exploitation.

### **• Résultat 2021 et affectation**

Le résultat 2021 d'exploitation est négatif de 92 519 euros.

Ce résultat est compensé par un résultat exceptionnel de +43 291 euros et un résultat fiscal de - 72 425 euros. Ce qui ramène le résultat net à +22 923 euros.

#### *Proposition d'affectation :*

Reprise des réserves affectées au plan de relance à hauteur de :	94 660 euros
Résultat 2021 :	22 923 euros
Total :	117 583 euros

#### *Affectation au poste autres réserves :*

Avant affectation du résultat 2021	630 586 euros
Affectation du résultat 2021	117 583 euros

Ce qui portera le poste "autres réserves" à : 748 169 euros

Pour mémoire, le solde de la réserve "Plan de relance 2021/2022", sera de 70 340 euros pour 2022 contre 165 000 euros en 2021.

## **• Perspectives et avenir**

A ce jour, la prolongation de la crise sanitaire nous conduit à rester très prudents sur cette année 2022.

L'analyse des ressources fédérales depuis 2012 met en évidence :

- une stagnation des ressources propres (licences et affiliations)
- une légère augmentation des financements publics (10% sur 10 ans)
- une baisse significative des partenariats (550 000 euros perdus par an)

Nos recherches pour trouver de nouvelles ressources perdurent notamment à travers de nouveaux partenaires privés pour avoir les moyens de nos ambitions. Il est impératif de modifier notre modèle économique en initiant une approche plus commerciale de nos activités.

Une gestion rigoureuse reste impérative.

Enfin, permettez-moi de remercier les personnes qui ont œuvré à la réalisation de ce bilan 2021, le personnel comptable de la FFA, notre commissaire aux comptes de la société KPMG représentée par Mr Boulois, la direction technique nationale, ainsi que nos vérificateurs aux comptes, M. Broquet et G. Boyer.

Je remercie également l'ensemble du personnel fédéral, des cadres techniques et mes collègues du bureau et du comité directeur.

François BANTON  
Trésorier Général



**KPMG SA**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

*Fédération Française d'Aviron*  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021  
Fédération Française d'Aviron  
17 boulevard de la Marne - 94130 Nogent-sur-Marne

KPMG SA  
société française membre du réseau  
KPMG constitué de cabinets  
indépendants adhérents de KPMG  
International Limited, une société de  
droit anglais ("private company limited  
by guarantee").

SA  
Société de commissariat aux comptes  
Siège social : Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
775726417 RCS NANTERRE



**KPMG SA**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

## **Fédération Française d'Aviron**

17 boulevard de la Marne - 94130 Nogent-sur-Marne

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée générale de l'association Fédération Française d'Aviron,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Fédération Française d'Aviron relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur,

car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 18 mars 2022

KPMG SA

Erik BOULOIS

Associé

Actif	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Dépréciation	Montant Net	
en €				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	38 609	38 609	-	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	500 000		500 000	500 000
Constructions	2 228 665	1 621 371	607 294	659 873
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 438 150	4 368 919	1 069 231	1 045 678
Autres immobilisations corporelles	1 038 790	930 481	108 309	120 420
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	10 945		10 945	10 945
Prêts				
Autres	487		487	2 637
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>9 255 646</b>	<b>6 959 380</b>	<b>2 296 266</b>	<b>2 339 552</b>
Stocks et en cours	37 466	14 596	22 870	37 170
Avances et acomptes versés sur commande				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	41 934		41 934	15 563
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	373 874	9 600	364 274	458 623
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 844 371		1 844 371	1 440 673
Charges constatées d'avance	79 965		79 965	83 965
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>2 377 610</b>	<b>24 196</b>	<b>2 353 414</b>	<b>2 035 994</b>
Frais d'émission d'emprunt (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL ACTIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>11 633 256</b>	<b>6 983 576</b>	<b>4 649 680</b>	<b>4 375 546</b>

## Bilan - Passif

en €	31/12/2021	31/12/2020
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles	152	152
Réserves pour projet de l'entité	1 254 957	1 087 840
Autres		
<b>Report à nouveau</b>		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	22 923	167 117
<i>Situation nette</i>	<b>1 278 032</b>	<b>1 255 109</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	522 525	310 374
Provisions réglementées		
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>	<b>1 800 557</b>	<b>1 565 483</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	40 385	37 609
<b>TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES (II)</b>	<b>40 385</b>	<b>37 609</b>
Provisions pour risques	80 948	114 265
Provisions pour charges	109 214	98 867
<b>TOTAL PROVISIONS (III)</b>	<b>190 162</b>	<b>213 132</b>
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	261 719	142 878
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus (1)		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	311 755	322 873
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	195 555	265 577
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	143 288	288 946
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 706 259	1 539 048
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>2 618 576</b>	<b>2 559 322</b>
Ecarts de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>4 649 680</b>	<b>4 375 546</b>

Dettes sauf (1) à plus d'un an

Dettes sauf (1) à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

## Compte de résultat

en €	31/12/2021	31/12/2020
Cotisations	1 555 356	1 676 445
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens	109 023	103 211
<i>dont ventes de dons en nature</i>		-
Ventes de prestations	974 970	862 085
<i>dont parrainages</i>		518 750
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 260 602	3 233 100
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>		
Dons manuels		
Mécénats	143 140	130 000
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	71 461	83 939
Utilisations des fonds dédiés	2 225	19 790
Autres produits	544 464	409 575
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>6 661 241</b>	<b>6 518 146</b>
Achats de marchandises	140 496	53 361
Variation de stock	16 916	29 149
Autres achats et charges externes	3 447 381	3 097 107
Aides financières	732 912	893 122
Impôts, taxes et versements assimilés	136 324	128 336
Salaires et traitements	1 103 342	984 634
Charges sociales	443 359	430 793
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	631 101	584 492
Dotations aux provisions	93 098	87 612
Reports en fonds dédiés	5 000	17 399
Autres charges	3 831	80 596
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>6 753 760</b>	<b>6 386 601</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>- 92 519</b>	<b>131 545</b>
Produits financiers de participation		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 297	2 296
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>1 297</b>	<b>2 296</b>
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 570	2 687
Différences négatives de change		146
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)</b>	<b>1 570</b>	<b>2 833</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>- 273</b>	<b>537</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avants impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>- 92 792</b>	<b>131 007</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	210	30
Produits exceptionnels sur opération en capital	83	1 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	47 223	47 708
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>47 516</b>	<b>48 738</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	274	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 952	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		9 600
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>4 226</b>	<b>9 600</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>43 290</b>	<b>39 138</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	- 72 425	3 028
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>6 710 054</b>	<b>6 569 179</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>6 687 131</b>	<b>6 402 062</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>22 923</b>	<b>167 117</b>
Dons en nature		
Prestations en nature	95 765	
Bénévolat	2 089 800	
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>2 185 565</b>	<b>-</b>
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	95 765	
Prestations en nature		
Personnel bénévole	2 089 800	
<b>TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>2 185 565</b>	<b>-</b>

## *ANNEXE*

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui dégage un excédent 22 923 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

### **I – OBJET SOCIAL, NATURE, PERIMETRE ET DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN OEUVRE :**

L'association dite Fédération Française d'Aviron (FFA) depuis le 6 juillet 2013, fondée en 1890 sous l'appellation Fédération Française des Sociétés d'Aviron (FFSA), reconnue d'utilité publique par décret du 1er mars 1922, a pour objet l'organisation et la promotion de la pratique de l'aviron, de la rame (appelée aussi aviron à banc fixe) et de l'aviron indoor (appelé aussi rameur d'intérieur). La fédération a pour objectif l'accès de tous à la pratique des activités physiques et sportives. Elle s'interdit toute discrimination. Elle veille au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité national olympique et sportif français. Elle assure les missions qui lui sont dévolues par le code du sport.

### **II - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

L'exercice 2021 est marqué par :

1° La transformation d'une subvention de fonctionnement de l'ANS de 200 000€ servant à financer les amortissements du matériel d'activité (bateaux, avirons...) en subvention d'investissement. L'impact négatif sur les comptes est de 165 723€.

2° La crise sanitaire actuelle qui impacte directement les comptes de la manière suivante :

- Une baisse des dépenses sur le secteur HN suite à l'annulation de quelques stages et régates internationales ;
- Une baisse des dépenses sur l'organisation des manifestations nationales majoritairement annulées ;
- Une baisse des recettes suite à la diminution du nombre de licenciés ;

3° La mise en place de la valorisation des contributions volontaires conformément à la norme comptable (règlement ANC

n° 2018-06 du 5 décembre 2018)

### **III - FAITS CARACTERISTIQUES POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice

#### IV - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement comptable 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### V - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

##### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

##### a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	38 609			38 609
Terrains	500 000			500 000
Constructions	2 224 144	4 520		2 228 665
Installations techniques, matériels et outillages	5 271 211	528 508	361 569	5 438 150
Autres immobilisations corporelles	1 000 278	60 887	22 375	1 038 790
Autres titres immobilisés	10 945			10 945
Autres immobilisations financières	2 637		2 150	487
<b>Total</b>	<b>9 047 825</b>	<b>593 916</b>	<b>386 094</b>	<b>9 255 646</b>

##### b) Acquisitions et désinvestissements

Travaux siège FFA	4520	
Bateaux et Avirons	489 302	
Autres matériels d'activités	39 207	
Bateaux et Avirons « Plan matériel réformé »		
Cessions au bénéfice des structures		331 267
Camion et remorque	46 098	
Divers matériel informatique	14 789	
Mise au rebut matériel informatique et Chronométrage		51 720

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	100%	38 609,31			38 609,31
Constructions	10% à 2%	1 564 271,51	57 099,16		1 621 370,67
Installations techniques, matériels et outillage	14%	4 225 533,00	504 955,46	361 569,42	4 368 919,04
Autres immobilisations corporelles	25% à 50%	879 858,00	69 046,70	18 423,21	930 481,49
<b>Total</b>		<b>6 708 271,82</b>	<b>631 101,32</b>	<b>379 992,63</b>	<b>6 959 380,51</b>

Détail des immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Parts Caisse d'Épargne	16,00		16,00
Parts Sport Voyages International Fédération	3 800,00		3 800,00
Parts Capital Base Temple	7 128,50		7 128,50
Dépôts et cautionnements	487,00		487,00

2. Stocks

Stocks de marchandises	37 466
Dépréciations des stocks	<u>-14 596</u>
	<b>22 870</b>

Les livres « Aviron » sont évalués au coût de fabrication et dépréciés respectivement de 50% et 100% pour ceux parus l'exercice N-1 et l'exercice N-2.

3. Créances clients, usagers et comptes rattachés

	Montant brut	Échéances	
		Jusqu'à un an	A plus d'un an
<b>DETAIL DES CREANCES</b>			
Clients	41 934	41 934	
Autres créances	364 274	364 274	
<b>TOTAL</b>			

**Détail des Autres créances**

Fournisseurs avances et acomptes versés	30 070
Personnel - Avances permanentes	31 400
Personnel – Indemnités S.Sociale	4 823
Tickets restaurants	13 440
Subventions à recevoir	15 001
Subventions d'investissement à recevoir	133 933
Crédit Impôt à recevoir	72 425
Crédit de TVA	8 122
TVA sur Factures non parvenues	1 651
Taxe sur les salaires	19 194
Produits à recevoir	<u>34 214</u>
	<b>364 274</b>

**4. Trésorerie**

Caisse d'Épargne	93 960
Caisse d'Épargne	302
BNP Paribas	1 538
Livret A CE	12 935
Livret B CE (dont 40 000€ de nantissement prêt CE)	41 027
Livret Associatis CE	1 691 058
Caisse	765
Caisse Devises	<u>2 785</u>
	<b>1 844 37</b>

**5. Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance significatives sont les suivantes :

CCA Fonctionnement	71 141,64
CCA sur Licences	<u>8 823,71</u>
	<b>79 965,35</b>

## ANNEXE

### VI - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

#### 1. Fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Réserves	1 087 992	167 113			1 255 109
Excédent ou déficit de l'exercice			22 923		22 923
<b>Situation nette</b>	<b>1 087 992</b>	<b>167 113</b>	<b>22 923</b>		<b>1 278 032</b>
Subventions d'investissement	298 585		360 145	200 304	522 525
<b>TOTAL</b>	<b>1 386 577</b>	<b>167 113</b>	<b>383 068</b>	<b>200 304</b>	<b>1 800 557</b>

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

Notre entité a choisi de reprendre dans le résultat d'exploitation au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présentée au bilan.

## ANNEXE

### Détail des Subventions d'investissement matériel Technique

Désignation	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
Antérieurs au 31/12/2020	655 183	25% à 50%	362 684	152 098	210 586
ANS + PF 2021	360 145	25% à 50%		48 206	311 939
<b>Total</b>	<b>1 015 328</b>		<b>362 684</b>	<b>200 304</b>	<b>522 525</b>

### 2. Fonds dédiés

Figurent en fonds dédiés à la clôture de l'exercice les ressources dédiées à des projets définis non totalement utilisés, alors même que le projet est terminé, que l'organe habilité de notre entité a décidé de transférer à un autre projet défini avec l'accord du tiers financeur.

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation		A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursement	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	37 609	5 000	2 225		40 385	
<i>dont Recherche Développement Bateaux innovants</i>	20 210				20 210	
<i>dont Structuration Régionale - Colloque</i>		5 000			5 000	
<i>dont Recherche Programme Insep Core</i>	17 399		2 225		15 175	
<b>Total</b>	<b>37 609</b>	<b>5 000</b>	<b>2 225</b>		<b>40 385</b>	

### 3. Provisions et dépréciations

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Personnel	114 265	32 751	66 068	80 948
Litige				
<b>Provisions pour risques</b>	<b>114 265</b>	<b>32 751</b>	<b>66 068</b>	<b>80 948</b>
Engagement de retraite du personnel (1)	48 867	40 347		89 214
Primes à la Performance JO 2024		20 000		20 000
Maif	50 000		50 000	
<b>Provisions pour charges</b>	<b>98 867</b>	<b>60 347</b>	<b>50 000</b>	<b>109 214</b>
Stocks	17 212		2 616	14 596
Autres créances	9 600			9 600
<b>Dépréciations</b>	<b>26 812</b>		<b>2 616</b>	<b>24 196</b>
<b>Total</b>	<b>239 944</b>	<b>93 098</b>	<b>118 684</b>	<b>214 358</b>

Dotations / reprises d'exploitation	93 098	68 845
Dotations / reprises financières		2 616
Dotations / reprises exceptionnelles		47 223
<b>Total</b>	<b>93 098</b>	<b>118 684</b>

(\*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 118 684

(\*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet \_\_\_\_\_

**Total 118 684**

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective CCNS, la provision pour engagements de retraite, charges sociales comprises a été calculée de la façon suivante : Départ à la retraite du salarié à l'âge de 65 ans, pondération selon la probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite (Table INSEE), Taux actualisation utilisé pour le calcul de la provision : Taux Bloomberg Zone € AA Long Terme 15 ans.

#### 4. Etat des dettes

	Montant brut	Échéances	
		Jusqu'à un an	A plus d'un an
<b>DETAIL DES DETTES</b>			
Emprunts	261 589	111 214	150 374
Intérêts provisionnés	130	130	
Fournisseurs	311 755	311 755	
Dettes fiscales et sociales	195 555	195 555	
Autres dettes	143 288	143 288	
<b>TOTAL</b>	<b>912 317</b>	<b>761 942</b>	<b>150 374</b>

Les emprunts restant à rembourser sont détaillés comme suit

	Début	Remboursement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunt BNP du 05/09/2007	142 744	81 156	61 589	61 589		
Intérêts courus sur emprunt BNP	134		130	130		
Emprunt C.E du 17/11/2021(1)			200 000	49 626	150 374	
<b>Total</b>	<b>142 878</b>	<b>81 156</b>	<b>261 719</b>	<b>111 344</b>	<b>150 374</b>	

(1) Prêt contracté pour financer l'achat du matériel technique au taux fixe de 0.50% sur quatre ans.

#### 5. Fournisseurs

Fournisseurs	253 163
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>58 592</u>
	<b>311 755</b>

#### 6. Dettes fiscales et sociales

Œuvres sociales	1089
Congés payés	60 664
Personnel autres charges à payer	23 071
Urssaf	39 757
Caisses retraites et prévoyance	15 958
Charges sur congés payés et autres charges à payer	41 867
Prélèvement à la source	5 960
TVA à décaisser	1 522
Formation Professionnelle continue	2 318
Taxes d'apprentissage	4 073
Etat charges à payer	<u>257</u>
	<b>195 555</b>

#### 7. Autres dettes

Créditeurs divers	180
Charges à payer	142 810
Compte Service Civique	<u>298</u>
	<b>143 288</b>

## 8. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance significatifs sont les suivants :

Licences	1 705 664
Fonctionnement	<u>595</u>
	<b>1 706 259</b>

## VII - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 1. Cotisations, licences, affiliations

	Exercice clos	Exercice précédent
Affiliations Club	109 148	110 353
Licences Club	1 446 208	1 566 092
<b>Total</b>	<b>1 555 356</b>	<b>1 676 445</b>

### 2. Ventes de prestation

	Exercice clos	Exercice précédent
Partenariat Maif	208 333	251 25
Partenariat CNR	260 000	260 000
Partenariat LACOSTE		48 614
Partenariat MIZUNO	95 765	
Partenariat FDJ	20 000	
Partenariat Autres	1 500	7 500
Moteurs Yamaha	72 897	72 344
Opération Matériel Ergomètres	68 567	
Carnets découvertes	10 508	7 242
Droits Mutations	11 240	13 300
Formations fédérales	60 024	49 705
Label FFA	67	
Pensions athlètes	66 422	53 415
Droits d'engagements sur championnats	98 837	101 184
Autres prestations non soumis	44 974	22 107
Autres prestation soumis à TVA	23 839	15 369
Participation Frais ports sur ventes	1 356	1 681
Redevances sur ventes	3 537	1 983
<b>Total</b>	<b>1 047 867</b>	<b>862 085</b>

### 3. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Ministères ANS	3 203 400,00	3 081 100,00
Conseil Régional IDF	45 000,00	105 000,00
Région AURA (Rhône Alpes)	12 201,62	
Mairie de Paris		15 000,00
INSEP recherche		32 000,00
<b>Total</b>	<b>3 260 601,62</b>	<b>3 233 100,00</b>

### 4. Dons et Mécénats

	Exercice clos	Exercice précédent
Mécénat CNR	100 000,00	100 000,00
Mécénat VNF	29 140,00	30 000,00
Mécénat Partenaires Projet Médailles	14 000,00	
<b>Total</b>	<b>143 140,00</b>	<b>130 000,00</b>

### 6. Aides financières

	Exercice clos	Exercice précédent
Aides exceptionnelles Athlètes		10 000,00
Aides aux clubs	117 424,00	288 864,70
Aides « moteurs Yamaha »	12 373,20	9 799,90
Aides Exceptionnelle AIA	3 000,00	
Aides « coques sécurité »	2 374,00	3 573,36
Aides aux Ligues et CD	485 741,10	577 883,80
Primes à la performance	112 000,00	3 000,00
<b>Total</b>	<b>732 912,30</b>	<b>893 121,76</b>

## 7. Charges de personnel

	Total	Personnel FFA	Encadrement et vacataire medical	Cadre Technique
Impôts et taxes	<b>93 073</b>	60 367	4 816	27 890
Salaires	<b>1 103 342</b>	715 626	57 090	330 626
Charges sociales	<b>443 359</b>	287 562	22 941	132 856
<b>Total</b>	<b>1 639 774</b>	<b>1 063 555</b>	<b>84 846</b>	<b>491 373</b>

## 8. Produits exceptionnels

Divers	210
Produits de cessions des éléments d'actifs (autres que matériels d'activité)	83
	<b>293</b>

## 9. Charges exceptionnelles

Divers	274
Valeur Nette Comptable des éléments d'actifs	<u>3 952</u>
	<b>4 226</b>

## VII - AUTRES INFORMATIONS

### 1. Effectif

Salarié (hors « Cadre Technique »)	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	2	2	2	2
Employés	16	15	16	15
Ouvriers	1	1	1	1
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, ...)				
Encadrement médical	1	1	1	1
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>19</b>

(1) Effectif à la clôture quel que soit la durée de travail (2) Équivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"Cadre Technique"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres Techniques mis à disposition	40	40	41	41

### 2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, à savoir le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier de la Fédération.

### 3. Engagement de crédits-bails et locations de longue durée

Loyers restant dus :

Standard téléphonique (210€ x 53 mois)	11 130
3 Photocopieurs (4 509 € x 9T)	40 581
Location Serveur Incaro (3 880 € x 8T)	31 040
Maintenance Serveur Incaro (2 389 € x 8T)	19 112
Maintenance 3 Photocopieurs (1 338 € x9T)	<u>12 042</u>
	<b>113 905</b>

### 4. Autres engagements hors bilan

Privilège de prêteur de deniers (Acquisition du Siège de la Fédération)	1 000 000 €
Subr/Privilège vendeur immeuble (Acquisition du Siège de la Fédération)	1 000 000 €

Nantissement de 40 000€ sur le livret B de la Caisse Epargne suite au prêt de 200 000€ contracté le 17/11/2021.

### 5. Contributions volontaires en nature

#### a) Achats Equipements remisés et prestations en nature :

Équipementier MIZUNO – Tenues d'entraînement des Sportifs de haut niveau dans le cadre d'un partenariat pour un montant global de 95 765€.

#### b) Bénévolat / Personnel bénévole

Les heures des bénévoles et les mises à disposition d'équipements ou de prêt des structures d'accueil sont valorisés sur cet exercice à hauteur de 2 089 800€ (suivant le tableau ci-dessous).

**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES FF AVIRON**

Exercice 2021

01/01/2021 au 31/12/2021

<b>A) Bénévolat</b>	<b>Nombre d'heures</b>	<b>Valeur unitaire</b>	<b>Prix</b>
Vie Fédérale / Réunions Statutaires / Commissions	5471	25	136775
Travaux Administratifs et Comptables	6432	25	160800
Participations Manifestations Sportives	4469	25	111725
Accompagnement / Déplacements Évènements Sportifs	1700	25	42500
Divers - Représentations / Rayonnement/Formation/Communication	554	25	13850
<b>Total Annuel 18 826 HRS</b>			<b>465650</b>
Valorisation : Coût horaire d'un salaire d'éducateur sportif, y compris charges sociales, soit : salaire brut mensuel 2500 + 45% charges sociales et CP 25€/h			

<b>B) Mises à Disposition Gracieuses</b>	<b>Nombre d'heures</b>	<b>Valeur unitaire</b>	<b>Prix</b>
Equipe Technique Fédérale (38 CTS x 1607h x25)	61066	25	1526650
<b>Total</b>			<b>1526650</b>

<b>C) Mise à Disposition Gratuite des Installations</b>	<b>Nombre de jours</b>	<b>Valeur unitaire</b>	<b>Prix</b>
Salles Réunions (500€ / journée - ex: 35x500)	35	500	17500
<b>Bassins Compétitions Nationales (5000€ / jour)</b>			
- Chpts Jeunes - Mantes la Jolie 5 jrs	5	5000	25000
- Chpts Juniors - Mantes la Jolie 3 jrs	3	5000	15000
- Chpts Masters - Brive La gaillarde 3 jrs	3	5000	15000
- Coupe de France - Mantes la Jolie 3 jrs	3	5000	15000
- Chpts Sprints - Mantes la Jolie 2 jrs	2	5000	10000
<b>Total</b>			<b>97500</b>

**TOTAL Gal**

**2089800**



**KPMG S.A.**  
**Economie Sociale et Solidaire**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# *Fédération Française d'Aviron*

## **Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice  
clos le 31 décembre 2021  
Fédération Française d'Aviron  
17, boulevard de la Marne - 94130 Nogent-sur-Marne  
*Ce rapport contient 3 pages*  
Référence : EB/AF/FD



**KPMG S.A.**  
**Economie Sociale et Solidaire**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18  
Site internet : www.kpmg.fr

## Fédération Française d'Aviron

17, Boulevard de la Marne - 94130 Nogent-sur-Marne

### Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

#### **Versement d'une subvention par l'Agence Nationale du Sport (ANS)**

- **Personne concernée :** Madame Bénédicte Ouvry, Vice-Présidente de la FFA
- **Nature et objet :** contrat de prestation de management du service communication de la Fédération Française d'Aviron à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021.



**Fédération Française d’Aviron**  
*Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées*  
18 mars 2022

- Modalités : facturation de prestations de services à la Fédération Française d’Aviron sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 décembre 2021 pour un montant de 13 296€ TTC.

Paris La Défense, le 18 mars 2022

KPMG S.A.

Erik Boulois  
Associé

Maurice BROQUET  
34 rue du Grand Balcon  
71000 MACON

Gérard BOYER  
Martiarotzaenia  
64220 ST JEAN LE VIEUX

**VERIFICATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2021**  
**Fédération Française d'Aviron**

Nous, soussignés, vérificateurs aux comptes de la FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON, conformément à la mission qui nous a été confiée lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 20 mars 2021, par visio conférence compte tenu des contraintes sanitaires.

Nous nous sommes rendus les 26 février 2021, 9 décembre 2021 et 3 mars 2022 au siège de la fédération afin de procéder à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2021.

Après avoir eu accès à tous les documents comptables et aux pièces demandées, nous avons obtenu tous les détails et explications nécessaires, et attestons que les dépenses sont correctement justifiées, que nous n'avons décelé aucune anomalie et que les comptes annuels qui vous sont présentés reflètent l'ensemble des opérations de la fédération pour l'exercice écoulé. Il en ressort un résultat excédentaire de 22923.32 euros.

Nous tenons à remercier monsieur le trésorier François Banton ainsi que l'équipe comptable pour leur coopération à la vérification des comptes.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et donner quitus de leur gestion aux membres du Comité Directeur.

Fait à Nogent-sur-Marne,  
Le 3 mars 2022

Maurice BROQUET



Gérard BOYER





## Tarifs des licences et des titres

Types	2022	2023		
Licence annuelle FFA	35,40 €	39,00 €		
Part Ligues	6,80 €	7,50 €		
Part Comités Départementaux	- €	1,50 €		
Montant appelé	42,20 €	48,00 €		
Licence Universitaire FFA	16,60 €	18,20 €		
Part Ligues	2,70 €	3,00 €		
Part Comités Départementaux	-	0,50 €		
Montant appelé	19,30 €	21,70 €		
Licence Indoor FFA	16,60 €	18,20 €		
Part Ligues	2,70 €	3,00 €		
Part Comités Départementaux	-	0,50 €		
Montant appelé	19,30 €	21,70 €		
Licence Banc Fixe FFA	16,60 €	18,20 €		
Part Ligues	2,70 €	3,00 €		
Part Comités Départementaux	-	0,50 €		
Montant appelé	19,30 €	21,70 €		
Licence Découverte 3 mois FFA	15,60 €	17,20 €		
Part Ligues	2,70 €	3,00 €		
Montant appelé	18,30 €	20,20 €		
Licence Découverte 1 mois FFA	10,40 €	11,50 €		
Part Ligues	1,80 €	2,00 €		
Montant appelé	12,20 €	13,50 €		
Licence Découverte 7 jours FFA	5,20 €	6,00 €		
Part Ligues	0,90 €	1,00 €		
Montant appelé	6,10 €	7,00 €		
Licence Polynésie	8,30 €	8,70 €		
Licences IE	6,00 €	6,60 €		
Titre Scolaire et Universitaire (Sans assurance)	-	-		
Titre initiation Centre de Loisir (Sans assurance)	-	-		
Titre initiation 1 jour FFA	1,00 €	1,50 €		
Affiliations	2022	2023		
Membre affilié FFA	< à 29 U Licences	224 €	de 0 à < à 49 U Licences	250 €
	30 à < à 69 U licences	265 €	de 50 à < à 149 U licences	300 €
	70 U Licences et +	306 €	de 150 à < à 299 U Licences	400 €
Membre affilié sous convention	122 €		plus de 300 U Licences	500 €
				130 €
Frais administratifs de mutation	20 €	30 €		
Part MAIF	> 16 ans: 2,22 € < 16 ans: 4,10 € D+, BF, I: 0,29 €	> 16 ans: 2,18 € < 16 ans: 4,01 € D+, BF, I: 0,28 €		

## **Rapport du Médecin coordonnateur du suivi médical des sportifs de haut niveau – Saison 2021 – Assemblée générale – 26 mars 2022**

### **Suivi médical longitudinal des équipes d'aviron**

#### **Soutien médical des stages et régates**

Le soutien médical de chaque stage et régata est assuré par un médecin et un kinésithérapeute, présents sur site, selon une répartition des besoins, fixée en concertation avec l'équipe des cadres techniques.

L'objectif est de sécuriser la pratique sportive, d'assurer une prise en charge rapide des pathologies, de mener des actions de prévention des blessures ou d'hygiène de vie sportive, une prévention du dopage et des conduites dopantes.

Chaque médecin ou kiné intervient sur des missions formalisées dans un cahier des charges.

Cette couverture médicale se répartit sur l'ensemble des secteurs : junior (A et B), senior hommes, senior femmes, et secteur para-aviron.

Elle compte en 2021, un total de 647 jours de couverture médicale (stages et régates) dont 193 journées de médecins et 454 journées de kinésithérapeutes.

Cette couverture médicale a été assurée en 2021 par 10 médecins et 23 kinés, tous coordonnés par le médecin des équipes de France.

#### **Informatisation des dossiers médicaux**

Les médecins et kinésithérapeutes sont tenus d'actualiser les dossiers médicaux de chaque rameur sur un serveur informatisé permettant d'une part, le partage des informations entre les différents acteurs médicaux, et d'autre part, un meilleur suivi longitudinal des blessures.

#### **Suivi médical sur les pôles**

Chaque pôle France d'aviron possède un encadrement médical spécifique avec un médecin du sport, un kinésithérapeute, un diététicien-nutritionniste et un psychologue référent.

Le médecin des équipes de France effectue chaque année un passage sur tous les pôles France pour rencontrer l'encadrement médical. Ce passage sur pôle a malheureusement été impacté par la crise sanitaire.

Cette rencontre avec les acteurs médicaux reste une nécessité car elle permet d'harmoniser le suivi médical longitudinal et contribue à renforcer l'assiduité à la SMR. Ce passage sur pôles permet également de faire le lien entre le suivi médical sur pôles et celui dispensé lors des stages nationaux, pour une meilleure cohésion des soins et de la prévention.

#### **Surveillance et prévention des fractures de fatigue**

Suite à l'actualisation du questionnaire de prévention des fractures de fatigue costales réalisée en 2020, le nouveau questionnaire a été mis en place en 2021, dans le but d'une part, de mieux dépister les fractures de fatigue et d'autre part, de mieux planifier la reprise sportive.

## Bilan de la SMR 2021

74% des rameurs ont réalisés l'intégralité des examens réglementaires en 2021, sur l'ensemble du collectif inscrit sur liste HN et Espoir, soit une légère baisse par rapport à 2019 (83%) en rapport avec le contexte sanitaire qui a restreint l'accès aux soins systématiques.

240 rameurs sont concernés par cette SMR, dont 105 SHN, 108 espoirs et 27 collectifs nationaux.

## Actions d'information et de prévention

### Actions d'information et de prévention

Des actions de prévention spécifiques ont été prévues sur les différents collectifs en 2021, mais largement supprimées avec l'annulation des stages dans le contexte sanitaire que l'on connaît :

Thématiques des actions de prévention :

Hygiène générale du rameur (sommeil, hydratation, rythme de vie, récupération...)

Prévention du dopage et des conduites dopantes

La diffusion des fiches pratiques réalisées par les kinésithérapeutes de l'encadrement médical s'est poursuivie, dans un but de prévention : travail d'équilibre et de proprioception du bassin, renforcement du périnée chez la rameuse...Elles proposent également des exercices d'étirements, renforcement, spécifiques aux blessures rencontrées dans le cadre de la prévention des récurrences et la personnalisation des soins.

### Suivi nutritionnel

La couverture médicale des équipes de France comporte également un volet nutritionnel, avec notamment : élaboration des boissons de récupération, bilan et conseil nutritionnel personnalisé à un objectif (ajustement de poids, prise de masse musculaire), conseils spécifiques de gestion pondérale pour les rameurs en catégorie poids léger, adaptations spécifiques à des problématiques d'intolérance alimentaire.

Ce suivi nutritionnel s'effectue à la demande du rameur, soit sur les pôles, soit lors des regroupements en stage d'entraînement, mais également à distance entre chaque stage (par internet et entretien téléphonique).

L'attention portée à la nutrition des rameurs comporte également une veille sur l'élaboration des menus proposés lors des stages d'entraînement, en concertation avec le chef cuisinier des structures d'accueil. La collaboration des chefs cuisiniers des structures d'accueil est très irrégulière.

### Formation et actualisation des connaissances des médecins et kinésithérapeutes

Inscription à la conférence médicale inter fédérale organisé le 22 septembre 2021 par le CNOSF.

## Autres missions

Le médecin des équipes est impliqué dans la commission médicale fédérale et dans le développement de l'aviron santé.

Il participe également aux réflexions de la commission médicale fédérale.  
Il collabore avec la Mission d'Aide à la performance sur les thématiques médicales ou nutritionnelles.

Frédéric MATON  
Médecin coordonnateur du suivi médical des sportifs de haut niveau